DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12695 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 22 NOVEMBRE 1985

Menaces sur la Colombie

Ce mois de novembre 1985 restera en Colombie celui du deuil. Le 7, le mouvement de guérilla M 19 déclenchait une opération de commando au palais de justice qui entraîna, après de violents affrontements, la mort de cent personnes. Deux semaines plus tard, un torrent de boue submerge la vallée d'Armero, et plus de vingt mille habitants périssent. Au moment même où les secours s'organisent, la guérilla investit une ville voisine. Les combats provoquent là encore des victimes.

Certes ces malheurs sont de nature totalement différente et la violence d'un séisme n'a rien de commun avec la frénésie de guérilleros. Mais la coïncidence de ces épreuves accroît les difficultés d'un chef d'Etat qui ne méritait en rien cette exceptionnelle malchance. En effet, M. Betancur, au pouvoir depuis 1982, a choisi le parti délicat de tenter, contre le gré de certains militaires, une expérience de pacification intérieure. De même, il a joué un rôle modérateur dans les conflits qui déchirent l'Amérique latine.

Le double coup qui le frappe ne le laisse pas sans arguments pour justifier son attitude. Dans l'affaire du palais de justice, d'aucuns lui reprochent d'avoir ordonné l'assaut en sachant qu'il serait meurtrier, et, ce faisant, d'avoir « cédé à l'armée ». Pour ce qui est de la catastrophe d'Armero, c'est d'« imprévoyance » et de « négligence coupable » qu'on accuse son gouvernement.

Il est aisé de découvrir après coup qu'il fallait faire évacuer la ville sur la foi de rapports plus ou moins contradictoires. Etait-ce si facile, dans un pays en proie à des difficultés économiques considérables ? L'attaque du palais de justice pouvait-elle être avantageusement remplacée par des pourparlers, à un jet de pierre du palais présidentiel, alors que les précédentes tentatives de négociation avec la guérilla avaient très vite échoué en ce qui concerne le M 19 ?

Certains jugent le moment propice à des questions gênantes, car une nouvelle élection présidentielle doit avoir lieu l'été prochain. Ils s'emploient donc à démontrer la fragilité d'un régime en butte à de violentes rivalités politiques, compliquées par l'importance du trafic de drogue.

Ce régime, qui a su limiter la dette extérieure, n'en continue pas moins de jouir de la confiance des milieux financiers internationaux. *Il est le seul du* continent à continuer d'honorer intégralement ses engagements.

Les quelque 160 millions de francs d'aide parvenus à l'occasion du drame d'Armero semblent gérés de manière convenable, les petits flottements qui sont apparus ici ou là étant plus imputables aux pays expéditeurs, mélangeant dans leurs colis des chaussures à talon et des bouteilles d'eau minérale.

Pour autant, dans un pays dont la longue tradition démocratique et juridique fut souvent mise entre parenthèses par l'état de siège ou l'exception, les séismes ne relèvent pas seulement de la nature.

M. Haroun Tazieff vient d'estimer à propos de l'éruption du volcan Nevado del Ruiz que « tout danger n'est pas écarté ». On peut en dire autant de la situation politique colombienne.

LA FIN DU SOMMET DE GENÈVE ET LE DIALOGUE SOVIÉTO-AMÉRICAIN

MM. Reagan et Gorbatchev décident d'« accélérer » les négociations sur les armes nucléaires et spatiales

La déclaration commune rendue publique, ce jeudi 21 novembre, à l'issue du sommet soviéto-américain de Genève indique que les deux pays sont convenus de multiplier les contacts à tous les niveaux et d'accélérer les négociations sur les armes nucléaires et spatiales. M. Reagan et M. Gorbatchev soulignent que de « sérieuses divergences » les séparent, mais se déclarent prêts à œuvrer en commun en faveur du maintien de la paix.

Tandis que le secrétaire général du PC soviétique tenait une conférence de presse avant de quitter Genève, le président Reagan s'envolait pour Bruxelles, où il doit informer les alliés européens des Etats-Unis des résultats de ses conversations. Il est prévu qu'il prenne la parole devant le Congrès américain dès son retour à Washington jeudi soir.

De notre envoyé spécial

Genève. – La rencontre au sommet entre M. Reagan et M. Gorbatchev a pris fin ce jeudi matin 21 novembre sur une note très prudemment optimiste. Au cours d'une brève cérémonie, organisée dans le grand amphithéâtre du Centre international de conférences, les dirigeants soviétique et américain, tout en reconnaissant leurs importantes divergences, notamment en ce qui concerne la « guerre des étoiles », ont annoncé qu'ils s'étaient mis d'accord pour multiplier les contacts à tous les niveaux. Selon le président des Etats-Unis, un nouveau sommet américano-soviétique devrait avoir lieu l'an prochain. De sources américaines, on précise que M. Gorbatchev est attendu en 1986 à Washington.

Présidée par le président de la Confédération suisse, M. Kurt Furgler, la cérémonie n'a duré qu'une vingtaine de minutes.

M. Reagan et M. Gorbatchev sont entrés chacun d'un côté de la scène, se sont une nouvelle fois chaleureusement serré la main, puis se sont installés dans deux fauteuils avec uniquement leurs interprètes derrière eux.

M. Gorbatchev a pris la parole le premier. Il a souligné le *« travail important »* accompli *« de manière très franche et directe »*. Le but de la rencontre était, selon le secrétaire général, *« d'améliorer nos relations »*, *« de diminuer les risques d'affrontement, de mettre fin à la course aux armements sur terre comme dans l'espace extra-atmosphérique »*.

J. A.

(Lire la suite et le texte de la déclaration commune page 34.)

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Mitterrand défend son bilan

A l'occasion de la quatrième conférence de presse de son septennat, jeudi 21 novembre, à l'Elysée, M. Mitterrand devait, en défendant son bilan, insister sur les données du choix qui sera soumis aux Français en mars 1986.

Seul le général de Gaulle paraissait se délecter de cet exercice périlleux par nature, la conférence de presse présidentielle. Il est vrai qu'il avait la manière – une autorité sélective cachée sous l'apparence d'une bonhomie benoîte – pour délivrer son message en faisant fi de toutes les tentatives de diversion.

Or, de ce point de vue, M. Mitterrand a été particulièrement gâté. Le sommet Reagan-Gorbatchev de Genève, la cinquième chaîne de télévision privée, l'aménagement du temps de travail, le verdict attendu d'Auckland dans l'affaire Greenpeace ont donné à ses interlocuteurs du grain à moudre.

M. Mitterrand, une fois de plus, s'est retrouvé seul contre tous, et contraint de justifier ses décisions et celles de son gouvernement avant de tenter de mettre en valeur son bilan, somme toute présentable. Sur la cinquième chaîne et l'aménagement du temps de travail, les socialistes sont isolés. Sur Greenpeace, le pouvoir socialiste fait toujours figure d'accusé.

Afin de mieux « cadrer » sa conférence de presse, M. Mitterrand avait donc prévu de consacrer une brève introduction et la première partie de la réunion au choix qui sera soumis aux Français en mars 1986.

Là encore, l'exercice est difficile. Président de tous les Français, élu par une partie seulement d'entre eux – largement réduite depuis, – espoir d'un camp politique mais soucieux de mener son mandat à son terme, M. Mitterrand tient depuis longtemps un discours sur deux tons qui laisse une impression ambiguë.

Le chef de l'Etat ne peut guère en *sortir*. Il lui reste à le faire comprendre et à mettre en lumière les choix de 1986 : la continuité d'une politique de redressement économique, de modernisation et de justice sociale, ou le retour en arrière proposé, selon lui, par ceux qui ont *« tout manqué »* avant 1981.

De ce point de vue, la conférence de presse présidentielle tombe à point nommé. M. Mitterrand exploite un dossier dont les socialistes estiment qu'il leur est favorable : réduction spectaculaire de l'inflation, légère reprise de l'activité économique, stabilisation du chômage, relative paix sociale.

Ce dossier vaut d'être défendu, même si les socialistes font tout ce qui est en leur pouvoir pour que les Français ne retiennent pas le meilleur et parlent d'autre chose. L'affaire de la cinquième chaîne de télévision est révélatrice d'une politique de communication faite de continuité dans l'incohérence.

J.-Y. L.



GRANDES ENTREPRISES ET CRÉATIONS D'EMPLOIS

La courte échelle

par PIERRE DROUIN

Les « gros » se rebiffent. Non, il ne s'agit pas d'obèses qui auraient décidé, comme aux Etats-Unis, de fonder des confréries pour défendre leur embonpoint et la façon de manger des gâteaux. *Le mouvement qui se* propage invite les multinationales et les firmes qui ont de forts bataillons à sortir plus souvent leur drapeau.

Que se passe-t-il en effet depuis quelques années, et plus précisément depuis le tournant des années soixante-dix ? A mesure que se développait ce qu'il est convenu d'appeler la crise, des courants de pensée de plus en plus insistants se faisaient jour, sur les thèmes : pour s'adapter aux nouvelles configurations du marché mieux vaut piloter de petites unités ; *small is beautiful* ; le personnel s'accommode mieux des entreprises « à taille humaine » ; la créativité naît des microcellules et non de firmes qui ont certes des munitions en capitaux mais aussi « la grosse tête » ; regardez ce qui se passe dans la Silicon Valley, c'est le paysage de l'an 2000 ; les créations d'emplois se font au ras du sol, pas besoin de cathédrales, etc.

Les premiers à réagir avaient été des sociétés à réseau mondial, comme Nestlé qui finança en partie un très efficace Institut de recherche sur les multinationales dont le siège est à Genève. Le but était surtout alors de lutter contre la mauvaise image donnée ici et là de ces Etats dans l'Etat, de ces mastodontes dont le chiffre d'affaires dépassait le PNB de nombreux pays, univers industriels *« dont le centre est partout et la circonférence nulle part »*.

La multinationalité n'a plus une odeur de soufre depuis que l'on serine qu'il faut travailler pour le marché mondial si l'on veut avoir une chance de survivre, et que même certains pays du tiers-monde se paient maintenant leurs sociétés à filiales dans six ou sept points du globe.

En revanche, il paraît opportun, aujourd'hui, de combattre la mauvaise image dégagée par le gigantisme. On l'a bien vu récemment encore, lors d'une conférence internationale à haut niveau organisée par l'OCDE sur « l'apport des grandes sociétés à la création d'emplois et d'entreprises ».

Un « tour de table » composé de MM. Umberto Agnelli, président de FIAT-Auto, William Morris, président de Control Data, Curt Nicolin, président d'ASEA (Production de robots-Suède), Michel Pecqueur, président d'Elf-Aquitaine, Mario Schimberni, président de Montedison, Patrick Sheehy, président de British American Tobacco, et de Kaspar Cassani, président d'IBM Europe, cela fait du bruit.

Ils étaient tous là, non pour défendre les couleurs de leur firme (elles sont loin de pâlir), mais pour montrer leurs cartes dans un domaine où on les attend moins d'ordinaire, celui de l'enrichissement de leur environnement. Pour des économistes trop frottés aux théories, il devient nécessaire en effet de voir concrètement comment la vie industrielle naît autour d'un « pôle de croissance ».

Un phénomène fut notamment dégagé par de nombreux participants : celui de la « courte échelle », pour reprendre l'expression de Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE : les grandes firmes utilisent de plus en plus leur puissance pour créer autour d'elles des emplois périphériques. Les méthodes varient beaucoup.

(Lire la suite page 32.)

Tempête contre la 5e chaîne

Le gouvernement n'est pas parvenu à apaiser les protestations contre le projet Seydoux-Berlusconi.

PAGE 12

Crise de croissance en Corée du Sud

Nuages économiques sur le pays du Matin calme.

PAGE 28

Un entretien avec Mme Lalumière

Le secrétaire d'Etat aux affaires européennes justifie l'élargissement de la CEE.

PAGE 4

M. Barre à la Réunion

L'ancien premier ministre a retrouvé son île natale.

PAGE 9

Le Monde

LIVRES

- **L'histoire de la vie privée : « Le lieu du secret », par Georges Duby.**
- **Lettres étrangères : écrivains d'Europe centrale.**
- **Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.**

(Pages 15 à 22)

هكذا من الأصل

débats

LE CUMUL DES MANDATS

La classe politique est agitée à nouveau par la question du cumul des mandats. Florence d'Harcourt expose les raisons pour lesquelles il est tentant de mettre le holà, et, dans un sens contraire, Michel Crozier et Jacques Rondin estiment que, du fait de l'organisation de notre société, cette pratique n'a pas les inconvénients qu'on lui attribue.

Tirer plusieurs ficelles à la fois

Dans notre système, plus vous avez de fonctions, plus il vous est facile de bien remplir chacune d'elles

par MICHEL CROZIER (*)

JE suis choqué de la légèreté avec laquelle la classe politique, mais aussi les quotidiens – *le Monde* malheureusement ne fait pas exception – traitent un problème aussi complexe que celui des cumuls.

1) On admire l'habileté avec laquelle notre président élabore un nouveau piège dans lequel ne manquera pas de tomber l'opposition et l'on ne voit dans l'affaire que les intérêts étroits des uns et des autres : cumulards du Sénat, magouilles socialistes, désaccord entre RPR et UDF.

2) Sur le problème pratique, on ne voit que l'aspect démagogique : accaparement du pouvoir, des places et des prébendes d'une part ; incapacité des intéressés à bien remplir à la fois toutes les fonctions qu'ils ont ainsi trustées ; personne, absolument personne ne se demande pourquoi les Français, tout de même pas plus bêtes que leurs voisins, et leurs hommes politiques, qui ne sont certainement pas plus avides ou corrompus que les autres, ont créé ce système effectivement assez unique.

3) Des analyses sérieuses ont pourtant été faites qui montrent à la fois l'utilité, ou plutôt la « fonctionnalité », du cumul des mandats dans un système comme le nôtre et les inconvénients réels du système ainsi créé.

Résumons en quelques lignes.

Paradoxal, mais simple

Les Français élisent la même personne à plusieurs postes parce qu'ils savent d'expérience qu'un cumulard fait mieux son travail – ou plutôt ses différents travaux – qu'un non-cumulard. Dans un tel système en effet, plus vous avez de fonctions, plus il vous est facile de bien remplir chacune d'elles.

Cela paraît paradoxal, mais c'est fort simple. Le système administratif bureaucratisé est inextricable : pour le manipuler et même simplement pour bien se faire entendre, il faut pouvoir tirer plusieurs ficelles à la fois.

Ce système est efficace. Il permet de contrebalancer la lourdeur et la rigueur administratives par les astuces, les inventions et l'humanité des cumulards petits et grands. Mais il est naturellemnt conservateur, et surtout, comme il est fondé sur des arrangements particuliers hors de toute publicité, il ne favorise pas le débat démocratique. Il présente effectivement de plus en plus de difficultés d'adaptation dans un monde plus rapide, plus ouvert.

Mais supprimer les cumuls sans que d'autre part on ait attaqué le cœur du système, c'est-à-dire le système administratif national, est une mesure démagogique dont les effets seront très défavorables.

La bureaucratie va s'alourdir encore et le seul contrepoids possible sera offert par les appareils des partis politiques. Comme ceux-ci sont rien moins que démocratiques et unanimement rejetés par les Français, la décentralisation ne risque malheureusement pas de progresser ni même de rester populaire.

(*) Sociologue.

Pour une bonne pratique du pouvoir

La politique ne doit pas devenir une profession

par FLORENCE D'HARCOURT (*)

ET voilà revenu le serpent de mer de la limitation du cumul des mandats, une limitation dont beaucoup d'élus reconnaissent plus ou moins tacitement le bien-fondé.

Si le cumul des mandats doit s'inscrire dans le cadre plus vaste des réglementations relatives aux incompatibilités parlementaires, il ne s'agit pas aujourd'hui de savoir quels sont les emplois privés ou publics incompatibles avec l'exercice de la fonction parlementaire, mais de définir quels sont les postes à caractère politique pourvus par voie d'élection et situés à différents niveaux institutionnels qu'un élu peut occuper simultanément.

Notons pour mémoire que le cumul des fonctions de ministre et de membre du Parlement est interdit chez nous en fonction de la séparation des pouvoirs, inscrite dans la Constitution.

Le problème du cumul des mandats, c'est-à-dire d'un mandat parlementaire et d'un mandat au titre d'une assemblée d'un niveau différent, se pose donc en d'autres termes. Il ne s'agit plus alors du sens strict de séparation des pouvoirs, mais de l'opportunité de faire représenter des collectivités publiques ayant parfois des intérêts opposés (Etat, régions, départements, communes) par une même personne, même si celle-ci offre des garanties de compétence : c'est ainsi que des conseillers généraux, qui sont en même temps des conseillers régionaux, auraient tendance à défendre leur département au sein de la région, ce qui n'est pas favorable à l'entité régionale.

Dans les pays occidentaux, l'expérience montre qu'une distinction peut être faite selon le niveau auquel on se place. Lorsqu'il s'agit d'assemblées provinciales ou à plus forte raison d'Etats dans les systèmes fédéraux, les cumuls de mandats sont interdits (Espagne, Etats-Unis) ou découragés (RFA). Seule la Grande-Bretagne admet, semble-t-il sans réserve, la possibilité de cumul. Au niveau local, et toujours dans les pays occidentaux, on semble, par contre, tenir compte davantage de la compétence que peut apporter un parlementaire à une assemblée locale, et les cumuls de mandats sont, en général, autorisés.

Dans la réalité, à l'étranger, il apparaît que, à la différence de la France où la détention par un parlementaire de mandats locaux est souvent considérée comme le signe d'une bonne implantation, les cumuls de mandats sont infiniment plus rares. On y paraît plus sensible à l'argument de bon sens et vérifié dans les faits que la multiplicité des mandats nuit à leur bon exercice. Enfin, et cela m'a été confirmé par Simone Veil, l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne, pour ce qui est du cumul d'un mandat de député national et de celui de député européen, la même constatation doit être faite.

Les vœux de l'opinion

En réalité, une loi limitant le cumul des mandats est fort bien vue par l'opinion publique française. Les sondages récents le confirment largement : 73 % des Français sont contre le cumul des mandats. Et cet aspect des choses n'est pas étranger à l'initiative en la matière du pouvoir encore en place. Et même si une loi de ce type répond à un souci d'efficacité et de morale, on ne peut s'empêcher de voir là une manœuvre des socialistes visant à limiter les dégâts aux prochaines élections, en quelque sorte mieux répartir la pénurie !

L'UDF a manifesté depuis toujours ses vœux en la matière. Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre, Michel d'Ornano, Pierre Méhaignerie, André Rossinot, François Léotard et beaucoup d'autres se sont exprimés dans le sens de la limitation. Le rapport du socialiste Debarge, en 1982, n'omet pas non plus d'assortir ces mesures d'une limitation raisonnable des indemnités : une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire.

En faveur du cumul, tous les arguments ont été avancés : un mandat en conforte un autre, c'est une question d'organisation, les électeurs sont seuls juges, etc. A mon sens, aujourd'hui, il est deux arguments en faveur du non-cumul : le premier, celui de la maîtrise de l'emploi du temps. De toute évidence, le cumul mène dans bien des cas au survol des dossiers, à la dispersion du travail, étant donnée la course perpétuelle à laquelle le cumulard doit se livrer, exploit sportif s'il en est quand il s'agit, et c'est le cas, de sauter d'un avion dans un train, du train dans la voiture qui le mènera de sa commune à la préfecture du département, puis à celle de la région pour rejoindre deux jours et demi par semaine l'Assemblée ou le Sénat, d'où il sera souvent rappelé pour traiter une urgence dans son fief.

Où donc replacer dans ce marathon le temps de la réflexion, de la distance qu'il faut prendre par rapport à l'obstacle afin de le mieux franchir ? J'affirme que si les lois sont souvent incomplètes et contradictoires, et par là même inapplicables, c'est qu'elles sont, souvent, conçues dans la précipitation ou l'opportunisme, comme celle qui fait l'objet de notre propos aujourd'hui.

Deuxième argument en faveur du non-cumul : l'opposition va redevenir majorité ; ce sera l'heure de démultiplier son action et d'étendre son rayonnement en ouvrant la vie politique à des hommes plus jeunes et aux femmes.

La politique ne doit pas devenir une profession. L'opposition, qui s'applique en ce moment à compléter ses propositions pour demain, a ici une belle occasion de manifester son esprit d'ouverture : elle doit adopter le projet anticumul qui lui est proposé, quitte à l'amender éventuellement. Elle doit aussi, à partir de là, proposer un véritable statut de l'élu, qu'elle mettra en place lorsqu'elle reviendra au pouvoir.

(*) Députée UDF des Hauts-de-Seine, conseiller régional d'Ile-de-France.

COURRIER DES LECTEURS

La vie et la mort

A propos de la nouvelle doctrine du Vatican sur l'euthanasie, il est toujours choquant d'entendre l'Eglise prendre des positions bloquées et réactionnaires comme elle a toujours su si bien le faire dans le passé.

Elle hurle au meurtre en parlant contre l'avortement, sous prétexte que le fœtus est vivant, et elle se prononce pour la « libre mort ». J'aimerais juste vous dire que le cortex cérébral, c'est-à-dire la substance nerveuse qui nous différencie des plantes, n'entre en action qu'après la naissance. C'est-à-dire qu'un bébé en naissant n'est pas encore vivant, puisqu'un malade ayant perdu ces fonctions est déjà mort...

JEAN-ÉMILE RUAZZA.
(Paris.)

Un acte blâmable

Le journal télévisé de TF 1 nous a donné d'assister presque « en direct » à la mort d'une petite fille colombienne. On la voyait s'enfonçant peu à peu dans l'eau, pendant qu'elle disait : *« Je t'aime, papa ; je t'aime, ma mère ; je t'aime, mon frère* (...). »

Donner en spectacle la mort d'un enfant est un acte blâmable, répréhensible moralement (...).

MIGUEL ANGEL SEVILLA.
(Paris.)

Une liste, s.v.p.

Dans *le Monde* du 6 novembre, M. Alain Lipietz avance que si un Etat despotique contracte une dette, à des fins *a priori* douteuses, cette dette doit tomber avec la chute de la dictature. Il manque, me semble-t-il, à cet article une annexe, où M. Lipietz dresserait la liste des pays libres du Sud, de façon à éclairer les éventuels prêteurs.

ANDRÉ RODE.
(Paris).

Les vrais enjeux

Même après la décentralisation, le cumul garde une bonne part de son intérêt

par JACQUES RONDIN (*)

LA miraculeuse résurrection de la volonté de limiter le cumul des mandats répond, cela ne fait pas de doute, à un dessein politique à court terme : montrer qu'une majorité d'idées est possible, qui ne recoupe pas les découpages usuels de l'Assemblée. Situation classique bien que paradoxale : l'enjeu de la réforme n'est plus sa mise en œuvre, mais sa discussion. Et, si elle doit être adoptée, ce sera au nom d'une forme de condamnation morale du système actuel : les cumulards seraient des potentats, des accapareurs, négligeraient forcément certains de leurs mandats, additionneraient d'abondantes rémunérations, etc.

Pourtant, la pratique, spécifiquement française, du cumul quasiment systématique des mandats locaux et nationaux n'est pas un simple dysfonctionnement, un dévoiement de la démocratie locale : elle remplit, avant comme après la décentralisation, des fonctions majeures. Le maire d'un petit village qui est aussi conseiller général peut intervenir au niveau départemental pour faire avancer les dossiers de sa commune.

Mieux, il porte remède à la faiblesse des communications internes entre niveaux de l'administration en appuyant les initiatives des fonctionnaires de base auprès de leur chef de service au niveau départemental ou en se faisant même leur porte-parole : tous les fonctionnaires savent qu'il vaut souvent mieux passer par un élu que par la voie hiérarchique.

De même pour le président du conseil général en même temps député ou sénateur : son mandat parisien lui permet d'intervenir directement auprès des échelons les plus élevés des administrations centrales, ou des ministres eux-mêmes. Ce n'est pas un hasard si plus d'un président de conseil général sur deux est aussi parlementaire.

La décentralisation permet – en théorie et parfois en pratique – d'éviter certaines remontées à Paris, mais pas toutes : le cumul garde donc une bonne part de son intérêt; même après la décentralisation. Surtout, celle-ci crée une situation nouvelle qui rend les communications entre les communes, les départements, les régions plus difficiles qu'avant, puisque chaque collectivité est maîtresse d'elle-même et n'a pas de comptes à rendre aux autres.

Proposer une limitation drastique du cumul des mandats – le projet actuel est maximaliste – devrait donc conduire tôt ou tard à poser la question des relations entre communes, départements et régions. Il faudra alors que le débat sorte des ornières où il est généralement cantonné : les grands mythes de la décentralisation d'une part (autonomie, responsabilité, démocratie locale contre unité nationale, autorité de l'Etat), les arguties techniques sur la compensation des charges financières de l'autre.

Les vrais problèmes, ceux que pose la définition des compétences respectives des différents niveaux de collectivités, ont été jusqu'ici abordés sans une vision claire des objectifs et des besoins : on a transféré les compétences de l'Etat au niveau où il les exerçait, c'est-à-dire, pour l'essentiel, au département. Mais il n'y a pas eu de réexamen global cherchant à répondre, pour chaque domaine de l'action publique locale, à la question : quel est le meilleur niveau de responsabilité ?

Savoir prendre des risques

Que serait la vie politique française si la limitation du cumul des mandats entrait dans les faits ? A l'évidence, le *cursus honorum* de l'élu serait profondément transformé. La carrière politique ne consisterait plus à accumuler le plus de mandats possible sur un même territoire, mais à choisir les mandats les plus pertinents à un moment donné, compte tenu du contexte local et national. A défaut de pouvoir thésauriser, il faudra savoir prendre des risques. Moins que jamais la carrière politique ne sera une sinécure : on peut s'étonner dans ces conditions que toute référence « au statut de l'élu » ait disparu du projet du gouvernement.

La limitation du cumul des mandats permettrait-elle d'élargir le vivier politique français, de diversifier une classe politique où dominent toujours les fonctionnaires, les professions libérales et les agriculteurs ? On entre là dans le domaine des hypothèses. Du conseiller municipal au député, il y a environ en France 500 000 élus politiques, soit en gros 1 Français sur 100 : c'est dix fois plus qu'en Angleterre.

Il n'est pas impossible, dans ces conditions, que la limitation du cumul aboutisse à une nouvelle donne des mandats entre les seuls élus actuels au profit des non-cumulards plus qu'à une réelle diversification à une démultiplication des rôles plutôt qu'à une ouverture réelle du jeu politique. Cette nouvelle répartition, qui la décidera ? Les appareils locaux des partis, dans la majorité des cas, ce qui confortera le poids croissant qu'ils occupent dans notre vie politique.

Bien sûr, certains gros cumulards sauront tirer parti de l'obligation où ils vont se trouver de céder une partie de leur portefeuille en organisant autour d'eux des réseaux d'élus fidèles. Mais qui dit que demain l'onction du suffrage universel ne transformera pas le fidèle en Brutus ? Y aura-t-il encore demain des notables à vie ? Le destin de Gaston Defferre n'annonce-t-il pas celui de tous les grands élus ?

Enfin, le Parlement lui-même risque de changer de visage. Et pas seulement parce qu'on y verra siéger un peu plus de monde. On peut imaginer en effet que le Sénat, représentant organique des collectivités territoriales, conserve des liens étroits avec les maires et les conseillers généraux, qui lui fournissent son électorat, tandis que l'Assemblée nationale tissera, elle, des liens plus étroits avec les régions, dont elle partage désormais le mode de scrutin, la proportionnelle dans le cadre départemental.

Verra-t-on s'opposer des élus ayant une base très locale – la commune, le canton – et des contacts permanents avec leurs électeurs à des élus choisis par les appareils de parti, et moins ancrés dans un territoire ? C'est l'une des nombreuses questions dont il faudrait aujourd'hui débattre.

(*) Auteur du *Sacre des notables – La France en décentralisation*, Fayard, 1985.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

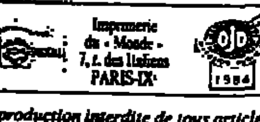
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

LE MONDE PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

مكذا من الأصل



étranger



LE SOMMET SOVIÉTO-AMÉRICAIN DE GENÈVE

MM. Ronald Reagan et Mickhail Gorbatchev ont présenté ensemble à la presse, ce jeudi matin 21 novembre, les conclusions auxquelles ils sont parvenus à l'occasion de leur rencontre de Genève, marquée de bout en bout par une grande cordialité et sur laquelle aucune indiscrétion n'avait filtré, conformément au vœu des deux parties.

Le numéro un soviétique devait, après la fin du sommet, regagner Moscou en faisant probablement une *escale à Prague pour s'y* entretenir avec M. Gustav Husak et, éventuellement, avec les dirigeants d'autres pays socialistes. Il devait, auparavant, donner une conférence de presse à Genève.

M. Reagan ne devait, pour sa part, faire aucune autre communication publique avant d'avoir à Bruxelles, ce jeudi après-midi, rendu compte à ses alliés de l'OTAN du résultat de ses conversations avec M. Gorbatchev. Une douzaine de chefs de gouvernement – dont M. Kohl et Mme Thatcher – assis*tent à cette réunion, à laquelle la* France est représentée par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. Le président Reagan avait par ailleurs l'intention de s'adresser au Congrès américain dans la soirée de jeudi (heure de Washington). Des émissaires de la Maison Blanche vont en outre se rendre dans différentes capitales pour y exposer l'analyse américaine des résultats du sommet de Genève.

A Paris, M. Dumas *s'est félicité, mercredi,* de l'atmosphère de cette rencontre, même si, a-t-il estimé, *« il ne faut pas trop en attendre »*. *« Si les Deux Grands acceptent de continuer à se rencontrer, ce sera pour l'équilibre du monde une bonne chose et pour la recherche du renforcement de la paix un événement heureux,* a-t-il ajouté. *La France se réjouira de ce premier succès. »*

Dans un entretien accordé à la télévision du Qatar, à l'occasion de la visite de l'émir à Paris, M. Mitterrand a déclaré : *« Il n'est pas possible qu'une conversation, fût-elle de quelques heures, suffise à régler des problèmes aussi complexes. Mais c'est une façon de procéder, c'est un climat de dialogue. »*

Secret, suspense et ultimes négociations

De notre envoyé spécial

Genève. – *« La nouvelle est si bonne que nous ne vous la dirons pas aujourd'hui ! »* Il est, ce mercredi 20 novembre, un peu plus de 19 heures lorsque le président Reagan lance aux journalistes, avec un sourire digne du meilleur dentifrice, cette réflexion un tantinet sadique. *Le sommet est pratiquement achevé* puisque nous en sommes aux adieux des Deux Grands à M. Kurt Furgler, *le président de la Confédération* helvétique, qui a invité MM. Reagan et Gorbatchev à un cocktail express dans sa résidence. Frustrés d'informations depuis le black-out proclamé la veille, les journalistes croyaient la fin du carême proche. Vains espoirs ! La petite phrase assassine du chef de la Maison Blanche nous condamne à quinze heures supplémentaires d'attente...

Le calvaire s'était poursuivi toute la journée. Rendant compte des entretiens du matin, M. Larry Speakes, le porte-parole de la Maison Blanche, prend soin, en début d'après-midi, de ne rien dire ou presque. Il y a bien eu un nouveau tête-à-tête Reagan-Gorbatchev – il a duré soixante-neuf minutes, – mais, comme c'est le troisième, ce n'est plus une nouvelle, cela devient une habitude. Les entretiens – *qui ont* eu lieu à l'ambassade soviétique et qui ont, semble-t-il, porté sur les crises régionales (c'était prévu) – ont été jugés *« utiles »* par M. Reagan, *« animés, francs, sérieux, responsables »* par M. Gorbatchev.

Le secrétaire général soviétique (M. Zamiatine, le porte-parole du Kremlin, *le confirmera un peu plus* tard) a eu, lors d'une interruption de séance, des paroles pleines de bon sens pour dresser un premier bilan : *« Beaucoup de choses nous divisent,* a-t-il dit, *mais le monde respire mieux depuis nos entretiens. Des divergences sérieuses existent entre nous, mais nous sommes aussi d'accord pour améliorer notre compréhension réciproque. Le fait que cette rencontre ait eu lieu est important. »*

M. Speakes confirme aussi qu'il a *été* question d'un voyage de M. Gorbatchev aux Etats-Unis, mais refuse de préciser si l'invitation a été *acceptée*. Il *nous détaille,* en revanche, tous les cadeaux échangés entre les Reagan et les Gorbatchev, jusqu'aux *dimensions, au centimètre* près, du coffret Chippentale qui va dorénavant orner l'intérieur du secrétaire général, sans oublier le motif floral du bol de porcelaine offert par Mme Reagan à Mme Gorbatchev.

Un quatrième tête-à-tête

La seconde prestation de la jour*née de M. Speakes, qui porte sur* les entretiens de l'après-midi, n'est guère plus riche que la première. Nous apprenons *cependant qu'il* y a eu un quatrième tête-à-tête Reagan-Gorbatchev dans l'après-midi (total : quatre heures vingt-trois, à diviser par deux en raison de la traduction), et que les deux dirigeants ont chargé leurs collaborateurs de mettre au point une formule pour dresser un bilan de ce sommet qui, décidément, privilégie beaucoup la forme peut-être au détriment du fond. Les *experts devront* faire leurs *propositions à l'issue du dîner offert* par M. Reagan à la délégation soviétique (c'est M. Gorbatchev qui avait « traité » la veille au *soir* la délégation américaine).

M. Speakes, qui esquive avec adresse des rafales de questions, promet de revenir à l'heure du dîner fatidique. On comprend parfaitement alors que, du côté américain, on continue à rechercher une presta*tion médiatique de MM. Reagan et* Gorbatchev pour couronner les quarante-huit heures de la rencontre et *alors qu'on se fait tirer l'oreille* du côté soviétique. le secrétaire général n'a-t-il pas déjà fait savoir depuis plusieurs heures qu'il tiendra, quoi qu'il en soit, une conférence de presse jeudi matin à 10 heures ?

C'est à 23 h 30 que M. Speakes est enfin habilité à annoncer la nou*velle : MM. Reagan et Gorbatchev* participeront jeudi matin à 10 heures (la conférence de presse du secrétaire général est maintenue mais elle a été retardée) à une brève « cérémonie » au cours de laquelle ils exposeront leurs impressions à la suite du sommet et les décisions aux*quelles ils sont parvenus.*

S'agira-t-il d'un communiqué commun ? De déclarations séparées ? M. *Speakes*, manifestement, ne le sait pas encore. Il sait cependant que la « cérémonie » aura lieu au Centre de presse international. Nous aussi, puisque la bâtisse, qui vient d'être envahie par des agents de sécurité américains, soviétiques et suisses, va nous être interdite dans quelques minutes jusqu'au lendemain.

JACQUES AMALRIC.

Mmes Reagan et Gorbatchev ont posé la première pierre du musée de la Croix-Rouge

De notre correspondante

Genève. – *S'il est un emblème* qui écarte toute politique, c'est bien celui de la Croix-Rouge. Il a pris naissance à *Genève* en *1859* grâce à l'idée d'un banquier du cru, Henry Dunant, bouleversé par les horreurs de la guerre. C'est donc probablement sans arrière-pensées que les deux dames les plus importantes du monde se sont retrouvées le deuxième jour du sommet en com*pagnie de Mme Ursula Furgler,* épouse du président de la Confédération, pour poser la première pierre du musée international de la Croix-Rouge. Geste qui ne fut, à vrai dire, que symbolique car les services de sécurité avaient estimé qu'il était dangereux pour les deux grandes dames d'être en contact avec du ciment. La pierre fut donc remplacée par un cylindre contenant des messages sur parchemin signés de Mmes Gorbatchev et Reagan.

La création de ce musée est due à l'initiative d'un délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), *M. Louis Marti. En mission* à plusieurs reprises au Proche-Orient depuis la guerre de six jours, en Grèce au temps des colonels, où il réussit à visiter sans témoins des détenus politiques, puis au Bangladesh, à Chypre, au Liban et au Tchad, il s'était rendu compte que le monde ignorait presque tout de l'activité de la Croix-Rouge dans les conflits armés et dans les situations de troubles internes. Le musée, qui *ouvrira ses portes en 1988, est des*tiné à pallier cette lacune. Sa construction doit coûter 14 millions et demi de francs suisses, et son architecture sera totalement inédite. Le CICR et les autres institutions de la Croix-Rouge ne participent d'aucune façon à son financement, car leurs fonds doivent servir à des tâches humanitaires. C'est par conséquent une fondation privée qui est *chargée de récolter les sommes nécessaires.*

Un climat très détendu

Mme Nancy Reagan, tête nue, pull-over noir et manteau rouge, a souligné dans son discours le *« rôle particulièrement important »* qui revient à la Croix-Rouge *« dans le monde troublé d'aujourd'hui »*. Elle a exprimé le souhait que soit *« gardé un but bien vivant dans nos cœurs : le bien de l'humanité »*. Elle a offert pour le musée un chèque de 10 000 dollars, ce qu'elle a qualifié de *« don symbolique »*, en précisant qu'il ne s'agissait que du coup d'envoi de la contribution financière de son pays.

Pour Mme Raïssa Gorbatchev, également tête nue, mais manteau gris garni d'un col de fourrure, la création de ce musée est bien plus qu'un *« témoignage de reconnaissance envers ces femmes et ces hommes dévoués qui ont mis leur talent, leur énergie, leur enthousiasme et parfois même leur vie au service des humains »*. Elle a ajouté que *« les hommes peuvent avoir – et ont – une philosophie différente, mais il nous faut simplement trouver un langage commun lorsqu'il est question de la vie, de la santé et de l'avenir de l'homme »*. Le gouvernement soviétique contribuera à la création du musée.

On ignore la forme que pourra revêtir cette contribution, mais on ne saurait affirmer que la compréhension de l'URSS envers l'action du CICR soit au beau fixe : les délégués du CICR ont été contraints de quitter l'Afghanistan et, qui plus est, *ils n'ont jamais pu* déployer la moindre activité en URSS, alors que même les dictateurs d'Amérique latine leur ont permis de fournir leur assistance traditionnelle, neutre et humanitaire, aux détenus politiques.

La cérémonie ne s'est pas moins déroulée dans un climat très détendu, et M. Marti a invité les épouses des deux hommes les plus puissants du monde à revenir ensemble à Genève pour l'inauguration du musée.

Mmes Gorbatchev et Reagan devaient se retrouver plus tard autour d'une tasse de thé, puis au cocktail offert par le président de la Confédération et enfin au dîner chez les Reagan, *dans la demeure patri*cienne des environs élégants de Genève, où ils résident durant le sommet.

ISABELLE VICHNIAC.

DIPLOMATIE

LE SOMMET DE GENÈVE

De modestes espoirs chez ceux qui, à Moscou, « pensent autrement »

De notre correspondant

Moscou. — Le sommet de Genève a suscité un certain espoir chez ceux qui, à Moscou, « pensent autrement ». Mais il n'y a rien eu de comparable à l'effervescence provoquée, par exemple, il y a dix ans par la signature des accords d'Helsinki. Il y avait, à cette époque, une réflexion politique, une volonté de changer le système et toutes sortes de tendances, libérale, social-démocrate, slavophile, etc. On chercherait en vain, aujourd'hui, un tel bouillonnement. D'ailleurs, affirme un candidat à l'exil, chassé à ce titre de sa chaire à l'université de Moscou, *« il n'y a presque plus de dissidents. Il faut oublier ce mot ».*

Les trente-six personnes qui ont apposé leur signature il y a trois semaines au bas d'un manifeste au nom du Groupe pour l'établissement de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis sont encore plus isolées que ne l'étaient il y a dix ans leurs prédécesseurs. Ces *« pacifistes indépendants », comme ils se définissent* eux-mêmes, sont le dernier carré d'opposants « déclarés ».

Estimant que le désarmement est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour assurer la paix, ils proposent aux dirigeants soviétiques et américains une série de mesures supplémentaires. Ils réclament le développement des *« échanges des idées et des hommes ».* Ils affirment qu'il est pour cela indispensable *d'augmenter « la vente des périodiques, journaux et publications diverses »* d'un pays à l'autre. Il faut, en outre, selon eux, *« donner régulièrement la possibilité aux dirigeants de l'un de s'exprimer dans les médias, y compris la télévision, de l'autre ».* Ils ont élaboré un plan ambitieux portant sur l'échange chaque année d' *« au moins cinquante »* écoliers, lycéens et étudiants.

Le Groupe pour la confiance, fidèle à l'esprit des années 70, suggère la création d'une université américaine à Moscou et d'une *« université soviétique dans une ville quelconque des Etats-Unis ».* Il propose, pour couronner le tout, l'institution d'un fonds géré par des personnalités indépendantes qui veilleraient à l'application de toutes ces mesures, ainsi que d'une commission internationale qui défendrait les militants pacifistes poursuivis dans l'un ou l'autre pays en raison de leurs activités. L'ensemble de ce projet a de fortes chances de rester toujours ignoré de l'immense majorité des Soviétiques...

Lassitude

Les intellectuels non conformistes ou indépendants (ces termes sont désormais plus adéquats que celui de « dissident ») sont de toute façon un peu las des discussions de jadis, des *manifestes et des pétitions,* ainsi que de la cascade de perquisitions, arrestations, interrogatoires, reniement pour certains, départ dans les camps pour d'autres, qui ont suivi. Même le débat, d'ailleurs bien antérieur à la révolution de 1917, entre « slavophiles » et « pro-occidentaux » suscite désormais un bâillement d'ennui chez beaucoup d'intellectuels. *« L'heure est à la vie privée, à la recherche des satisfactions individuelles, qu'elles soient matérielles ou esthétiques »,* affirme l'un d'eux.

Il y a en outre le « phénomène Gorbatchev ». Beaucoup « d'indépendants » sont conscients de leur isolement, ainsi que la popularité du « numéro un ». Il plaît aux femmes, *« surtout à cause de la lutte antialcoolique »,* remarque en souriant un des rares spécialistes russes de la psychanalyse. Celui-ci a une consultation dans un hôpital pour alcooliques. On ne peut le soupçonner d'un préjugé favorable puisque voilà des années qu'avec sa femme et leur petite fille, il essaie, sans succès, de partir pour la France. L'OVIR (l'organisme qui délivre les visas), leur conseille d'ailleurs, selon la procédure désormais classique, de déposer des demandes pour Israël, alors qu'ils ne sont juifs ni l'un ni l'autre...

« Les intellectuels sont intéressés à la réussite du sommet de Genève, non pas par idéalisme, mais pour des motifs tout à fait égoïstes. Un succès pourrait ouvrir quelques espaces de liberté, par exemple, par la circulation des livres et des revues, des films étrangers », explique un jeune écrivain. *« Pour les intellectuels de l'Ouest, un échec à Genève ne changerait rien à leur travail, à leur activité quotidienne. Pour nous, si. Et d'ailleurs, pas seulement pour nous. Les « tchinovniki », les bureaucrates du parti, les clercs de la culture officielle, souhaitent également des progrès à Genève. Ne serait-ce que parce qu'ils espèrent décrocher un voyage à l'étranger pour pouvoir acheter sans drame des cigarettes américaines »,* ajoute-t-il.

On est bien loin des utopies et des exigences du mouvement dissident d'il y a dix ans. Notre interlocuteur conclut, non sans ironie, que le sommet aura au moins permis la diffusion, le 16 novembre, sur la première chaîne de télévision, d'un film avec Lawrence Olivier et Katharine Hepburn. Voilà longtemps, en effet, que les spectateurs soviétiques n'avaient pas eu droit, le samedi soir, à un bon film américain.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Mme Sakharov sera à Rome le 2 décembre

Newton *(AP, UPI).* — Elena Bonner, l'épouse du dissident soviétique Andrei Sakharov, arrivera à Rome le 2 décembre et sera à Boston, aux Etats-Unis, le 7. Elle a elle-même annoncé ces dates, mercredi 20 novembre, au cours d'une conversation téléphonique, depuis Gorki, avec sa fille Tatiana Yankelevitch, qui vit à Newton (Massachusetts). Selon cette dernière, Mme Bonner lui aurait dit, pendant cet entretien de quarante minutes, qu'elle s'était engagée à ne pas se confier à la presse occidentale pendant son séjour hors d'Union soviétique.

« Si elle rompt cette promesse, elle risque de ne plus être autorisée à retourner en URSS », a déclaré Efrem Yankelevitch, le gendre de Mme Bonner. Le couple a également pu échanger quelques mots avec Andrei Sakharov.

Le savant soviétique vit en exil intérieur à Gorki, ville interdite aux étrangers, depuis 1980. Sa femme y est également assignée à résidence depuis l'an dernier.

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EUROPÉENNES

L'élargissement de la CEE va encourager l'essor de nos régions du Sud

nous déclare Mme Lalumière

L'Assemblée nationale devait, ce jeudi après-midi 21 novembre, examiner deux projets de loi relatifs au fonctionnement financier de la Communauté européenne, puis celui qui concerne l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Secrétaire d'Etat aux affaires européennes, Mme Catherine Lalumière précise, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, les conséquences de cet élargissement et la façon dont se pose désormais, selon elle, la question de la réforme des institutions communautaires.

« L'adhésion de l'Espagne et du Portugal doit devenir effective dans quelques semaines. Que va y gagner la CEE ?

— Je suis persuadée que cette adhésion, qui permet au Sud de faire contrepoids au Nord, renforce l'Europe. L'Europe des démocraties sera confortée par l'arrivée de ces deux nouveaux membres, qui nous offrent également de nouveaux débouchés économiques au plan industriel et même agricole. Je songe, par exemple, à nos possibilités d'exportation de céréales, de lait, de viande...

— Certains ne vont-ils pas vous reprocher d'avoir négocié trop vite et d'avoir ainsi sacrifié des intérêts nationaux ou régionaux ?

— Ceux qui ont ouvert ces négociations — il y a huit ans ! — souhaitaient les terminer beaucoup plus rapidement. En 1979, le ministre des affaires étrangères de l'époque (1) déclarait qu'elles dureraient seulement trois ans. Vous voyez que nous avons été réalistes et prudents. D'autre part, n'oubliez pas que les négociations qui ont précédé les autres élargissements ont été, en comparaison, presque bâclées. Un travail fantastique a été accompli pour préparer l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Tous les observateurs crédibles admettent que nous avons mis au point de bonnes réformes préventives, des garanties très sérieuses au niveau du traité et des mesures d'accompagnement intéressantes.

— Les producteurs de fruits et légumes et de vin manifestent tout de même beaucoup d'inquiétude. Qu'avez-vous fait pour eux ?

— Nous avons, en quelque sorte, mis la maison en ordre, avant d'accueillir nos nouveaux hôtes, et nous avons fait précédé l'élargissement de réformes internes dans différents domaines : fruits et légumes, viticulture, pêche, questions financières, etc. Au sein du traité, tous les chapitres et garanties ont été travaillés en profondeur, point par point : industrie, sidérurgie, agriculture, vin, pêche... Rien n'a été négligé. La plupart des organisations professionnelles concernées nous ont d'ailleurs délivré des satisfecit pour le nombre et la qualité des précautions mises en place. Les apprentis sorciers, qui, imprudemment, annoncent leur intention de renégocier, feraient bien de consulter non seulement la Constitution française et les traités, mais aussi, et pour d'autres raisons, les professionnels concernés.

— Qu'avez-vous prévu pour les régions méridionales françaises les plus touchées par l'élargissement ?

— Nous avons obtenu à Bruxelles des mesures financières d'accompagnement afin de préparer au mieux l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Ce sont les fameux programmes intégrés méditerranéens (PIM) qui doivent permettre à ces régions de se restructurer et de consolider leur économie. D'ailleurs, l'élargissement va contribuer à désenclaver nos régions du Sud, ce qui va encourager leur essor.

Un grand marché intérieur

— La mise en place d'un grand marché intérieur avant 1992 semble être devenu un objectif prioritaire de la Communauté. Quelle est la position de la France à l'égard de ce projet ?

— Le marché intérieur est effectivement une priorité dégagée par le conseil européen de Milan, en juin dernier. Une Europe à douze va regrouper trois cent vingt millions de consommateurs ! Il nous faut exploiter cette dimension. C'est une donnée fondamentale pour la modernisatin de nos entreprises. Il y a chez nos partenaires deux conceptions différentes du marché intérieur.

» La conception étroite s'inspire des options libre-échangistes traditionnelles, et prône la constitution d'un grand marché européen supprimant les obstacles, les normes techniques et les disparités de législation qui s'opposent à la mise en œuvre effective des libertés de circulation : des marchandises, des services, des capitaux et des personnes. Il s'agirait, en fait, de constituer une vaste zone de libre-échange, mais sans ossature véritable.

» *Dans la conception plus large,* qui est celle de la France, l'intérêt d'un grand marché intérieur doit reposer sur un environnement homogène pour les entreprises et les autres acteurs économiques.

— Un environnement seulement économique ?

— Economique... et social ! Nous pensons donc qu'il faut à la Communauté de nouvelles politiques et mieux prendre en compte l'intérêt *commun, par exemple en matière* monétaire, fiscale, commerciale. Pour ma part, je crois essentielle une avancée du droit des sociétés facilitant l'implantation et le développement des entreprises dans les Etats membres. Un grand marché intérieur suppose également un espace social européen, et, donc, le rapprochement des législations sociales, du droit du travail et des systèmes de protection. Il faut promouvoir le dialogue social à l'échelle européenne.

L'Union européenne

— L'élargissement et l'objectif d'un grand marché intérieur ne rendent-ils pas nécessaire la réforme des institutions communautaires en faveur de l'Union européenne ?

— C'est un enjeu qui répond, ainsi que le soulignait récemment le président Mitterrand, à *« la nécessité de porter l'Europe aux dimensions que commande l'histoire ».* Depuis quelques mois, nous nous réunissons au sein d'une conférence intergouvernementale qui doit présenter un certain nombre de propositions au conseil européen de Luxembourg, en décembre. Il devrait être décidé de réformer certaines clauses du traité de Rome en matière d'institutions communautaires, et de renforcer la pratique d'une coopération politique aussi bien en matière de politique extérieure que de sécurité européenne. Du côté français, nous souhaitons aussi la création de l'Union européenne qui regrouperait la Communauté économique et la coopération politique.

— Selon quels principes généraux ?

— Disons, d'une manière un peu schématique, qu'il s'agirait de donner à la Commission des moyens de gestion, de faciliter au conseil des ministres la prise de décisions rapides, de reconnaître au Conseil européen le rôle d'initiateur des grandes lignes de la politique européenne. Nous cherchons aussi les moyens d'associer davantage le Parlement européen aux décisions et aux initiatives européennes.

— En renforçant ses pouvoirs ?

— Les attributions du Parlement européen suivront en quelques décennies une évolution par étapes, semblable à celle que les Parlements nationaux ont connue au cours des siècles. La réflexion actuelle s'organise autour d'un renforcement de la coopération et de la concertation entre le Parlement et les autres institutions. Dans cet esprit, nous nous interrogeons sur des procédures telles que l'avis conforme du Parlement pour certaines décisions, ou encore sur les modalités d'une navette entre le Parlement et le Conseil aboutissant à des décisions inspirées par les deux institutions.

— L'amélioration du fonctionnement de la Communauté ne suppose-t-elle pas que l'on prenne davantage de décisions par vote à la majorité — et non pas à l'unanimité ?

— Certainement ! Et, dans ce but, nous étudions la possibilité de prendre, dans certains cas, des décisions à la majorité, alors que le traité prévoit encore l'unanimité. D'autre part, il est certainement nécessaire de solenniser, de rendre plus rare, le recours au fameux « droit de veto ».

— Croyez-vous que l'Europe puisse être, si peu que ce soit, un enjeu des prochaines élections législatives françaises ?

— C'est possible. Mais il faudra que chacun se pose honnêtement la question : « Pourquoi une Communauté et pour y faire quoi ? » Le gouvernement français n'est pas européen par mode, ou parce que cela fait *décoratif* dans *un programme* électoral. Les propositions françaises en faveur de la réforme institutionnelle, du grand marché intérieur, et même du passage de Dix à Douze, sont inscrites dans une seule et même politique : moderniser l'Europe comme nous modernisons la France. Parce qu'il serait vain de faire à l'échelle nationale ce qui doit nécessairement être fait à l'échelle du continent. C'est sans doute là que nous nous séparons de ceux qui, par frilosité, fuient devant les décisions difficiles à prendre.

» Non seulement nous avons pris à bras le corps le dossier européen, mais nous ne perdons jamais de vue la nécessaire cohérence de nos politiques nationales de redressement et de relance européenne. Voilà une bonne raison pour que l'idée européenne soit, en toile de fond, un enjeu de 1986. »

Propos recueillis par BERNARD BRIGOULEIX.

(1) M. Jean François-Poncet.

A Bruxelles

MM. MARIN ET MATUTES SERONT LES DEUX COMMISSAIRES ESPAGNOLS

Madrid *(Reuter).* — Le gouvernement espagnol a désigné, mercredi 20 novembre, ses deux commissaires à la CEE. Il s'agit de MM. Manuel Marin, principal négociateur de l'adhésion de son pays au Marché commun, et Abel Matutes, vice-président de l'Alliance populaire (opposition). Leur nomination prendra effet au 1er janvier 1986, lorsque l'adhésion de l'Espagne et du Portugal sera devenue effective. M. Marin se verrait confier le poste de commissaire aux affaires sociales.

AMÉRIQUES

LES ÉLECTIONS DU 24 NOVEMBRE AU HONDURAS

Un test pour la politique de Washington en Amérique centrale

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa. – Les élections générales qui doivent avoir lieu, dimanche 24 novembre, au Honduras sont d'abord un test pour la politique des Etats-Unis en Amérique centrale. Il s'agit sans doute pour les électeurs de désigner un président (trois personnalités pouvant aspirer à la vice-présidence), les 132 députés du nouveau Congrès national (soit cinquante de plus que l'actuelle Chambre) ainsi que les membres des 284 municipalités. La très longue campagne électorale n'a pas été exempte d'incidents fokloriques et truculents, de rumeurs de coups d'Etat, de querelles de sous-préfecture. La plus grave a opposé l'actuel chef de l'Etat, Roberto Suazo Cordova, au Congrès, qui le soupçonnait de vouloir se maintenir au pouvoir.

Dernier épisode, la semaine dernière, de cette bataille heureusement *arbitrée par les syndicats*, l'Eglise et les forces armées : des coups de revolver ont été échangés, *sans mal, dans l'enceinte du Congrès* entre députés du Parti libéral (au pouvoir) et du Parti national (dans l'opposition). On peut ajouter, pour compléter le tableau très « couleur locale » de ce scrutin, que les deux principales formations, libéraux et nationaux, sont chacune divisées en plusieurs tendances présentant des candidats à la présidence.

Quatre pour le Parti libéral (Efrain Giron, Carlos Roberto Reina, Oscar Mejia Arellano et José Azcocha Hoyo), trois pour le Parti national (Fernando Lardizabal Guilbertq, Juan Pablo Urrutia et Rafael Leonardo Callejas, ce der*nier en tête des sondages*). *Deux* autres formations sont en lice : le Parti innovation et unité, le PINU, qui présente Enrique Aguilar Paz à la présidence ; et la démocratie chrétienne, à la fois influente et minoritaire dans le pays, qui soutient Hernan Corrales Padilla. Neuf prétendants donc pour un seul *siège* auquel le Dr Suazo s'accroche encore, semble-t-il, un peu plus qu'il ne conviendrait.

Mais l'essentiel, au-delà de ces *péripéties, est que le Honduras* est en train de perdre son image traditionnelle de république bananière somnolente. Pour la première fois, si *tout se passe bien, l'alternance* démocratique va fonctionner : un président civil transmettant paisiblement le pouvoir à son successeur, civil, régulièrement élu. En cent soixante et une années d'une indépendance souvent plus formelle que réelle – à l'ombre de la United Fruit *ou du gouvernement des Etats-Unis*, – le quatre-vingt-troisième gouvernement qui sortira du prochain scrutin pourrait être exemplaire, à plus d'un titre.

Pour la première fois,
si tout se passe bien,
l'alternance démocratique va fonctionner...

L'*expérience des Honduriens* dans l'exercice du suffrage universel est plutôt modeste. Les révolutions de palais et les coups d'Etat *ont été* plus nombreux que les élections libres. Cette fois, on leur demande *aussi de voter pour trancher les différends* au sein des Partis libéral et national : les élections du 24 novem*bre sont également des « primaires »*. Plusieurs centaines d'observateurs internationaux sont *arrivés à Tegucigalpa pour ce nouvel* « exercice démocratique » en Amérique centrale, après ceux, très controversés, du Salvador et du Nicaragua en 1984. Les militaires, chargés de veiller au bon déroulement du scrutin, ont *solennellement* promis de *« respecter la volonté du peuple »*.

Et les soldats ont reçu l'ordre cette semaine de délester les civils des *armes, blanches ou à feu, qu'ils* pourraient encore par habitude avoir conservées sur eux. Le mythe de Sisyphe...

Une puissante base militaire américaine

L'*administration Reagan ne* cache pas son intérêt pour une consultation qui devrait, selon elle, renforcer en *Amérique centrale le* courant *« démocratique et pro-américain »*. Mais les choses sont plus complexes. Le Honduras, depuis trois ans, a été progressivement et en partie malgré lui projeté aux premières loges des conflits d'Amérique centrale. Il a été transformé – à l'occasion en tordant un peu le cou à la légalité – en une puissante base militaire nord-américaine capable de frapper à tout moment aussi bien au Salvador, contre les guérilleros du Front *Farabundo-Marti, qu'au Nicaragua*, accusé par Washington de menacer la sécurité de ses petits voisins. Spectateurs très *réticents* au début, les Honduriens sont devenus à leur corps défendant des acteurs à temps partiel.

Profondément et par nature pacifiques, préoccupés par la montée des périls, ils ne peuvent plus ignorer qu'ils sont devenus l'un des enjeux des conflits *régionaux*. Aussi la politisation croissante de l'opinion hondurienne est-elle très nette. Et le *Honduras est un allié moins docile* des Etats-Unis qu'il ne paraissait. Significativement, huit des neuf candidats *à la présidence* ont exprimé leur hostilité à la présence sur le territoire national de bases de la Contra. Cette présence pourtant évidente et prouvée a été et continue d'être niée par le gouvernement du docteur Suazo.

Les soucis des militaires

La thèse officielle est qu'il n'y a pas de rebelles nicaraguayens au Honduras. Une thèse contredite par les *multiples* témoignages de tous ceux qui ont circulé dans les régions frontalières. Seul Oscar Mejia Arel*lano, candidat du Parti libéral et* du docteur Suazo à la présidence, a « oublié » le problème brûlant de la Contra *pendant sa campagne*.

La manière d'aborder les relations avec le Nicaragua sandiniste domine en fait la vie politique du Honduras, le plus pauvre de tous les pays d'Amérique centrale. Et les militaires, dont le poids en coulisses reste déterminant, n'échappent pas davantage aux questions que se posent les politiciens et l'homme de la rue. Comment éviter d'être de plus en plus entraîné dans un conflit redouté et refusé, alors que l'aide américaine est indispensable à la *survie* d'une petite nation appauvrie, sous-développée, écrasée par la dette extérieure ? Pas étonnant si militaires et civils oscillent, à l'égard de Washington, entre une complaisance morose et de brefs sursauts nationalistes.

Les états d'âme des jeunes officiers honduriens ont coûté son poste de chef des armées au général Alva*rez en avril 1984. Le général était* un ami de l'ambassadeur des Etats-Unis, John Negroponte, et un ferme *partisan de la manière forte à* l'égard du Nicaragua. A la grande surprise de l'ambassadeur – sur*nommé à l'époque le vice-roi du* Honduras. – les commandants et les capitaines ont « débarqué » le géné*ral Alvarez et installé à sa place le* général d'aviation, Walter Lopez. Pragmatique, nationaliste, mais *conscient des véritables rapports de* force, ce dernier est donc devenu le porte-parole du courant « contesta*taire » de l'armée hondurienne*. Non sans effets. Pour faire preuve de bonne volonté, Washington a rap*pelé John Negroponte et nommé un* ambassadeur moins « actif ». Depuis six mois, des notes très aigres ont été *échangées entre le gouvernement* américain et les militaires honduriens.

Ces derniers ont fait savoir à plusieurs reprises qu'ils souhaitaient une réduction des manœuvres combinées américano-honduriennes. Celles-ci, appelées Grand Pin I, II et III, sont en fait devenues permanentes et le Pentagone songe à installer l'école de lutte anti-guérilla de la zone du canal de Panama (maintenant fermée) à Puerto-Castilla, sur la côte Atlantique du Honduras. A l'occasion des exercices Grand Pin, les Etats-Unis ont construit quatre aérodromes capables d'accueillir des avions de transport géants C-130, des sites radars, des routes stratégiques et des pièges à *chars face à la frontière du Nicaragua*. Le « cerveau » du dispositif américain est à Palmerola, à une *centaine de kilomètres de Tegucigalpa*. Mais les troupes américaines sont aussi à Trujillo, à La Ceiba, à la *Mesa et à San-Lorenzo, sur la côte* Pacifique.

Le Honduras est bien le « pivot » de la stratégie de Washington en Amérique centrale. La Contra cause également des soucis aux militaires honduriens qui redoutent – en cas de défaite des groupes armés antisandinistes – la multiplication d'incidents sur leur territoire. La « collaboration » entre armée hondurienne et groupes de la Contra avait été institutionnalisée par le général Alvarez. « *A cette époque*, déclare Edgar Chamorro, ancien dirigeant de la Contra, *les Etats-Unis fournissaient l'argent, le Honduras son territoire et l'Argentine ses conseillers militaires...* »

C'était bien sûr avant l'arrivée au pouvoir à *Buenos-Aires de Raul* Alfonsin. Les temps aussi ont changé au Honduras, bien que de manière moins radicale et moins rapide. C'est dans la nature du pays. Mais des chargements d'armes et de matériel militaire américains destinés à la Contra ont été saisis par les autorités du Honduras à l'aéroport de Tegucigalpa et certains camps de repli des rebelles antisandinistes, le long de la frontière du Nicaragua, ont été déplacés. Peu de chose sans doute mais des signes de mauvaise humeur dont Washington doit tenir compte.

MARCEL NIEDERGANG.

Canada

● *Un nouveau ministre des pêches.* – Tom Siddon, jusqu'alors ministre des sciences de la province de Colombie-Britannique, a été nommé, mercredi 20 novembre, ministre des pêcheries, en remplacement de M. John Fraser, qui avait démissionné le 23 septembre à la suite de la mise en vente de millions de boîtes de thon avarié. – *(Reuter.)*

ASIE

Thaïlande

Les relations entre le pouvoir civil et l'armée demeurent difficiles

Le procès des auteurs de la tentative de coup d'Etat du 9 septembre – dont certains sont en fuite ou réfugiés à l'étranger – doit s'ouvrir à Bangkok le 4 décembre, alors que la tension persiste entre le *pouvoir civil et une partie* au moins de la hiérarchie de l'armée.

De notre correspondant

Bangkok. – Ce qui était d'abord apparu comme la tentative désespé*rée d'un petit groupe de soldats* conduits par un colonel rayé des cadres s'est révélé être un complot *bien plus complexe*. On s'en aperçut lorsque furent arrêtés un ancien premier ministre, le général Kriangksak Chomanan, *un ancien commandant* suprême, le général Serm Na Nakkhon, plusieurs autres officiers et anciens officiers, des chefs *syndicalistes* et des dirigeants étudiants. Les suspects furent presque tous incarcérés et, le 25 octobre, les *plus* importants d'entre eux ont été formellement accusés de sédition, un délit passible de la peine de mort *(le Monde* du 26 octobre).

Un mandat d'arrêt a également été lancé contre deux anciens directeurs de tontines, interdites fin 1984 par décret royal. L'un d'eux, M. Ekkayuth Anchanbutr, disparu depuis des mois, a été aperçu en compagnie des rebelles le 9 septembre. Depuis, il est introuvable. Ces tontines avaient au cours de ces dernières années pris une importance telle que, non sans raison, le ministre des finances s'en était inquiété : certaines cagnottes brassaient des milliards de baths (1), sommes qui échappaient à tout contrôle fiscal ou bancaire. Les militaires étaient parmi les plus gros « actionnaires » de ces tontines, qui offraient des taux d'intérêt allant jusqu'à 750 % l'an.

Le fond le plus célèbre était incontestablement celui qu'animait une ancienne employée de la Compagnie nationale du pétrole, Mme Chamoy Thipso (connue dans tout le pays sous le nom de « Mae » (maman) Chamoy). Pendant un temps, elle se crut à l'abri de toute enquête. N'était-elle pas protégée par le commandant en chef de l'armée, le général Arthit Kamlang Ek lui-même ? Pourtant, « Mae » Chamoy est aujourd'hui en *prison (le Monde* du 8 octobre). Depuis son incarcération, la police a retrouvé des dizaines de kilos d'or, des *monceaux de bijoux*, des millions de baths en liquide, une véritable flotte de voitures de luxe, des terrains et des comptes en *banque* mystérieusement vides. Le procès de « Mae » Chamoy est en cours, et la dernière audience s'est déroulée à huis clos, l'un des témoins à charge ayant expliqué que sa déposition allait mettre en cause des personnalités d'« importance nationale ».

Certains estiment que la perspective du procès de « Mae » Chamoy et les révélations gênantes dont *il* sera, le cas échéant l'occasion, avaient été l'une des causes de la tentative de coup d'Etat, certains militaires voulant, à tout prix, éviter des révélations sur leurs pratiques financières.

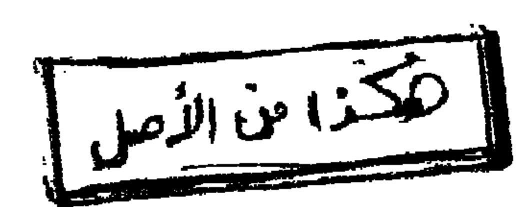
Les rapports entre le pouvoir civil et l'armée restent, en effet, délicats. Issus souvent de milieux ruraux, ayant relativement peu de contacts avec l'étranger, la plupart des militaires comprennent mal les étalages d'opinions divergentes et les querelles d'intérêts de la vie publique. Les politiciens leur apparaissent souvent comme des gens qui ajoutent à la confusion au lieu de contribuer à l'ordre social.

Quelques jours avant l'élection du gouverneur de Bangkok *(le Monde* du 16 novembre), les radios et télévisions militaires ont déclenché une vague de critiques acerbes contre les parlementaires et les politiciens, accusés « *de se quereller entre eux sans jamais rien faire d'utile* ». Ces propos du général Arthit lui valurent une ferme réplique de plusieurs *députés*, surtout de ceux du Parti démocrate, un parti considéré par nombre de militaires comme « inamical ».

Le tollé fut tel qu'un porte-parole de l'armée expliqua aussitôt que, en fait, les paroles du commandant en chef visaient, au contraire, « *à renforcer la démocratie* ». Le général Arthit encouragea ses hommes à faire usage de leur droit de vote, et, dans certaines casernes, on aurait même mis en garde la troupe contre le candidat qui n'avait pas les faveurs de l'armée.

JACQUES BEKAERT.

(1) Un bath = 0,3 F environ.


هكذا من الأصل



EUROPE

Espagne

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES EN GALICE

La gauche morcelée dans un fief de l'opposition

De notre correspondant

Madrid. – Les Galiciens se rendent aux urnes le dimanche 24 novembre pour élire leur Parlement régional, le deuxième depuis l'instauration de l'autonomie dans cette région, située au nord-ouest de l'Espagne, en 1981.

Paradoxalement, cette consultation semble susciter davantage d'intérêt à Madrid qu'en Galice même. Elle fait en effet figure de « primaire » avant les élections générales prévues pour 1986, et les nationalistes galiciens n'ont sans doute pas tort lorsqu'ils accusent les partis « madrilènes » d'effectuer dans leur région une simple « répétition générale » des joutes électorales prévues pour l'an prochain.

Les Galiciens, de leur côté, semblent d'autant moins motivés par ces élections qu'ils sont loin d'attacher à leur autonomie la même importance que les Basques et les Catalans. L'abstention (53 % des électeurs en 1981 !) *est d'ailleurs traditionnellement* élevée dans cette région rurale et peu politisée, et la manière dont *s'est déroulée* la campagne électorale n'était pas de nature à renforcer les motivations des intéressés. Les attaques personnelles ont dans l'ensemble tenu lieu d'arguments politiques, et les slogans (« *Une Galice pour tous* », « *Construire la galice* », « *En avant la Galice* ») n'ont certes pas brillé par leur originalité.

La formation conservatrice Alliance populaire s'est, sans conteste, montrée la plus active dans cette région qui constitue l'un de ses fiefs traditionnels : c'est elle qui contrôle depuis 1981 la Xunta, le *gouvernement* autonome *galicien*. Originaire lui-même de cette région, le président national de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga, a personnellement mené tambour battant la bataille électorale de sa formation, parcourant quelque six mille kilomètres en trois semaines.

Actuel président de la Xunta, M. Gerardo Fernandez Albor est à nouveau le candidat du parti de M. Fraga. Chirurgien de renom, lié aux secteurs nationalistes modérés, il a une image de modéré qui devrait lui *permettre* de *récupérer une* bonne partie de l'électorat centriste qui s'était prononcé en 1981 pour l'*Union* du *Centre démocratique*, aujourd'hui disparue. L'Alliance populaire espère de la sorte conquérir cette fois la majorité absolue, un objectif qui paraît toutefois difficile au vu des sondages.

Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) présente de son côté comme tête de liste M. Fernando Gonzalez Laxe. Ancien directeur général de la pêche dans l'administration socialiste à Madrid, il est moins connu de l'électorat local que son principal rival. La Galice est d'ailleurs pour les socialistes une région difficile : c'est elle qui a été le plus touchée par la politique de reconversion de la construction navale menée durant ces deux dernières années par le gouvernement de Madrid (le chômage atteint 35 % de la population active à Vigo !). En outre, l'inquiétude y est très vive à la veille de l'adhésion de l'Espagne à la CEE.

Deux *formations se disputent* à la fois l'électorat centriste et la position-clef de « parti-charnière » *entre* l'*Alliance populaire* et le PSOE. D'une part, le Centre démocratique et social (CDS) de M. Adolfo Suarez et, de l'autre, le nouveau (Parti réformiste démocratique (PRD) de M. Miguel Roca, qui entend se constituer sur la base d'une fédération de partis nationalistes modérés. Le PRD, qui connaîtra à cette occasion son véritable baptême électoral, sera représenté par la formation « Coalicion galega », et devance le CDS dans les sondages.

Enfin, les communistes abordent à nouveau cette consultation sous le signe de la division : au PCE « officiel » de M. Gerardo Iglesias s'oppose en effet désormais le nouveau « Parti communiste révolutionnaire » que vient de fonder son prédécesseur, M. Santiago Carrillo. Le PCE devra en outre compter avec les nationalistes de gauche de la formation « Esquera galega » et ceux, plus radicaux, du « Bloque nacionalista galego » : une profusion de partis de gauche pour un électorat qui est pourtant l'un des plus conservateurs d'Espagne !

THIERRY MALINIAK.

Royaume-Uni

Le secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord molesté à Belfast par des manifestants unionistes

De notre correspondant

Londres. – Le secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, M. Tom King, a été rudement malmené, le mercredi 20 novembre, à Belfast, par des manifestants unionistes, conduits par le pasteur Paisley. M. King a ainsi reçu une confirmation pour le moins « frappante » des sentiments de colère et de violence qui se développent actuellement dans les milieux politiques de la communauté protestante depuis la signature de l'accord anglo-irlandais la semaine dernière.

Alors qu'il se rendait à l'hôtel de ville, M. King a été arrêté sur les marches du bâtiment par un groupe de plusieurs dizaines de militants du Parti unioniste démocratique (*DUP*), *le plus virulent des deux* principaux mouvements parlementaires loyalistes de la province. L'accusant d'être un « traître » et un « républicain », les manifestants, qui brandissaient l'Union Jack et le drapeau de la province, ont rapidement débordé le service d'ordre. Un collaborateur du secrétaire d'Etat a été jeté à terre et M. King lui-même, saisi au col, a été frappé de plusieurs coups de poing. *Il n'a pas été blessé*, mais a dû battre en retraite pour regagner sa voiture blindée.

Entre autres images étonnantes retransmises par la télévision, on a pu voir celle de la silhouette imposante de M. Ian Paisley, courant dans la rue à la poursuite du véhicule... L'homme d'Eglise et leader du *DUP*, *a ensuite sommé une nouvelle* fois la police (en grande majorité protestante) de choisir « son camp ».

Cette manifestation annonce des *jours difficiles pour l'administration* britannique, désormais boycottée au niveau local et parlementaire par les partis unionistes, alors que ces derniers prévoient un rassemblement de masse dans les rues de Belfast pour samedi prochain 23 novembre.

FRANCIS CORNU.

● *Les comptes suisses de l'IRA.* – Le tribunal fédéral helvétique a ordonné, mercredi 20 novembre, à la Société de banque suisse de communiquer à Scotland Yard des informations sur les comptes ouverts au nom de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). La requête de la police a été formulée dans le cadre de l'affaire de l'enlèvement, en novembre 1983, du directeur d'une chaîne de magasins alimentaires pour lequel une *rançon de 5 millions de livres* (60 millions de francs) avait été demandée. – *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

La télévision toujours bannie de la Chambre des communes

De notre correspondant

Londres. – Il s'en est fallu de douze voix seulement, mais dans la soirée du 20 novembre la Chambre des communes n'en a pas moins repoussé une fois de plus l' « intrusion » des caméras de télévision dans ses locaux. Ses débats continueront d'être retransmis uniquement par la radio, alors que depuis le mois de janvier la Chambre des lords a tenté l'expérience, après bien des hésitations, et s'en trouve finalement satisfaite, au point d'y avoir *trouvé une raison supplémentaire de* se rappeler à l'attention du public et de faire valoir la qualité de ses délibérations *et* leur caractère *souvent* très critique à l'égard du gouvernement.

Mais les Communes, l'assemblée parlementaire qui a servi de modèle à tant d'autres dans le monde, continue d'être l'une des rares à refuser encore l'épreuve des caméras. Des personnalités des deux bords de l'Assemblée, comme l'ancien leader travailliste, M. Michael Foot, ou l'*ancien premier ministre* conservateur, M. Edward Heath, ont souligné cet anachronisme en affirmant que les Communes ne *pouvaient* plus longtemps refuser au public ce qui doit être désormais considéré comme un droit. Les partis avaient *laissé* à *leurs membres la liberté de* voter en conscience sur cette question qui leur est posée depuis près de vingt ans et l'a encore été il y a deux ans. Il ne s'agissait cette fois que de faire un essai, mais l'opposition de Mme Thatcher – qui a changé d'avis à plusieurs reprises ces derniers mois – semble avoir été déterminante. Le premier ministre est d'avis que l'introduction de la télévision risque de *perturber le jeu subtil du fonctionnement* de l'Assemblée. Elle souhaitait que l'expérience soit limitée aux « *grandes occasions* » et qu'un contrôle très strict de la réalisation des émissions et de leur « *équilibre politique* » soit imposé. D'autres ont reconnu plus clairement que la télévision présenterait parfois un bien piètre spectacle, tel celui donné récemment par des membres de l'extrême gauche travailliste quittant leurs bancs pour empêcher un ministre de parler en allant lui déchirer les feuillets de son discours. *Ou encore* celui, en 1976, de M. Michael Heseltine, aujourd'hui ministre de la défense, s'emparant de la masse d'arme du speaker pour menacer d'en frapper ses adversaires.

F. C.



A TRAVERS LE MONDE

MALAISIE

Affrontements meurtriers entre extrémistes musulmans et policiers

Kuala-Lumpur. – Dix-huit personnes ont été tuées et vingt-neuf autres blessées, mardi 19 novembre, lors d'affrontements qui se sont produits dans l'Etat de Kedah, dans le nord de la Malaisie, et qui ont opposé des extrémistes musulmans à la police. Selon le ministre de l'intérieur, M. Musa Hitam, les incidents ont éclaté alors *qu'un contingent de deux cents policiers tentait de procéder* à l'arrestation du dirigeant pro-libyen d'un groupe de musulmans extrémistes et d'une trentaine de ses hommes. Plusieurs centaines de villageois armés de couteaux, de haches et d'armes à feu se seraient alors opposés à l'arrestation, déclenchant l'affrontement. Quatre policiers et quatorze civils ont péri au cours d'une bataille rangée de plusieurs heures. Plus de cent cinquante personnes, y compris des femmes et des enfants, ont été arrêtées. Mercredi, un *couvre-feu a été décrété* dans le *district où ont eu lieu les affrontements*. Tous les rassemblements ont été interdits *sine die* dans les Etats a forte densité musulmane du nord de la péninsule. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

POLOGNE

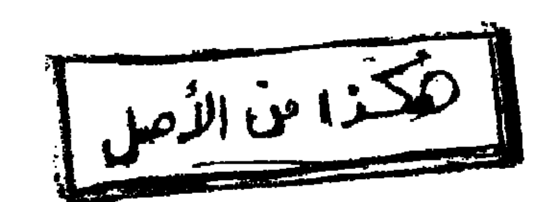
Un opposant victime d'une crise cardiaque pendant son procès

Varsovie. – Un juriste polonais proche de l'opposition démocratique, M. Antoni Lenkiewicz, cinquante ans, a été victime d'une crise cardiaque pendant son procès le mardi 19 novembre à Wroclaw et hospitalisé d'urgence. M. Lenkiewicz était jugé pour *« utilisation de la force »* contre des policiers et *« détérioration de biens publics »*, en compagnie de son frère Tadeusz et d'un étudiant, M. Bogdan Giermek. Ces deux derniers, qui avaient tenté de s'interposer *alors que M. Lenkiewicz était interpellé et brutalisé par des* hommes en civil, ont été condamnés à un an et demi de prison ferme et à une forte amende. L'incident s'était produit dans la cour d'une église de Wroclaw où M. Lenkiewicz venait de prononcer une conférence sur le maréchal Jozef Pilsudski, principal artisan de la restauration d'un Etat polonais indépendant en 1918. M. Lenkiewicz, qui s'était déjà déclaré souffrant, s'est *effondré* alors que son procès durait déjà depuis plusieurs heures. Le procès avait été émaillé de nombreux incidents. Des interpellations – en particulier celle d'un professeur de l'école polytechnique – ont été opérées parmi la centaine de personnes qui s'étaient vu refuser l'entrée du tribunal. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ANGOLA

Luanda disposerait de huit cent dix lanceurs de missiles

Selon le magazine britannique *Jane's Defence Weekly* (spécialisé dans les questions de défense), huit cent dix postes de tir de missiles *(du SAM-2 au SAM-8, de fabrication soviétique) sont* actuellement déployés dans le Sud angolais. Cette information a été transmise à *Jane's* par un responsable militaire sud-africain. Elle signifierait, pratiquement, que les militaires angolais (probablement aidés par des conseillers militaires soviétiques et cubains) disposent de plusieurs milliers de missiles pour approvisionner ces lanceurs. *Jane's* indique qu'un réseau ultra-sophistiqué de radars, capables de suivre les mouvements aériens sur la partie septentrionale de l'*Afrique du Sud, a été* déployé en Angola et au Mozambique, offrant à ces deux pays de nouvelles capacités d'interception. Indispensables aux missiles, ces systèmes radars serviraient également aux avions de combat. En Angola, *ils surveilleraient la moitié nord* de la Namibie, notamment les bases aériennes sud-africaines d'Ondangwa et d'Oshakati. Ceux déployés au Mozambique « couvriraient » les bases aériennes d'Hoedspruit, Pietersburg, Pretoria, ainsi que tout le Swaziland, précise *Jane's*. – *(AFP.)*



La technologie est une ressource mondiale

Notre actif est une question de personnes.

A la base de notre entreprise, les gens. Ceux qui créent nos produits et ceux qui s'en servent. Ils ne figurent certes pas à l'actif de notre bilan, mais nous savons qu'ils représentent la plus précieuse de nos ressources.

La technologie au service des gens

La technologie fait désormais tout à fait partie de notre existence. Elle contribue à notre style de vie, elle influence notre vie professionnelle et elle améliore la qualité de nos loisirs. Mais pour la contrôler, il faut lui redonner des dimensions humaines. C'est ce que nous cherchons à obtenir, chez Canon. Qu'ils s'agisse de conception, de fabrication ou de commercialisation, Canon s'assure que la technologie répond aux exigences des utilisateurs.

Il y a dix ans, quand nous avons mis pour la première fois un microprocesseur dans un appareil photo SLR, nous avons mis la photographie professionnelle à la portée des amateurs. Et récemment, nous avons permis à tout un chacun de posséder un copieur.

Désormais, la technologie de la cartouche, qui élimine pratiquement les pannes et constitue le principe de nos copieurs individuels, transforme également le reste du matériel de bureau — des équipements micrographiques aux imprimantes à laser.

La technologie Canon aide également les gens de manière beaucoup plus inattendue.

Prenez le Canon Communicator. Cet appareil compact se porte sur soi pour permettre à ceux qui ont des problèmes de langage ou aux handicapés moteurs d'imprimer un message sur une bande-papier. Ou encore nos appareils photo rétiniens, dont la sophistication contribue à faciliter l'établissement d'un diagnostic médical précis grâce à des photos extrêmement sensibles de l'oeil humain.

Créer une nouvelle industrie en Europe

Les individus Canon et les produits Canon sont aussi internationaux que les marchés qu'ils desservent. Près d'un tiers de nos 30.000 employés n'est pas Japonais. En fait, un sur six est Européen. Et nos dix-sept unités de vente implantées localement offrent un service efficace et personnalisé dans toute la région où elles sont.

Nos plans à long terme ont toujours compris une relation avec nos partenaires étrangers qui toucherait la production aussi bien que les ventes. Depuis 1973, les copieurs Canon NP sont fabriqués à Giessen, en R.F.A. Et à Liffré, en France, nous fabriquons des copieurs individuels depuis 1984. Ces usines ont réussi à tel point que la plupart des copieurs que nous vendons en Europe sont fabriqués en Europe. Nous fabriquons également des machines à écrire électroniques à Liffré.

Une prospérité dont chacun profite

Nos usines de fabrication soutiennent non seulement nos employés mais aussi de nombreuses industries locales, puisque de plus en plus de nos pièces détachées et fournitures viennent de ces industries. Sans parler du secteur tertiaire, de la restauration aux sociétés de transport, ou de nos investisseurs européens qui possèdent 25 pour cent de notre stock.

Mais nous ne nous contentons pas de partager nos bénéfices. Nous investissons également en ressources humaines. Nous formons les revendeurs et les représentants, les techniciens et les cadres. Et dans la foulée, nous échangeons bien davantage et apprenons à nous connaître. Et en fin de compte, c'est peut-être le plus important.

Canon

Canon Inc., Canon Europa N.V., Canon France S.A., Canon France Photo Cinéma S.A.

politique

M. Barre à la Réunion : de la « sagesse », pas de promesses

De notre envoyée spéciale

Le Tampon (La Réunion). – Journée marathon pour M. Raymond Barre qui, parti de Saint-Denis, au nord de l'île de la Réunion dont il est originaire, a rallié, le mercredi 22 novembre, Saint-Pierre, au sud, avec de nombreuses étapes dans les communes de Saint-Paul, des Avirons, de l'Etang-Salé, de Saint-Joseph et du Tampon.

Sagement commencée par une visite de l'union des coopératives d'éleveurs, la journée s'est achevée, à la nuit tombée, au milieu des danses et des chants de bienvenue à l'irrésistible fraîcheur. *« Le p'tit Créole »* était à l'honneur, celui qui comme *« tout Réunionnais vi lesse pas marche su' ot pied »* (*« tout Réunionnais ne se laisse pas marcher sur les pieds*).

Les chants et les danses n'ont pourtant pas fait oublier les *« difficultés »* que connaît l'île et que chacun des maires a voulu évoquer en accueillant l'ancien premier ministre, ce *« compatriote »* : la sécheresse, l'*« archaïsme »* des circuits commerciaux, le coût prohibitif des logements, le chômage, l'*« absence de parité sociale »* avec la métropole, et toujours ce sentiment lancinant d'être *« oubliés »*, de subir un *« amalgame »* injustifié avec les autres départements d'outre-mer, de souffrir d'un manque de *« considération »*. *« Nous avons besoin qu'on prenne parti pour nous »*, affirmait M. Paul Bénard, le maire de Saint-Paul.

« Des mesures sont nécessaires pour que cette île cesse d'être une belle fille en haillons », poursuivait le maire des Avirons, M. Lacaille.

Peu enclin à des concessions, M. Barre, corrigeant le tir quand il le fallait — *« Beaucoup de progrès ont été accomplis... Tous les gouvernements ont beaucoup fait pour cette île »*, — n'a pas cherché à présenter un programme. *« Des programmes, des promesses, vous en aurez dans cette période électorale, mais cela ne vous avancera pas d'un pas. Rien n'est plus dangereux que les promesses que l'on ne peut pas tenir. Ce qui réussit, c'est ce qui est sérieux et raisonnable. »* Il a convié les Réunionnais à participer à l'*« effort »* de redressement de la France, qui connaît *« une situation difficile »* à associer leurs efforts à ceux de la métropole, *comme cela avait pu être le cas, à* l'inverse, en janvier 1980, quand le cyclone Yacinthe avait nécessité l'octroi à la Réunion de 450 millions de francs.

Jamais sans doute l'ancien premier ministre n'avait autant évoqué son action à la tête du gouvernement de 1976 à 1981. Et pas seulement pour marquer son attachement à l'île et l'intérêt qu'il y portait quand il était au pouvoir. A la Réunion, mercredi, il n'était pas simplement un compatriote de retour chez les siens.

Même s'il a fait de nombreuses allusions à son enfance dans l'île, aux membres de sa famille enterrés dans un cimetière proche, il était, surtout l'ancien premier ministre, celui qui pourrait occuper demain les plus hautes responsabilités, comme n'ont cessé de la prédire les élus locaux qui se pressaient à ses côtés sur les estrades.

Celui aussi qui insistait sur la situation géographique de l'île *« en avant-poste »* de l'océan Indien : *« Ne l'oubliez jamais, il n'y a dans ces mers aucun autre représentant de l'Europe que vous. »* Celui encore qui, en dépit du détachement qu'il affiche vis-à-vis de la politique politicienne, a su prendre le temps d'examiner la situation électorale de l'île avant les législatives et de plaider pour l'union de l'UDF et du RPR au nom de la *« sagesse »*.

A ce langage, M. Bénard, sénateur (app. RPR), est resté farouchement hermétique. Il a annoncé, quelques minutes après avoir reçu M. Barre dans sa ville, qu'il constituait sa propre liste : *« Il faut secouer le cocotier, même si des cocos doivent tomber. »* Pourtant, M. Bénard, au milieu des élus UDF et RPR, assistait le soir même à la grande réunion publique organisée à Saint-Pierre, qui a rassemblé quelque cinq mille personnes.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le « oui mais » de la droite et des communistes au droit d'expression des salariés

Les lois Auroux, lors de leur vote en 1982, avaient été accusées de tous les maux. Aujourd'hui, elles sont entrées dans les mœurs, ou presque. La démonstration en a été donnée une fois de plus le mardi 19 novembre à l'Assemblée nationale. Les députés devaient débattre de la nécessité, ou non, de pérenniser une de ces fameuses lois, celle sur le droit d'expression des travailleurs, qui, il y a trois ans, n'avait été adoptée que pour une période d'essai allant jusqu'au 31 décembre 1985.

Il ne s'est trouvé personne pour souhaiter que l'expérience prenne fin. Tout le monde, au contraire, s'est félicité des conditions dans lesquelles elle s'était déroulée. Avec des nuances, quand même.

Le plus critique a été M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine). Pour lui, « *le bilan est très faible* », tout simplement parce que « *les lois Auroux sont devenues des chiffons de papier* », les droits nouveaux ayant été vidés de leur substance. Pour un communiste la preuve est facile : Si la droite juge acceptable, aujourd'hui, ce qu'elle refusait hier, c'est bien qu'il s'est passé quelque chose qui ne peut être sa conversion à l'intérêt des travailleurs. La clé de l'énigme, c'est que le patronat a réussi à utiliser ces nouveaux droits dans le cadre de « *la flexibilisation de la société* ».

Les communistes n'iront pas pourtant au bout de leur logique ; ils ont approuvé ce texte de pérennisation, sous pretexte que « *sa discussion avait permis son amélioration* », alors même que tous leurs amendements avaient été repoussés.

La droite, tout aussi embarrassée, a reconnu, par les voix de MM. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) et Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), que ses prévisions catastrophiques d'il y a trois ans ne s'étaient pas réalisées. Si, finalement, elle s'est abstenue, c'est que ce texte étend l'obligation de négocier, pour tenter de mettre en œuvre *un droit d'expression des salariés*, aux entreprises de moins de 200 personnes, y compris celles de moins de 50 *salariés si elle disposent d'une* section syndicale. L'opposition aurait préféré que seule la possibilité de négocier fût ouverte aux petites et moyennes entreprises.

La position du PS était plus facile, puisqu'il lui suffisait de faire remarquer que, tout s'étant bien passé, il n'y avait pas de raison de ne pas continuer. Mme Ghislaine Toutain (PS, Paris), rapporteur de la commission des affaires sociales, espère même que cette pérennisation permettra une « *relance* » de la mise en œuvre de ce droit d'expression, dont elle a bien dû reconnaître qu'il s'est un « *un peu essouflé* » ces derniers temps.

Retour aux subventions spécifiques pour les petits commerces

La dotation globale d'équipement des communes ne représente, financièrement, pas grand-chose : 2,4 milliards de francs en 1986, alors que les communes dépenseront, pour s'équiper, 55 milliards de francs. Mais c'est un sujet politiquement brûlant, les 36 000 maires de France étant des « grands électeurs ». Aussi tous avaient-ils salué, en 1982, sa création, qui permettait aux maires d'échapper à la tutelle de l'administration. Chacun a dû convenir, néanmoins, que le mécanisme de cette dotation n'était pas adapté aux petites communes. D'où le projet *gouvernemental de créer, pour les* communes de moins de 2 000 habitants, des subventions spécifiques, réparties par les préfets après avis d'une commission d'élus.

Comme au Sénat, qui a repoussé ce texte le 6 novembre, tous les intervenants à l'Assemblée nationale, le mercredi 20 novembre, ont voulu se montrer les meilleurs défenseurs des élus. M. Dominique Frelaut (PC, Hauts-de-Seine) a expliqué la non-participation de son groupe au vote par son souhait que soit accru le crédit de l'Etat pour cette DGE. C'était déjà la position de la droite sénatoriale et, donc, de M. Jean-Pierre Soisson, qui s'est plaint aussi, d'un recul de la décentralisation et de la complexité du texte, ce qui a amené le RPR et l'UDF à voter contre.

Les socialistes ont pensé que cette réforme vaut mieux que la situation actuelle. Ils ont amélioré le cas des communes touristiques, prévu une *situation particulière pour les DOM-TOM*, modifié la composition de la commission d'élus, notamment en supprimant la présidence de droit du président du conseil général.

● *Mise en valeur de la forêt : chacun s'est félicité de l'accord* intervenu, en commission mixte paritaire, avec la majorité sénatoriale sur ce projet (*le Monde* daté 12-13 mai, 23-24 juin, 6-7 octobre et 2 novembre). C'est donc à l'unanimité que le texte de la CMP a été approuvé, après qu'eut été adopté un amendement de précision du gouvernement. Ce texte est définitivement voté, puisque le Sénat l'a adopté, dans les mêmes conditions, un peu plus tard dans la soirée.

● *Fonds spécial de grands travaux :* la cinquième tranche de ce fonds est, elle aussi, définitivement adoptée, les députés l'ayant, après les sénateurs, approuvée (le PC et la droite s'abstenant) le mercredi 20 novembre. Pour récolter 6 milliards de francs, qui devraient permettre 16 milliards de travaux, le prix des produits pétroliers sera augmenté de 2,5 centimes par litre en décembre 1986.

Th. B.

M. Bernard Villette, député de la Charente, quitte le PS

De notre correspondant

Angoulême. – M. Bernard Villette, député de la 2e circonscription de la Charente, a rendu publique, le mardi 19 novembre, sa lettre de démission du PS. Il revendiquait la deuxième place sur la liste socialiste pour les élections législatives, derrière M. Jean-Michel Boucheron, également député sortant, maire d'Angoulême. La fédération de la Charente lui a préféré M. Gérôme Lambert, vingt-huit ans, assistant du parti et petit-neveu de M. Mitterrand. M. Villette affirme qu'aucune compensation ne lui a été proposée, ni à un rang inférieur de non-éligible ni sur la liste régionale.

Une liste alternative, qui rétablissait M. Villette à la deuxième place, a recueilli la majorité dans dix-neuf sections sur les trente-deux que compte la fédération, mais la grosse section d'Angoulême a rétabli la situation et la liste fédérale a obtenu 181 voix contre 248. La convention nationale du PS des 9 et 10 novembre a ratifié ce choix.

La lettre de démission de M. Villette qualifie cette décision de « *désobligeante et injuste à l'égard d'un militant sincère et dévoué de longue date* », et de « *politiquement stupide* ». M. Villette avait adhéré au PS en 1974, et se rattachait au courant A (mitterrandiste). Elu conseiller général de Cognac-Nord en 1979, il avait perdu son siège le 10 mars 1985 au profit de M. Hardy, maire de Cognac, RPR, qu'il avait lui-même battu au deuxième tour des législatives de juin 1981. M. Hardy conduit la liste de l'union de l'opposition aux prochaines législatives.

J.-P. D.

● *L'Office foncier de Nouvelle-Calédonie* a été la cible d'un nouvel attentat dans la nuit du 20 au 21 novembre. La villa d'un quartier résidentiel de Nouméa qui abrite provisoirement les services centraux de cet organisme a été incendiée. Du mobilier et de nombreux dossiers sont partis en fumée. Le siège de l'Office avait déjà été l'objet d'un attentat à l'explosif quelques jours avant les élections régionales du 29 septembre dernier sur le territoire. – (*Intérim.*)

Selon la SOFRES

L'ÉCART SE CREUSE EN FAVEUR DE LA DROITE

Si les élections législatives avaient lieu maintenant, la gauche recueillerait 36 % des suffrages, et l'opposition de droite, avec le Front national, 60 %. C'est ce qu'indique le dernier sondage de la SOFRES sur les intentions de vote des Français, réalisé du 7 au 13 novembre auprès d'un échantillon représentatif de *mille personnes et publié par le Figaro.*

Lors de la précédente enquête de la SOFRES, le rapport gauche-droite s'établissait à 38 %-59 %.

A gauche, le PC, crédité de 10 % des intentions de vote, et le PSU et l'extrême gauche (2 %) restent stables tandis que le PS (22 %) et le MRG (2 %) perdent chacun un point par rapport au mois dernier.

Dans l'opposition de droite, le Front national (9 %) gagne 0,5 point et les divers droite (8 %) 2,5 points. Le RPR et l'UDF, en revanche, accusent une baisse de deux points : crédités de 45 % des intentions de vote en octobre, ils recueillent ce mois-ci 43 % des suffrages.

CUMUL DES MANDATS

Les députés socialistes durcissent le projet du gouvernement

La commission des lois de l'Assemblée nationale a approuvé, le mercredi 20 novembre, le rapport de M. Jean-Pierre Worms (PS Saône-et-Loire) sur le cumul des mandats. Les socialistes ont durci le dispositif proposé par le gouvernement.

Un amendement de l'UDF qui élevait de 9 000 à 30 000 habitants la population des villes dont le mandat de maire est compris dans la liste limitative des fonctions électives que ne pourra cumuler un homme politique a été repoussé. En revanche, la majorité a assimilé aux *mandats des conseillers généraux* des territoires français d'outre-mer et aux fonctions des adjoints au maire des villes de plus de 100 000 habitants ceux des maires des arrondissements de Lyon et de Marseille (ceux de Paris étant déjà pris en compte par le projet gouvernemental). Cette nouvelle disposition ne concernerait que M. Jean-*Claude Gaudin, président du groupe* UDF au Palais-Bourbon. Cette initiative a renforcé la grogne des députés UDF, qui en général sont favorables à ce projet, à condition de pouvoir l'assouplir. Or cela leur a été refusé.

M. Worms a clairement expliqué la raison de ce refus, en déclarant au terme de la réunion : « *Pour aboutir au vote de ce projet, je souhaite négocier avec le Sénat les conditions de son acceptation par la majorité sénatoriale, sans que soit remis en cause l'axe du dispositif : la limitation à deux mandats par élu.* »

La commission des lois a aussi précisé les conditions d'application de cette future législation. Elle n'entrerait en vigueur qu'au lendemain des élections de mars prochain. Dès mars 1986, les députés seront concernés, les autres hommes politiques n'étant obligés de renoncer à certains mandats qu'au fur et à mesure des échéances électorales. Ainsi, d'après M. Worms, ce n'est qu'*en 1989 que sera totalement res*pectée par tous les élus l'interdiction du cumul de plus de deux mandats.

La discussion budgétaire au sénat

LA COMMISSION DES FINANCES S'OPPOSE AUX RECETTES

Le Sénat a commencé, ce jeudi 21 novembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1986. La commission des finances réunie la veille a débattu de la première partie du budget relative aux recettes. Conformément à la décision des groupes de l'opposition majoritaire au palais du Luxembourg, elle a décidé de donner un avis négatif sur cette partie assorti de cinq amendements proposant la suppression d'autant d'articles du projet (la reconduction d'un prélèvement sur les entreprises de production pétrolière ; l'actualisation des seuils et la majoration conjoncturelle de l'impôt sur les grandes fortunes ; la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers ainsi que sur le gaz naturel et par « *coordination* » de ces suppressions, celle de l'article d'équilibre).

Le rejet de la première partie auquel la majorité sénatoriale entend aboutir entraîne le non-examen de la seconde consacrée aux dépenses, ministère par ministère. M. Henri Duffaut, sénateur socialiste du Vaucluse, a présenté lors de la réunion de la commission des finances une motion faisant part de son souhait de voir examiner les fascicules budgétaires. Cette motion a recueilli l'approbation de neuf commissaires (PS, PC et M. Josy Moinet, sénateur Gauche démocratique de Charente-Maritime), onze votant contre.

De son côté, Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste – lequel a l'intention de déposer une trentaine d'amendements sur les articles de la première partie du projet de budget – estime que la prochaine loi de finances étant une loi de « *droite* », la majorité « *de droite du Sénat se livre à toute une comédie pour n'avoir pas à se prononcer sur un texte qu'elle aurait pu présenter et défendre elle-même* ».

● *Le conseil des ministres* a nommé M. Robert Bono, inspecteur général de la santé publique et de la population, et M. Gilles Johannet, conseiller référendaire à la Cour des comptes, directeur de l'Etablissement public des invalides de la marine.

هكذا من الأصل

PREMIER MELTING - POTES DIMANCHE 24 de 11 à 20 H

(Théâtre de l'Athénée - Square Louis Jouvet 9è Métro Opéra)

La société française, les réalités de l'immigration face aux fantasmes et aux violences racistes : la pote - génération débat avec des écrivains, journalistes, scientifiques, syndicalistes, élus locaux ...

PROGRAMME

11 h - 11 h 15 — **Harlem Désir**

11 h 15 - 12 h 45 — **Identité française : différences ou assimilation ?**
PARTICIPANTS :
- Mohamed Arkoun (Professeur à Paris III Sorbonne Directeur de l'institut des Etudes arabes et islamiques)
- Pierre Bourdieu (Professeur au Collège de France)
- André Miquel (Professeur au Collège de France)
- Sami Nair (Professeur d'université - Membre du comité de direction des Temps Modernes)
- Jean-Louis Schlegel (Directeur de la revue Projet)
- Paul Thibaud (Directeur de la revue Esprit)
- *Jean François Troglic (Secrétaire nationale CFDT)*
- Jean Pierre Vernant (Professeur Honoraire au Collège de France)

13h - 14h — **Médias et Racisme**
La liste des participants sera communiquée ultérieurement

14h15 - 15h — **Science et Racisme**
PARTICIPANTS :
- Albert Jacquard (Généticien - Institut National des Etudes démographiques)
- Jacques Alain Miller (Psychanalyste)
- Alexandre Minkowsky (Professeur à la Faculté de Médecine)

15h 15 - 16h — **L'Appel de Stockolm**
PARTICIPANTS :
- Michel Butel
- Harlem Désir
- Marguerite Duras
- Marek Halter
- Bernard Henri Lévy

16h 15 - 17h — **Religions et discriminations**
PARTICIPANTS
- Cheik Abbas (Recteur de la Grande Mosquée de Paris)
- Père André Coste (Secrétaire de la Commission épiscopale pour les migrants)
- Jacques Galtier (Pasteur de l'Eglise Réformée de France - Président de la fédération protestante de France
- Le Grand Rabbin Goldman

17h 15 - 18h — **Générosité là - bas, racisme ici**
PARTICIPANTS
- Docteur Ba Thien
- Docteur Serge Chalons
- Bertrand Gallet (Prix Albert Londres 1984)
- André Glucksmann
- Docteur Bernard Kouchner
- Docteur Jacques Lebas

18h 15 - 19h 30 — **Les banlieues : comment coexister ?**
PARTICIPANTS
- Jean Claude Barbaron (Secrétaire général du SNI - PEGC)
- François Geindre (Maire d'Hérouville St Clair Calvados - Président de la Commission nationale pour le Développement social des quartiers)
- Claire Etcherelly (Ecrivain)
- Hadid Jazouli (attaché de recherche au centre d'Analyse et d'Intervention sociologique - EHESS
- Nacer Kettane (Président de Radio Beur)
- Michel Neyrneuf (Professeur, Président de Paris Goutte d'Or)

19h 30 — **L'Appel des intellectuels**
19h 45 — **Harlem Désir : Rendez - vous au 7 Décembre 1985**

et en plus des interventions de témoins du racisme ordinaire ; Mourad Bourboune ; Assad Djebaa ; P. Pyamootoo, Président de l'association des mauritiens de Strasbourg ainsi que Michel Giraud et bien d'autres amis de la pote - génération...

ENTREE LIBRE

SOS RACISME
TOUCHE PAS A MON POTE
TOUCHE PAS A LA VERITE

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 20 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été diffusé. En voici les pricipaux extraits :

● **TEMPS DE TRAVAIL**
(Voir le Monde *du 21 novembre.)*

● **EXTRADITION**
(Voir le Monde *du 19 Novembre.)*

● **LÉGISLATION SOCIALE**

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant aménagements et simplifications de la législation sociale. Une disposition de ce texte a pour objet de renforcer la lutte contre la toxicomanie en facilitant et en accélérant les poursuites contre les petits revendeurs de drogue.

Les autres dispositions du texte visent notamment à améliorer le régime de protection sociale des artistes-auteurs ; à simplifier les modalités de calcul des cotisations sociales afin de favoriser le développement du travail à temps partiel ; à généraliser l'octroi de la carte familiale de priorité ; à instituer un congé de représentation pour les responsables d'associations familiales.

Enfin, le projet de loi porte ratification de la partie législative du code de la Sécurité sociale.

● **JURIDICTIONS COMMERCIALES**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux juridictions commerciales et aux modes d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie. Ce projet (...) est le complément des réformes intervenues en matière de droit des entreprises en difficulté. Ses dispositions portent sur le régime d'élection des juges consulaires, les modalités d'exercice de leur mandat et la discipline qui leur est applicable.

● **DÉCONCENTRATION**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan et les perspectives de la politique de déconcentration (...). Il est apparu nécessaire de donner à la politique de déconcentration une impulsion nouvelle. Dans ce but, les mesures suivantes ont été arrêtées :

1) Dans le domaine de l'action économique :

— les comités régionaux des aides, présidés par les commissaires de la République, seront généralisés et prendront le titre de comités régionaux d'animation économique ;

— le rôle du représentant de l'Etat auprès des délégations régionales de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) et de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) sera renforcé sans qu'il en résulte un ralentissement des procédures.

2) Pour la gestion des crédits publics :

— des mesures ont déjà été prises ou sont en cours de discussion au Parlement en vue de confier aux commissaires de la République une plus grande responsabilité dans la gestion des crédits d'aide à l'emploi, dans la répartition des crédits de la dotation globale d'équipement et dans le contrôle des caisses de Sécurité sociale ;

— dans la même perspective, la déconcentration des crédits relatifs aux contrats de plan sera étendue au commerce extérieur et les conditions d'utilisation des crédits inscrits dans les *différents fonds d'intervention* seront réexaminées.

3) Dans le domaine de l'organisation administrative :

— les commissaires de la République recevront une compétence de droit commun pour représenter l'Etat dans les recours dirigés contre leurs décisions ou celles des chefs de service placés sous leur autorité ;

— la gestion du domaine de l'Etat sera déconcentrée ;

— une réflexion sera menée pour examiner dans quelles conditions le développement des moyens modernes de communication peut faciliter l'exercice du pouvoir de coordination et de direction des services confié aux commissaires de la République.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE**
(Voir le Monde *du 15 novembre.)*

● **COOPÉRATION AVEC LE PACIFIQUE SUD**

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur les perspectives de la coopération scientifique civile avec les pays du Pacifique sud, pour mettre en œuvre les décisions annoncées par le président de la République à son retour de Mururoa le 15 septembre.

1) A court terme, cinq actions seront menées pour renforcer notre position dans cette zone : développer l'envoi de boursiers et chercheurs français en mission ; augmenter le nombre de stagiaires des pays riverains associés à nos travaux ; former dans nos centres des volontaires du service national actif qui serviront ensuite d'experts mis à disposition des pays de la zone ; intensifier la confrontation des résultats des recherches entre scientifiques des pays concernés ; lancer un plan de modernisation de la flotte océanologique.

2) A moyen terme et en concertation avec les Etats de la région, un plan d'ensemble sera proposé ; il s'appuiera, notamment, sur nos connaissances de la médecine et de l'agronomie tropicale, de l'exploitation de l'océan, de la télédétection et des énergies renouvelables.

3) Notre coopération scientifique et technique avec l'Australie sera affermie par un effort accru dans les domaines à fortes retombées industrielles, notamment l'espace, les télécommunications, la recherche géologique et minière, et par l'engagement ou le renforcement de programmes d'intérêt commun, concernant, en particulier, l'océanographie et la météorologie.

● **SECTORISATION PSYCHIATRIQUE**
(Lire page 14.)

● **ATTRIBUTIONS MINISTERIELLES**
(Voir le Monde *des 17, 18 novembre et 20 novembre.)*

● **LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES DANS LES TOM**

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de décret modifiant la réglementation du logement des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat dans les territoires d'outre-mer. Ce décet fixe les conditions et les limites dans lesquelles les intéressés peuvent bénéficier du remboursement du loyer qu'ils acquittent lorsque leur administration n'assure pas leur logement.

● **DISSOLUTION D'UN CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil des ministres a prononcé, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la dissolution du conseil municipal de la commune de Saint-Martin-d'Ecublei (Orne).

Le mouvement préfectoral

FRANCHE-COMTÉ : M. Maurice Theys

M. Maurice Theys, préfet, commissaire de la République du Val-de-Marne, est nommé commissaire de la République de la région Franche-Comté, commissaire de la République de Doubsen, en remplacement de M. Jean Amet, nommé préfet hors cadre.

[Né le 26 décembre 1924 à Wattrelos, M. Maurice Theys, ancien élève de l'ENA, a notamment été chef de cabinet du préfet de Tlemcen (février 1957), sous-préfet de Benisaf (décembre 1958), secrétaire général de l'Yonne (septembre 1959), sous-préfet de Castelsarrasin (mai 1962), secrétaire général de l'Oise (mars 1963). Il a été chargé de mission au cabinet de M. Jean Chamant, ministre des transports de novembre 1967 à juin 1969, et conseiller technique au cabinet de M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (juin 1969-avril 1972). Secrétaire général de la Côte-d'Or en mars 1972, préfet du Lot en septembre 1975, de la Charente-Maritime en avril 1978, il était commissaire de la République du Val-de-Marne depuis novembre 1981.]

EURE : M. Georges Peyronne

M. Georges Peyronne, commissaire de la République, délégué pour la police dans le Rhône, est nommé commissaire de la République de l'Eure en remplacement de M. Henri Coury, nommé commissaire de la République du Loir-et-Cher.

[Né le 21 septembre 1935 à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), ancien élève de l'ENA, M. Peyronne administrateur civil à la direction générale de la fonction publique, devient, en 1975, secrétaire général du Gers, puis sous-préfet de Brignoles, secrétaire général de l'Ain, chargé de mission auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne. Nommé en janvier 1982, sous-préfet adjoint de Dunkerque, il était depuis juillet 1984 commissaire de la République délégué pour la police dans le Rhône.]

HAUTE-LOIRE : M. Bernard Augustin

M. Bernard Augustin, sous-préfet hors classe hors cadre, est nommé commissaire de la République de la Haute-Loire en remplacement de M. Michel Lajus, nommé préfet hors cadre.

[Né le 3 juin 1932 à Jonzac (Charente-Maritime), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Augustin a été membre de divers cabinets ministériels, aux côtés de secrétaires d'Etat UDR, de MM. Nungesser et Comiti, puis conseiller du directeur général de l'énergie et des matières premières (août 1978), responsable de la mission nationale pour la valorisation et la distribution de chaleur (avril 1980). Il est depuis novembre 1980, secrétaire général du comité interministériel de la sécurité nucléaire.]

JURA : M. Roland Hodel

M. Roland Hodel, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation de la Nièvre, est nommé commissaire de la République du Jura en remplacement de M. Alain Bidou, nommé, le 9 octobre dernier, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.

[Né le 4 septembre 1943 à Guebwiller (Haut-Rhin), M. Roland Hodel est professeur certifié dans un CES de 1967 à 1970, professeur agrégé dans un lycée de 1970 à 1973, censeur, puis proviseur de lycées techniques, à Mulhouse, de *1973 à 1977. Il devient inspecteur* d'académie adjoint auprès de l'inspecteur d'académie de Bobigny en décembre 1977, directeur des services départementaux de l'éducation de la Nièvre en octobre 1979. En juin 1984, il est nommé président du conseil d'administration du centre de formation technologique des travailleurs de l'automobile, dont la création avait été annoncée par M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, maire de Nevers au mois de mai précédent.]

LOIR-ET-CHER : M. Henri Coury

M. Henri Coury, commissaire de la République de l'Eure, est nommé commissaire de la République du Loir-et-Cher, en remplacement de M. Jean Poyer, nommé préfet hors cadre.

[Né le 26 mars 1928 à Montluçon (Allier), M. Coury est licencié en philosophie, diplômé d'études supérieures d'histoire et ancien élève de l'ENA. Successivement administrateur civil au ministère de l'intérieur en 1957, sous-préfet d'Ussel en 1959, chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, président de la République (le 1er octobre 1959), il est nommé sous-préfet hors cadre en 1961, puis préfet de la Haute-Savoie (1968), de la Charente-Maritime (1972), avant d'être nommé hors cadre en 1978. Nommé préfet de la Saône-et-Loire en 1979, il était commissaire de la République de l'Eure depuis le 5 août 1981.]

VAL-DE-MARNE : M. Henri Rouanet

M. Henri Rouanet, préfet hors cadre, a été nommé commissaire de la République du Val-de-Marne, en ramplacement de M. Maurice Theys, nommé commissaire de la République de la Franche-Comté et du Doubs.

[Né le 24 janvier 1933 à Vincennes, M. Henri Rouanet occupe de 1956 à 1960 les fonctions de chef de cabinet des préfets d'Eure-et-Loir, de l'Orne et de l'Aube. En 1962, il est nommé sous-préfet de Sainte-Menehould, l'année suivante de Saint-Jean-de-Maurienne et, en 1968, secrétaire général de la Savoie. En septembre 1971, il devient le chef de cabinet du préfet de Paris et, en novembre de la même année, directeur du cabinet du préfet de la région Alsace. Sous-préfet de Brive en avril 1974, préfet de l'Ardèche en avril 1977, il est nommé hors cadre en juin 1980 et devient directeur du cabinet de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Préfet du Lot en juillet 1981, directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur en juin 1982, il était en position hors cadre depuis octobre 1985.]

POLICE DU RHONE : M. Alain Jezequel

M. Alain Jezequel, commissaire adjoint de la République à Bayonne, est nommé commissaire de la République, délégué pour la police dans le Rhône, en remplacement de M. Georges Peyronne, nommé commissaire de la République de l'Eure.

[Né le 15 mars 1937 à Lézardrieux (Côtes-du-Nord), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jezequel, après avoir occupé divers postes de chef de cabinet de préfet puis de sous-préfet, a été secrétaire général de l'Aube (novembre 1974), sous-préfet d'Albertville (décembre 1975) ; secrétaire général des Pyrénées-Atlantiques (septembre 1979). Il avait été nommé sous-préfet hors classe le 1er décembre 1981 et était devenu en décembre 1982 commissaire-adjoint de la Républiqe à Bayonne.]

● **M. Jean-Paul Proust, directeur du cabinet du commissaire de la République d'Ile-de-France.** — M. Jean-Paul Proust, préfet horscadre, est nommé directeur du cabinet du commissaire de la République de la région Ile-de-France, commissaire de la République de Paris, en remplacement de M. Jean Le Coz, admis à la retraite.

[Né le 3 mars 1940 à Vaas (Sarthe), ancien élève de l'ENA, M. Jean-Paul Proust, administrateur civil affecté au ministère de l'intérieur, est détaché en octobre 1967, en qualité de sous-préfet, comme directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise. Nommé sous-préfet en avril 1972, il devient adjoint au directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, puis, en avril 1974, secrétaire général de la Réunion. Directeur du cabinet du directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur, en août 1975, sous-préfet de Lorient en mai 1977, il est nommé, en février 1982, directeur des pêches maritimes et des cultures marines au ministère de la mer. En juin 1985, nommé préfet hors cadre, il est chargé de la préparation des programmes intégrés méditerranéens auprès de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.]

● **M. Mathieu, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris.** — M. Michel Mathieu, sous-préfet hors classe, secrétaire général de l'Isère, est nommé secrétaire général pour l'administration de la police de Paris, en remplacement de M. Georges Frany.

***M. Vauzelle,** préfet horscadre.* — M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence de la République, avocat de profession, est nommé préfet hors cadre.

...prisonne...

QUATRE MO...

« Cherchon... (bé...

L'AFFAIRE GREENPEACE

Emprisonnement ou expulsion pour les « Turenge » ?

Les « Turenge » devaient comparaître une nouvelle fois devant la Haute Cour d'Auckland vendredi 22 novembre. Compte tenu du décalage horaire avec la Nouvelle-Zélande, leur sort devait être connu dans la nuit de jeudi à vendredi. Les deux agents de la DGSE, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, étaient passibles de la réclusion criminelle à perpétuité, mais, selon les usages judiciaires néo-zélandais, leur peine ne doit pas dépasser quatorze ans d'emprisonnement.

Lors de l'audience du 4 novembre, ils avaient accepté de plaider « coupables » raccourcissant, du même coup, la procédure engagée contre eux. En contrepartie, la justice néo-zélandaise avait consenti à ne plus retenir contre eux que le crime d'homicide involontaire au lieu de celui de meurtre, qui leur aurait valu une peine beaucoup plus sévère. En conséquence, les autorités néo-zélandaises ne les considèrent plus que comme complices de l'attentat contre le navire-amiral de Greenpeace qui, le 10 juillet dans le port d'Auckland, coûta la vie à un photographe.

Une fois leur condamnation connue, les « Turenge » seront-ils rapidement expulsés ? Les autorités judiciaires en ont le pouvoir, immédiatement. Le gouvernement le peut ensuite, quand il le voudra. Se laissera-t-il convaincre ? Les remous suscités en Nouvelle-Zélande par le coup de théâtre du 4 novembre ne plaident pas sans doute, aux yeux de Wellington, pour une remise en liberté rapide. Une partie de l'opinion néo-zélandaise entend manifestement que les « Turenge » demeurent en prison, ne serait-ce que quelques mois, symboliquement.

Leur sort reste suspendu aux négociations diplomatiques franco-néo-zélandaises. Paris se dit officieusement prêt à verser à Wellington des dédommagements, contrepartie du renflouement du *Rainbow-Warrior*, des frais d'enquête et de procès. Le déroutant premier ministre néo-zélandais se satisfera-t-il de ce geste et d'excuses, ou fera-il monter les enchères ?

Vive... la troisième équipe !

Si les « Turenge » ont une petite chance de ne pas languir trop longtemps dans les geôles néo-zélandaises, *ils le* doivent à une constatation aujourd'hui quasi générale : ce ne sont pas eux les poseurs de bombes, mais une anonyme et mystérieuse troisième équipe.

Anonyme, car personne ne se serait risqué à révéler l'identité de « lampistes » que le gouvernement a longtemps considérés comme des criminels et à qui il promettait les assises. Mystérieuse, parce que à la différence des autres envoyés spéciaux de la DGSE, cette troisième équipe n'a pas joué au Petit Poucet : aucune trace ni aucune preuve de son expédition meurtrière dans le port d'Auckland n'a pu être découverte.

Cette troisième équipe existe pourtant bel et bien, malgré les dénégations de certains militaires, qui se sont livrés, récemment, pour nier ce fait,à une nouvelle tentative d'intoxication, dont certains journaux se sont fait l'écho. Le seul a avoir gardé la tête froide, à ne pas s'être égaré dans le dédale des versions et des contre-versions est, sans doute, le super intendant Allan Galbraith. *Just facts*, les faits seulements. Suivie à la lettre par les dizaines d'enquêteurs, dont il coordonnait les recherches, cette consigne a forcé la justice néo-zélandaise à admettre que les « Turenge » n'étaient pas les poseurs de bombes.

L'enquête, a dû ainsi reconnaître le *solicitor general*, lors de l'audience du 4 novembre, ne permet pas d'attribuer aux « Turenge » d'autre rôle que *« celui qui a consisté à servir de support logistique à ceux qui ont réellement placé les explosifs »*. Des exécutants, affirme la justice néo-zélandaise, dont les identités *« n'ont pu être établies »*. L'habileté de M[es] Gerald Curry et Daniel Soulez-Larivière est moins d'avoir exploité alors les ressources de la procédure néo-zélandaise que d'avoir su tirer parti de l'existence de cette troisième équipe.

Vive la troisième équipe donc. C'est grâce à celle-ci que le gouvernement français est sorti sans trop de casse de l'impasse dans laquelle il s'était fourvoyé. On discutera sans fin de ce qui s'est dit en tête à tête après la piteuse expédition contre le *Rainbow-Warrior*, entre le président de la République et M. Charles Hernu, son ami, qui le reste. M. Laurent Fabius, lui, sera longtemps soupçonné d'avoir tout fait pour ne rien savoir, laissant le soin d'éclairer l'opinion à M. Bernard Tricot, peu dupe de la situation, puis à son ministre de la défense, dont les événements révèleront l'extrême intimité avec les militaires. Ces interrogations ne sont rien néanmoins comparées à la catastrophe qui guettait le gouvernement s'il avait persisté à mentir ou à se mentir. Comme l'a dit M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement, *« il vaut mieux une fin avec fracas qu'un fracas sans fin »*. Pauvres journalistes que l'on soupçonnera longtemps, eux aussi, mais à tort, d'avoir bénéficié de fuites gouvernementales destinées à débloquer la situation.

La découverte de cette troisième équipe permit à M. Fabius, et, malgré quelques tiraillements avec l'Elysée, de vider à chaud l'abcès, en moins d'une semaine.

Jusque-là, le gouvernement avait accumulé les bévues et les fausses manœuvres. La lettre du chef de l'Etat au premier ministre néo-zélandais, protestant solennellement de *l'innocence de la France*, date ainsi de quelques jours à peine avant les aveux complets de M. Fabius.

Il fallut cette découverte pour que le premier ministre contraigne, enfin, M. Hernu à de vraies explications et exige des officiers généraux, mis en cause par les journaux, des réponses écrites aux questions que chacun se posait.

Les deux nageurs de combat auteurs de l'attentat ont certes un mort sur la conscience, victime malchanceuse d'une opération que le gouvernement *« condamne »* évidemment, bien qu'il en ait donné l'ordre. Mais la demi-lumière dans laquelle cette troisième équipe a surgi à la mi-septembre a paradoxa*lement permis au gouvernement* de limiter les dégâts, et aux « Turenge » d'échapper à une condamnation à perpétuité.

BERTRAND LE GENDRE.

LES EXPORTATIONS DE BEURRE NÉO-ZÉLANDAIS VERS LA CEE

La France pourrait se montrer compréhensive

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Néo-Zélandais ont-ils profité de l'affaire Greenpeace pour obtenir de Paris des assurances concernant leurs exportations agricoles vers le marché des Dix ? L'hypothèse est tout à fait plausible. Maintenir un courant d'échanges vers la Communauté a été, en effet, une préoccupation constante des gouvernements qui se sont succédé à Wellington depuis le 1[er] janvier 1973, date de l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun.

La Nouvelle-Zélande était alors tout à fait dépendante de ses ventes aux Britanniques. Le Royaume-Uni, qui en avait fait un point fort de la négociation d'adhésion, avait obtenu un accès préférentiel au marché communautaire pour les exportations néo-zélandaises de beurre, de fromage et de mouton. Il était entendu que ce régime privilégié serait provisoire et les quantités en bénéficiant dégressives. Le provisoire a duré, même si l'accès privilégié au marché européen a, depuis longtemps, disparu dans le cas du fromage.

Mais, s'agissant du beurre, les Néo-Zélandais, tout en accomplissant un effort considérable pour diversifier leur production mais aussi leurs débouchés, ont insisté sur les graves difficultés qui résulteraient, pour leur économie, de la perte éventuelle du marché britannique. Leur effort a été couronné de succès. Ils ont obtenu jusqu'à présent le maintien d'un quota d'exportation. L'accord actuel, limité à *75 000 tonnes par an, doit être bien*tôt renouvelé. M. Henri Nallet, ministre français de l'agriculture, a pu s'engager à ne pas opposer son veto dans le cas où la Commission de Bruxelles proposerait de reconduire, au moins partiellement, cette facilité d'accès.

Un tel engagement, même s'il ne préjuge pas de la position que prendront les autres Etats membres, pourrait être précieux, car, traditionnellement, ce sont les Français qui contestent, avec le plus de virulence, le maintien d'un régime préférentiel en faveur de la Nouvelle-Zélande, A chaque renouvellement de l'accord, les tractations sont longues et difficiles. Il est vrai que l'opportunité de faire une place aux exportateurs néo-zélandais n'est pas tout à fait évidente dans les régions laitières françaises, au moment où l'on contingente sévèrement la production de lait à l'intérieur de la Communauté.

Le problème des exportations de mouton se pose en des termes différents. Il existe un arrangement permettant à la Nouvelle-Zélande de vendre à prélèvement réduit sur le marché britannique. Ce texte aurait dû déjà être révisé, mais, faute d'accord, il a été prorogé tel quel. Contrairement à ce qui se passe pour le beurre, cet arrangement n'est qu'à moitié satisfaisant pour les Néo-Zélandais. Les prix sur le marché britannique sont tellement bas qu'ils n'arrivent pas à remplir leurs quotas.

Wellington serait intéressé par la possibilité d'exporter directement vers les marchés français ou allemands, supposés plus porteurs. Les Français, dont les producteurs de moutons sont confrontés à de grandes difficultés, dues surtout à des dispositions contestables de la réglementation européenne actuelle, pourraient envisager d'acheter du mouton congelé aux Néo-Zélandais, à condition qu'il s'agisse de quantités très limitées et surtout qu'un prix minimum soit fixé pour les livraisons.

PHILIPPE LEMAITRE.

QUATRE MOIS APRÈS LES VAGUES DU « RAINBOW-WARRIOR »

« Cherchons véritables clandestins à la DGSE (bérets rouges s'abstenir)... »

« Le petit homme ? Nous le perdrons dans quelques mois », ironise un fonctionnaire de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) à propos de son *« chef »*, le général René Imbot, qui préfère, symboliquement, ce terme à celui de « directeur général » – son titre officiel – des services secrets français. Dans quelques mois, c'est-à-dire après les élections de mars 1986, prophétise ce même fonctionnaire du renseignement, qui donne l'opposition actuelle gagnante et qui traite de *« chef intérimaire »* le quatrième directeur général de la DGSE depuis 1981.

Pourtant, depuis le 25 septembre dernier, date de sa désignation, le général Imbot n'a pas chômé, même s'il n'a pas réussi à *« verrouiller »*, comme il l'a dit lui-même, son service autant qu'il l'a souhaité. Actif comme un ludion qui aurait monté et descendu tous les étages de la « boîte », du haut en bat jusqu'à ses abysses, pour en dresser l'inventaire avant remue-ménage, le général Imbot doit savoir que le temps lui est compté. En revanche, plus habitués aux sempiternelles réorganisations après bavure, ses fonctionnaires, civils ou militaires, ont appris d'expérience à faire le gros dos devant la tempête qui gronde.

En tout cas, le général Imbot n'entend pas agir comme un *« chef intérimaire »* et, dans certains bureaux, dont l'un a participé à la direction du projet Greenpeace, on l'a vite mesuré à ses dépens, avec la dissolution desdites « cellules ». Il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble de la DGSE, on attend de voir qui s'essoufflera le premier, du « chef » ou de la « boîte ». On doit à la vérité de constater que la DGSE est coutumière du fait : elle a toujours connu le « vibrionisme » en son sein et la « valse » des grands responsables après chaque impair.

Depuis 1981, l'affaire s'est *compliquée. En onze années*, de 1970 à 1981, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), la DGSE de l'époque n'a connu qu'un seul directeur général, M. Alexandre de Marenches. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, le général Imbot est le quatrième « patron » des services secrets français de renseignements, après M. de Marenches, qui a accepté de faire la « soudure », M. Pierre Marion et l'amiral Pierre Lacoste, qui dut donner sa démission après l'affaire Greenpeace. *« Ce n'est pas une garantie de stabilité et d'efficacité dans le travail des subordonnés »*, observe l'un d'eux.

« Si le petit homme s'en va, prophétise de nouveau le même fonctionnaire, *et il s'en ira faute d'avoir la cote auprès de l'opposition actuelle, qui lui reproche d'avoir accepté de succéder au général Delaunay à la tête de l'armée de terre en 1983, ce sera aussi mauvais pour la « boîte », qui, quoi qu'on pense de son « chef », a besoin plus que jamais d'une certaine continuité. »*

Routine

Tous les fonctionnaires de la DGSE ne sont pas aussi critiques. Nombreux sont ceux qui admettent qu'il fallait procéder à certains *réaménagements dans le* fonctionnement même du service, là où la routine favorise le relâchement des hommes et des structures, engendre les mauvaises habitudes de travail et encourage les imprudences ou les « gaffes », volontaires ou non.

Il en est ainsi des rapports de la DGSE avec « Totem », c'est-à-dire cette bourse aux échanges d'informations entre services alliés. En la circonstance, des fonctionnaires français s'accusent d'y avoir manqué de circonspection en donnent, depuis des années, plus de renseignements recueillis par eux qu'il n'en obtenaient, dans le même temps, des bavardages de leurs collègues occidentaux. *« L'échange est inégal*, dit l'un, *et, à continuer ce petit jeu sans précautions, nous sommes les dindons de la farce en dévoilant, sans contrepartie, nos plans de renseignements. »*

La même prudence devra, désormais, s'imposer dans la pratique de ce qu'on appelle le « hors commandement », c'est-à-dire le détachement de certains fonctionnaires de la DGSE au profit d'administrations ou d'organismes tels que la Direction des centres d'expérimentations nucléaires (DIRCEN) dans le Pacifique.

On se souvient que la DIRCEN, par la voix de son haut responsable, l'amiral Henri Fages, a tiré la sonnette d'alarme dans l'affaire Greenpeace, au point d'être la véritable initiatrice d'un engrenage d'actions qui devaient culminer avec le sabotage du *Rainbow-Warrior*. Placées « hors commandement », les fonctionnaires de la DGSE constituent des féodalités qui échappent, très vite et quasi inéluctablement, au contrôle de leur « centrale ». *« Loin des yeux, loin du cœur, mais surtout loin des chefs*, constate un fonctionnaire civil, *on apprend vite à s'autonomiser, à ne plus rendre compte, si, de surcroît, des océans et des milliers de kilomètres vous séparent de la hiérarchie. »*

Mais ce qui fait le plus jas[...] l'intérieur de la « boîte », c'est [...] doute la dissolution de la div[...] « action » de la DGSE et, [...] *presto*, la re-création du 11[e] [...] *lon de choc*, issu des g[...] d'Indochine et d'Algérie.

Non pas que la di[...] « action », chargée des op[...] ponctuelles, n'ait pas e[...] d'être reprise en mains a[...] échec en Nouvelle-Zéland[...] solution retenue n'est p[...] ciée, c'est le moins qu'o[...] dire, de tous les mem[...] DGSE. *« Cela ne peut [...] que dans la tête d'[...]* confie, pour déplorer c[...] un fonctionnaire civil [...] si l'on admet que la d[...] plus stricte dans une[...] taire, l'unanimité se[...] DGSE, sur l'idée que [...] davantage besoin de [...] clandestins, entraînés [...] ter que sur eux-même[...] rieur, que ces « bérets [...] ne passent pas inaperçu[...]

Le désaccord se fait [...] net chez certains foncti[...] la tête plus « politiq[...] d'autres. Ceux-là n'hésit[...] déceler l'origine des dé[...] leur service dans l'état [...] qu'ils qualifient de *« fran[...] réactionnaire »*, au sein des [...] listes de l'action. *« Entre [...] d'active et les réservistes [...] convoque régulièrement da[...] bases d'instruction*, indiqu[...] membre de la DGSE, *il se cré[...] osmose idéologique. Ces r[...] vistes ne sont pas réputés [...] leur progressisme et les a[...] déteignent sur leurs cadets, en [...] sassant leurs souvenirs d'an[...] combattants au coin du feu. »*

JACQUES ISNAR[...]

COMMUNICATION

LA CRÉATION DE LA CINQUIÈME CHAINE

Le gouvernement face à la tempête politique

« Sommes atterrés par la création cinquième chaîne italienne. Comment justifier pareille ânerie ? » Ce télégramme lapidaire est adressé au ministre de la culture et au secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. Il est signé par Claude Chabrol, Jean-Claude Brialy et Jean Poiret en tournage à Dinan. Il témoigne de la stupéfaction incrédule qui a saisi une grande partie des créateurs français à l'annonce le 20 novembre du feu vert donné à la candidature de MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi.

Une stupéfaction qui a rapidement laissé place au cours de la journée à l'indignation et à la mobilisation. La Société des réalisateurs de films tente d'entraîner Société d'auteurs et syndicats d'acteurs dans un grand mouvement de protestation contre la coupure des films par la publicité et envisage un boycottage de la nouvelle chaîne. Producteurs, distributeurs et exploitants de cinéma mettent une sourdine à leurs récentes querelles et doivent décider vendredi d'une campagne de sensibilisation de l'opinion publique. La CFDT dénonce le *« jeu politicien »* sur l'audiovisuel.

A l'Assemblée nationale, l'opposition chahute le gouvernement et le parti communiste fait chorus. M. René Monory, député CDS, dénonce le *« sauve qui peut »* du parti socialiste. M. Michel Giraud, président RPR du conseil régional d'Ile-de-France, lance un appel solennel aux élus locaux. M. Jacques Chirac affirme que la concession accordée à la nouvelle chaîne *« sera annulée »*.

Les socialistes sont embarrassés, le ministère de la culture est désemparé. M. Michel Rocard demande que soit soutenu le service public et que soient mis en place *« des garde-fous extrêmement précis sur l'accès au marché publicitaire, la place faite à la création et l'appel à la production nationale »*.

Bref, c'est la tempête. Le gouvernement qui avait imaginé, il y a un an, une offensive sur les libertés hertziennes pour faire oublier l'échec de la loi scolaire, risque de se retrouver aujourd'hui devant un problème politique tout aussi épineux qui ne se réduit pas au classique affrontement gauche-droite. *« Les Français n'ont-ils pas droit à une cinquième chaîne ?* proteste M. Georges Fillioud. *Ceux qui crient très fort aujourd'hui ont-ils peur du libéralisme ? »*

Le problème n'est pas aussi simple. Il ne s'agit plus d'opposer M. Berlusconi au banquier belge Albert Frère, qui contrôle RTL, ou même à M. Robert Hersant, qui attend la privatisation d'une chaîne publique. Professionnels de la communication et responsables politiques s'interrogent sur les singuliers avantages dont bénéficient les nouveaux propriétaires de la cinquième chaîne.

Ainsi, MM. Seydoux et Berlusconi se voient offrir pour 100 millions de francs un réseau qui couvrira en un an 28 millions d'habitants et touchera à terme 80 % de la population. Or, pour le même prix, les candidats à la télévision se voyaient offrir depuis trois mois un des deux réseaux multivilles touchant au maximum 19 millions d'habitants. L'équation économique est radicalement différente et M. Pierre Barret, président d'Europe 1, qui a longuement négocié la création de la chaîne musicale, se demande si tous les candidats ont eu droit aux mêmes données. C'est toute la transparence de la démarche du gouvernement qui se trouve mise en cause.

Plus notables encore sont les avantages accordés à la cinquième chaîne pour les cinq premières années de son existence : des dérogations importantes aux règles qui régissent les rapports cinéma et télévision ; un très faible quota de production française. Voilà qui est singulier pour un gouvernement qui s'est engagé à de multiples reprises et par écrit à *« développer les industries de programmes et à protéger le cinéma français »* (1). Au demeurant, il est peu probable que la cinquième chaîne s'aligne au bout de cinq ans sur les règles du service public. Si l'opposition, arrivée au pouvoir, privatise une ou deux chaînes publiques, MM. Seydoux et Berlusconi en tireront immédiatement parti pour demander des indemnités et une renégociation de leur cahier des charges.

La faille introduite par la cinquième chaîne risque donc de déréguler définitivement le système audiovisuel français, ruinant du même coup tout l'édifice patiemment construit par le gouvernement depuis quatre ans. En rejetant la nouvelle chaîne, l'opposition apparaît paradoxalement comme le grand défenseur des industries culturelles et tente de rallier créateurs et professionnels, jusqu'à présent favorables au gouvernement socialiste.

Dans la tempête et les contradictions, le gouvernement reste de marbre. La solidarité triomphe des états d'âme de tel ou tel ministre. M. Jack Lang, ministre de la culture, affirme qu' *« il n'y a pas de gouvernement au monde qui ait négocié avec autant de rigueur »*. Le premier ministre monte au créneau devant l'Assemblée nationale pour soutenir son secrétaire d'Etat chargé de la communication. Le président de la République abondera sans doute dans le même sens lors de sa conférence de presse.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Dans une lettre adressée le 4 février 1985 au ministre de la culture, M. Laurent Fabius indiquait : *« Pour les télévisions nouvelles qui vont apparaître, les obligations en matière de diffusion des films cinématographiques ne pourront en aucun cas être inférieures à celles qui sont aujourd'hui en vigueur pour le service public. »*

Contraintes et avantages de la cinquième chaîne face à ses concurrents

	SERVICE PUBLIC	CANAL PLUS	5e CHAINE
Interruption des programmes par la publicité :	• Interdite.	• Autorisée pour les programmes diffusés en clair (donc hors films et téléfilms).	• Autorisée.
Le cinéma : • Délais de programmation :	• 3 ans entre la sortie du film et sa diffusion à l'antenne. • 2 ans en cas de coproduction.	• 1 an.	• 2 ans jusqu'en 1990. • Puis mêmes règles que le service public.
…tes :	• 60 % minimum de films émanant de la CEE. …% minimum de films …ais.	• 60 % minimum de films français (+ 25 % des ressources à l'achat de films français).	• 25 % de films français en moyenne sur 5 ans. • Au bout de 5 ans, mêmes règles que le service public.
	… le samedi et …e avant …edi soir …près	• Pas de films le samedi après-midi et le dimanche après-midi avant 18 h, pas de films avant 21 h le mercredi et le vendredi.	• Mêmes règles que pour le service public.
		• Pas de quotas.	• 30 % de programmes français au bout de 3 ans, 50 % au bout de 5 ans. • 50 % du budget des programmes pour l'achat de programmes français au bout de 5 ans.
		quotas (150 h en	• 250 h de production originale minimale par an dès la 3e année. • 500 h dès la 5e année.
			• Facultatives.
		…nés.	• 28 millions d'habitants en un an, à terme 70 à 80 %.
			• 18 ans.

…nes à l'Assemblée nationale

…vision privée, seuls comptent …rateur, le fournisseur des …s et le responsable de la régie …itaire », dit-il. Or chacun de …es sera tenu, selon lui, par …usconi, *« un homme que le …ment reconnaît comme le … des sous-productions les …entables américaines, bré… japonaises, cosmopolites ! …e qui, de fait, est le fos…n des plus beaux cinémas …e cinéma italien »*.

…e cherchons pas à rem… mainmise par la nôtre. …e pas un Berlusconi à …s manches », a-t-il …es répliques qui appel…ion du chœur socia… aussitôt : *« Hersant,*

…promptu

… Fillioud, qui parais… répond à ses contra…uche : *« Vous semblez … 5e chaîne pourrait ne … à vos vœux, à votre …hique ou philosophi… il restera toujours les …: publiques. »* Et à ses … de droite : *« Pour des …iologiques, l'opposition …u monopole et favorable …e privée. Mais quand le …ement aménage le mono… s'insurge. Quelle première …dans ce domaine annonce-t-… le cas où elle reviendrait …oir ? La privatisation d'une … du service public ! Chacun …uvera… »*

…emier ministre devait songer …héros de son camp manquait …sion et que la virulence des … justifiait que le chef du …ment y réponde personnellement. Contrairement à son habitude et sans aucun respect pour le scénario, M. Laurent Fabius se mêle à son tour à l'impromptu.

L'amendement tour Eiffel ? L'émetteur ne peut être installé que là, et les négociations traînaient sans que cela soit la faute de TDF. Or, *« il ne serait pas normal que, dans un Etat de droit comme la France (…), un maire puisse priver de par sa seule volonté des dizaines de milliers de Français d'une chaîne de télévision supplémentaire »*. *« Si, dans les jours qui viennent, un simple accord contractuel aplanissait les difficultés qui n'ont pu l'être depuis trois mois, il est évident que l'amendement deviendrait sans objet »*, ajoute-t-il.

L'acceptation d'une chaîne privée ? *« Si la France n'organise pas elle-même ses chaînes privées, d'autres chaînes privées, étrangères celles-là, seront captées d'ici peu d'années dans notre pays, sans que nous puissions rien faire pour les contrôler. »*

Les intérêts culturels de la nation ? Ils sont préservés, puisque, *« à l'inverse de ce qui se passe en Italie, en Grande-Bretagne et même sur les chaînes publiques françaises actuellement, les programmes seront français pour plus de la moitié »*. Quant aux films présentés, ils seront aussi *« en majorité français »*.

Le dernier mot revient à M. Hermier et le rideau tombe sur sa réplique : *« Le fond du débat actuel, c'est simplement l'opposition entre le Parti socialiste avec sa télévision Berlusconi, et la droite avec sa télévision Hersant ! Que devient l'intérêt national, celui des téléspectateurs ? »*

THIERRY BRÉHIER.

A MILAN

M. Berlusconi se félicite de la victoire italienne

De notre correspondant

Milan. — *« Pouvoir ainsi exporter notre savoir-faire à la troisième puissance atomique du monde, au cinquième pays industriel de la planète ! Ce doit être un sujet de satisfaction pour nous tous Italiens. »*

Il rayonne d'une joie presque enfantine, M. Silvio Berlusconi, à peine arrivé de Paris, où vient d'être signé le contrat par lequel la France concède la gestion du réseau privé multivilles à une société présidée par M. Jérôme Seydoux et où lui-même figure pour 40 %. *« J'y crois à peine ; c'est extraordinaire*, jubile cet homme que l'on a dit glacé ; *quelle reconnaissance pour notre qualification professionelle ! »*

Lors de la conférence de presse réunie ici le mercredi 20 novembre, M. Berlusconi s'abstiendra de donner quelque détail que ce soit sur la nouvelle société créée à Paris. Mais, pour le reste, il livre quelques indications intéressantes :

1) Le 20 février 1986 est la date limite fixée par le contrat pour commencer à émettre. Mais le roi des TV privées italiennes estime pouvoir débuter avant cette date ;

2) Dans l'entourage de M. Berlusconi, on indique que la « 5 » pourra émettre un journal dans un an environ. C'est pour lui une victoire car la loi italienne réserve le monopole de cet exercice à la RAI, c'est-à-dire aux trois chaînes publiques. Quelle sera la couleur politique de ce journal ? M. Berlusconi ne croit qu'au *« professionnalisme »*. En Italie, il a donné sur ses trois chaînes la parole à toutes les tendances qui sont nombreuses ;

3) La tour Eiffel n'est pas à ses yeux un élément décisif de l'affaire ; *« il y a autour de Paris d'autres positions efficaces »* pour *« arroser »* les dix millions d'habitants vivant dans la capitale et autour ;

4) M. Berlusconi ne croit pas que la droite, si elle revenait au pouvoir en mars 1986, lui ferait payer son entente avec M. Mitterrand. Certes, *« la clause de dédit énorme, dont on a beaucoup parlé, n'existe pas »*, il l'assure. Mais la France est un *« Etat de droit »*, et cet Etat a signé un contrat de concession valable pour dix-huit ans ; il sera respecté. D'ailleurs, M. Berlusconi exclut que le président de la République ait agi en partisan dans cette affaire : *« Il en a vu les avantages réels pour le pays »*.

M. Berlusconi réfute gentiment les critiques qui lui sont faites : *« Une télévision Coca-Cola ? » « Cheval de Troie »* de la sous-culture américaine ? *« Nous produisons ici plus des deux tiers de ce que nous montrons aux téléspectateurs italiens ; au contraire, en unissant leurs forces, comme ils ont commencé à le faire à Paris, les Européens pourront faire des productions de qualité susceptibles de rivaliser avec les produits américains »*. Déjà, des discussions sont très avancées, ajoute-t-il, avec l'Espagne ; des contacts sont en cours en RFA et en Grande-Bretagne : *« Deux cent vingt millions de téléspectateurs potentiels »*, de la Scandinavie à l'Afrique du Nord. *« Les Etats-Unis d'Europe ? »* Ne rêvons pas, mais *« les peuples se connaîtront mieux »*.

Trois devoirs

Qu'est-ce qui fait courir M. Berlusconi ? Le pouvoir politique ? Non, c'est son moyen. Lui, c'est un entrepreneur ; quelqu'un qui ne peut pas s'empêcher de *« faire de l'argent »* et qui en est fier. Collégien, a-t-il sérieusement raconté en 1981 à la revue *Capital*, il apportait toujours trois devoirs à l'école : un pour avoir sa note, toujours bonne, et les deux autres pour les vendre à des camarades moins doués ! Étonnez-vous qu'avec une telle hargne, le patron de son père, le banquier Carlo Rasini, ait prêté sans barguigner au jeune homme de vingt-trois ans qu'il était en 1960, les quelques millions de lires nécessaires à l'achat d'un terrain à Milan pour y édifier un immeuble, vendu par ses soins sur plan. *« Naître pendant une guerre, grandir pendant une reconstruction »* : voici les deux premiers commandements du décalogue de M. Berlusconi, selon son biographe, le journaliste Alberto Statera.

M. Berlusconi ne se satisfait pas du portrait un peu brutal qu'on dessine de lui. Pour modifier son image d'homme sans qualités artistiques ou intellectuelles, il n'a pas hésité à acheter le théâtre Mazzini, vénérable institution milanaise. Il a lancé *CIAK*, une revue de cinéma de qualité. Il aime montrer à ses visiteurs un Canaletto, qui orne un des bureaux du siège social de son holding Fininvest, ou le Tintoret de sa villa dix-huitième aux portes de Milan.

M. Bertluconi possède plus de cinq cents sociétés, au chiffre d'affaires global de près de 20 milliards de francs. Il n'empêche : la « City » de Milan, ce quadrilatère de moins de 500 mètres de côté qui abrite les sièges sociaux de dizaines de banques prodigieuses, ne l'a pas encore admis parmi les siens. Lui en voudrait-on d'avoir figuré, il y a quelques années sur la fameuse liste des membres de la loge maçonnique P-2, dont le grand maître, M. Lucio Gelli, est aujourd'hui terré en Amérique latine ? Non ! Car il a là-dessus, donné autant de bonnes explications que beaucoup d'autres. C'est que le « crédit » — ce je ne sais quoi qui fait qu'on vous prête en confiance son argent pour le faire fructifier — il ne l'a pas. Mais, par la grâce d'un président socialiste, il est en train de l'acquérir : n'a-t-il pas malicieusement annoncé, mercredi que Mediobanca, ce saint des saints de la finance italienne, venait de lui proposer une participation dans son capital ?

JEAN-PIERRE CLERC.

Au bureau exécutif du PS

« LE RÉALISME POLITIQUE L'EMPORTE »

« Le réalisme politique l'emporte. » Cette formule de M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, résume la position qu'ont exprimée la plupart des intervenants du bureau exécutif du PS, réuni mercredi 20 novembre. Soucieux, comme le dit M. Queyranne, de *« répondre aux exigences légitimes des professionnels de la presse et du cinéma »*, les dirigeants socialistes ont admis que la décision d'autoriser une chaîne de télévision privée impliquait la recherche d'un opérateur financier, en fonction du cahier des charges défini. Selon le PS, M. Berlusconi, minoritaire dans la société constituée, présente moins d'inconvénients que la CLT, derrière laquelle se profile l'empire de M. Ruppert Murdoch. Les socialistes font aussi valoir qu'ils renforcent *a contrario* les chaînes publiques en n'autorisant, à la différence de ce que veut l'opposition, qu'une chaîne privée. Néanmoins, plusieurs intervenants, notamment Mme Françoise Seligmann et M. Didier Motchane, ont exprimé leurs inquiétudes. Mme Seligmann a souligné que les réticences manifestées dans le passé, au sein du PS, venaient précisément de l'exemple donné en Italie par M. Berlusconi. Mme Seligmann n'est pas convaincue de l'efficacité des garde-fous mis en place.

M. Queyranne, avant la réunion du bureau exécutif, avait affirmé, dans un communiqué que la concession négociée *« repose sur un certain nombre de garanties »*. M. Queyranne soulignait : *« Les obligations concernant le contenu des programmes sont fondamentales. Elles devront être strictement observées pour protéger la création française. »* La composition du capital de la société Seydoux-Berlusconi, vise, selon M. Queyranne, à *« établir un équilibre entre l'intérêt national et l'indispensable ébauche de l'Europe de l'audiovisuel »*.

JOURS DE FRANCE

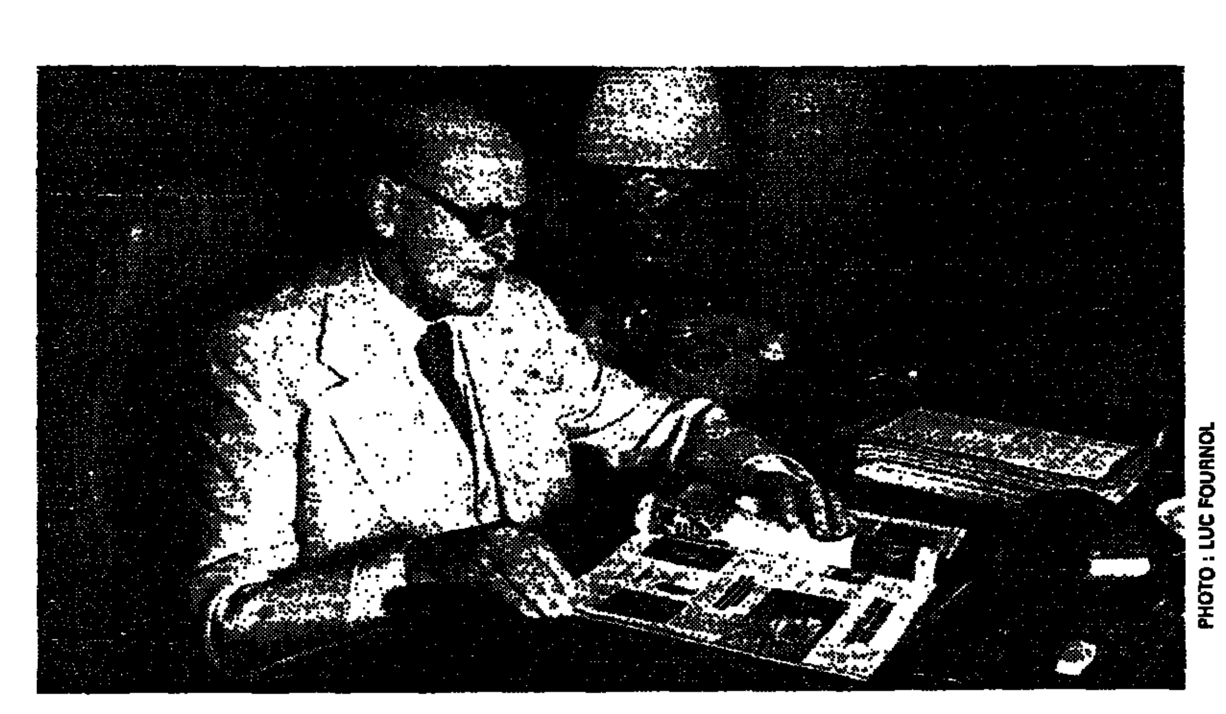


PHOTO : LUC FOURNOL

AU CAFÉ DU COMMERCE
FRANCE UNIE

Marie et François sont à la terrasse du Café du Commerce.

MARIE
Tu entends ce bruit?

FRANÇOIS
Ce doit être une manifestation, il y en a tout le temps.

MARIE
Regarde si tu vois ce que c'est.

FRANÇOIS
(Il monte sur sa chaise). Ce sont les majorettes! Mais elles sont charmantes et j'en connais deux ou trois de très jolies...

MARIE
Allons bon! Monsieur connaît des majorettes charmantes, et en plus de ça, très jolies...

FRANÇOIS
Ne dis pas de bêtises, ces majorettes très jolies, je les ai rencontrées chez des amis, c'est tout.

MARIE
Admettons! Que disent-elles?

FRANÇOIS
Elles ne disent rien, elles portent des panneaux.

MARIE
Qu'y a-t-il d'écrit sur ces panneaux?

FRANÇOIS
Il y en a trois. Sur le premier, il est écrit : France unie, sur le deuxième : France unie, sur le troisième : France unie.

MARIE
Ce n'est pas mal, mais c'est justement ton programme.

FRANÇOIS
Oui, c'est mon programme. Tous ceux qui font un programme trouvent le leur très bien, mais si je trouve le mien très bien, je dois reconnaître qu'un programme n'est pas intangible parce qu'il peut varier en fonction des événements intérieurs ou extérieurs. Ce qui est intangible, c'est de réaliser la disparition du chômage.

MARIE
Tu veux faire disparaître le chômage, mais comment?

FRANÇOIS
Permets-moi de réserver cette réponse à mes électeurs. Comme tout bon candidat, pendant cent jours, je vais aller les voir pour essayer de les convaincre, et s'ils sont convaincus tant mieux pour les chômeurs, tant mieux pour la France. Alors, je serai élu et nous viendrons prendre un verre au Café du Commerce. Si je ne suis pas élu, pour nous consoler, nous irons prendre un verre au café d'en face.

De toute façon, après les élections, nous reprendrons la publication du « Café du Commerce ».

MARIE
Tu es toujours le même, toujours de bonne humeur, toujours optimiste, mais ce qu'il y a de plus triste, c'est que nous ne nous verrons plus pendant cent jours.

FRANÇOIS
Oui, nous ne nous verrons plus pendant cent jours, alors embrassons-nous.
(Ils s'embrassent).

Marcel Dassault
député de l'Oise

I.M.P. 42-00-22-85

هكذا من الأصل

société

L'Afrique affrontée au SIDA

En Afrique équatoriale, un enfant sur trois, un adulte sur six auraient été en contact avec le virus du SIDA

Un enfant sur trois, un adulte (homme et femme) sur six ont-ils été en contact avec le virus du SIDA en Afrique équatoriale, comme l'indiquent les premiers résultats des tests de dépistage ?

Comment va-t-on faire face dans des pays où règne la misère sanitaire la plus totale, à une situation qualifiée d'ores et déjà *« d'apocalyptique »* et qui représente, pour le reste du monde, un *« danger mortel »* ? Tels sont certains des thèmes autour desquels se trouveront réunis à Bruxelles les 22 et 23 novembre, pour un congrès international consacré au SIDA africain, les plus célèbres spécialistes mondiaux de la question.

Selon le professeur Nathan Clumeck (service des maladies infectieuses de l'hôpital universitaire Saint-Pierre de Bruxelles), organisateur du congrès et qui conduit des équipes de recherches engagées au Zaïre et au Rwanda, *« si l'on ne traite pas le SIDA africain comme une priorité, il va falloir faire face à un réservoir impossible à éradiquer de virus mortels qui pourront infecter le monde entier, après avoir provoqué une hécatombe au sein des pays atteints »*.

La dernière étude conduite au Zaïre et à Kigali, au Rwanda, par les équipes des professeurs Clumeck et Robert Gallo (1) établissent qu'au Rwanda, 80 % des prostituées sont porteuses d'anticorps dirigés contre le virus LAV-HTLV.III. Il en est de même, à l'hôpital de Kigali, pour un donneur de sang sur cinq, ce qui permet d'imaginer ce que pourrait être l'extension de la maladie dans un pays dont les moyens matériels excluent que l'on puisse, comme en Occident, procéder à des tests systématiques pour écarter les donneurs atteints.

Dans la population en bonne santé, de niveau social élevé, étudiée à titre de référence, un homme et une femme sur six ont un test positif et pourraient contaminer leurs proches, leurs partenaires sexuels et, pour les femmes, les enfants qu'elle portent.

La contamination atteint, certes, des sommets dans les concentrations urbaines mais elle n'épargne pas pour autant les zones rurales les plus reculées. Une recherche conduite conjointement par l'Institut national du cancer de Bethesda (Etats-Unis) et par l'Institut de médecine tropicale d'Anvers dans une région reculée de l'est Zaïrois, à l'hôpital Fomumac de Katana, montre que 12,5 % (un sur huit) des consultants externes appartenant à une population rurale de la rive orientale du Lac Kivu ont des anticorps contre le virus du SIDA, et que douze autres pour cent ont également un test faiblement positif. Un villageois sur quatre — homme ou femme — a donc rencontré le virus, ou en est porteur, ce qui montre bien qu'il sévit en Afrique à l'état endémique et qu'il n'y a pas été récemment importé.

En revanche, la même étude révèle qu'aucun des malades soignés pour le sarcome de Kaposi dans ce vaste complexe hospitalier de *700 lits* n'a un *test positif*. Le sarcome de Kaposi, une tumeur maligne, était très rare en Europe jusqu'à l'éclosion des premiers cas de SIDA, en 1981, lorsqu'on observa qu'il s'ajoutait souvent à ce syndrome. Ces tumeurs sont en revanche fréquemment observées en Afrique et depuis très longtemps. Il semblerait donc que leur origine ne soit pas identique dans les deux continents.

Les hommes, les femmes et les enfants

Les informations qui parviennent, non sans difficulté, de l'Ouganda, du Burundi, de la Tanzanie et du Kenya s'ajoutent aux données irréfutables recueillies au Zaïre et au Rwanda pour indiquer que l'épidémie s'étend de l'Afrique équatoriale vers l'Ouest et vers l'Est et, selon certaines indications, très probablement vers le Sud. Elle revêt partout un caractère très différent de celui observé dans l'hémisphère Nord : les femmes sont aussi atteintes que les hommes : la voie de la contamination est donc hétérosexuelle.

Tous les tests conduits chez les prostituées indiquent qu'elles sont massivement porteuses d'anticorps contre le virus du SIDA (une sur trois dans une grande localité du Kenya ; plus de 80 % dans la capitale du Zaïre). Ceux qui les fréquentent le plus, les militaires, sont dès lors contaminés eux aussi à raison d'un sur cinq...

Le rôle de « protectrices de la cellule familiale » joué par les prostituées, que fréquentent largement les jeunes gens en attente du mariage, laisse entrevoir le danger de ce foyer d'infection, qiui constituait déjà une source incontrôlable d'autres maladies sexuellement transmissibles.D'autant plus incontrôlable que les préservatifs sont, comme les contraceptifs, très mal acceptés, voire purement et simplement refusés par ces populations, cela pour des raisons culturelles.

L'hypothèse d'une origine africaine du virus responsable du SIDA avait été émise dès 1982 lorsque les responsables des services hospitaliers belges spécialisés dans les maladies infectieuses constatèrent que la grande majorité des cas de SIDA diagnostiqués dans ces services l'étaient sur des Zaïrois (ou des Rwandais) récemment arrivés en Belgique dans l'espoir d'obtenir un visa d'immigration ou un permis de travail. Dès lors, furent entreprises sur place — non sans difficultés dues aux réticences politiques qu'évoquent ci-contre Jacques de Barrin — les études dont les résultats s'accumulent.

Certains indiquent que l'on retrouve une contamination par le virus LAV dans des sérums recueillis en *1972* et *1973* chez les enfants ougandais âgés de six ans en moyenne, cela aux fins d'études anthropologiques entreprises à l'époque par l'analyse des groupes tissulaires et sanguins. Dans ces sérums, conservés au Centre international d'études sur le cancer de Lyon (professeur Guy de Thé) puis testés à l'Institut américain du cancer, les stigmates laissés par le virus indiquent qu'il existait déjà il y a douze ans à l'état endémique, dans une population rurale du cœur africain.

Urbanisation sauvage ou mutation du virus ?

Le fait que des chercheurs aient pu identifier les « cousins germains » du virus LAV chez des races de singes (le macaque et le singe vert), dont l'un présente une maladie très proche du SIDA et l'autre semble protégé, bien qu'abritant le virus, par les anticorps qu'il fabrique, suggère l'hypothèse d'un foyer animal africain très ancien, puis d'un passage à l'homme soit parce que le virus s'est transformé, soit parce que les conditions écologiques (l'urbanisation accélérée, notamment) ont accru sa virulence.

La population de Kinshasa, la capitale du Zaïre (ex-Congo belge), est passée de trois cent mille habitants en 1960 à trois millions et demi aujourd'hui. L'absence d'infrastructures sanitaires aptes à faire face à une pareille concentration humaine a facilité le pullulement de ce qui pourrait bien être des cofacteurs (ou facteurs facilitants) de l'infection par le LAV, à savoir les trypanosomiases, les mycoses, les tuberculoses, la malaria et l'ensemble des maladies sexuellement transmissibles.

La présence dans l'organisme de certains de ces agents infectieux (notamment ceux de la malaria) pourrait-elle, comme viennent de le suggérer des chercheurs allemands installés en Zambie, fausser les indications recueillies quant à la présence africaine massive du virus du SIDA ? Pourrait-il y avoir une interférence dans les tests immunologiques, interférence conduisant à une prévalence élevée de « faux positifs » ?

Des travaux complémentaires sont, à l'évidence, nécessaires pour que s'éclairent ces données, qui posent, en toute hypothèse, un problème de santé publique sans précédent.

Deux cent cinquante mille hommes, femmes et enfants au moins paraissent contaminés au Rwanda (sur six millions d'habitants, dont la moitié âgés de moins de dix-huit ans). Le Rwanda, où les fonds consacrés à la santé s'élèvent à 1 dollar (8 F) par an et par personne... Soit, pour la totalité du pays, le quart de ce que coûte à la France le seul dépistage des donneurs de sang...

Le caractère *hétérosexuel* de la transmission du virus, la contamination massive non seulement des hommes mais aussi des femmes et des enfants, laissent à penser que le *LAV-HTLV III* présent en Afrique a une virulence bien supérieure à celui observé en Europe, et que la contamination hétérosexuelle, très rare jusqu'à présent dans nos pays, pourrait y faire son apparition et susciter une dissémination exponentionnelle de la maladie.

En l'attente, dans une dizaine d'années peut-être, d'un vaccin efficace et qu'il faudrait appliquer à la totalité des populations, le drame du SIDA africain laisse les autorités politiques locales totalement désarmées. Nier l'ampleur de ce drame ne peut qu'en aggraver l'évolution. Mais il est clair que rien ne pourra être *fait, à titre préventif*, sans une mobilisation intense de la coopération sanitaire internationale et sans un effort d'information et d'éducation qui semble dépasser, et de loin, les moyens dont dispose l'Organisation mondiale de la santé.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) JAMA du 8 novembre 1985.

Virus et visas

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — A force d'entendre dire, un peu partout, que l'Afrique équatoriale et l'Afrique de l'Est sont les « berceaux » du SIDA, de lire des rapports médicaux qui semblent en accréditer l'idée et des articles de presse qui y font largement écho, les gouvernements concernés finissent par réagir violemment — et souvent maladroitement — à ce qui leur paraît être une campagne *« d'inspiration raciste »*, orchestrée par certains pays occidentaux en quête de bouc émissaire.

Avant que l'affaire ne prenne *un tour passionnel, certains pays* africains avaient essayé de jouer, très honnêtement, cartes sur table. Ce fut notamment le cas de la Tanzanie et du Rwanda où, à travers la presse locale, les spécialistes tinrent l'opinion publique informée des cas de SIDA portés à leur connaissance. Aujourd'hui, on évite, au contraire, de trop en dire en haut lieu. Ne raconte-t-on pas que certains coopérants ont été invités à se montrer discrets sur le sujet sous peine de se voir notifier une mesure d'expulsion, que des visas d'entrée ont été refusés à des journalistes qui se proposaient d'enquêter sur cette maladie « honteuse » ?

Il n'empêche que la psychose du SIDA a gagné ces pays africains. Début novembre, le gouvernement de Zanzibar a interdit l'importation de vêtements usagés, sous prétexte qu'ils pourraient avoir été portés par des personnes contaminées par une maladie qui a déjà coûté la vie à plusieurs dizaines de Tanzaniens...

C'est au Kenya, qui aura accueilli, en 1985, près de quatre cent mille touristes et qui envisage de franchir, dans les prochaines années, le cap du million de visiteurs, que l'on s'inquiète des effets néfastes du SIDA sur cette importante source de devises. La dernière visite de la flotte américaine à Mombasa a mis dans une colère noire des milliers de prostituées, furieuses d'avoir été boudées par les marins en goguette.

Les autorités kényanes tentent d'endiguer, comme elles le peuvent, le flot de mauvaises nouvelles qui parviennent de l'étranger. Elles affirment que, jusqu'à maintenant, une vingtaine de cas seulement ont été dépistés, soit seulement un cas par million d'habitants, alors qu'aux Etats-Unis le taux de contamination de la population est, selon elles, quarante fois supérieur. Même M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat, est monté sur ses grands chevaux pour dénoncer cette *« campagne de haine »* et inviter ses compatriotes à faire la sourde oreille à ces *« mensonges proférés par nos ennemis »*.

JACQUES DE BARRIN.

UNE RÉFORME DU FINANCEMENT DES SECTEURS PSYCHIATRIQUES

M. Edmond Hervé, secrétaire *d'Etat chargé de la santé*, a présenté, mercredi 20 novembre, au conseil des ministres, un projet de loi relatif à la sectorisation psychiatrique. Ce projet, qui fait suite à la loi du 25 juillet 1985 donnant un statut légal au secteur psychiatrique (*le Monde* du 22 mai), prévoit que, dès 1986, la Sécurité sociale — et non plus l'Etat — financera le secteur psychiatrique extra-hospitalier. Aux trente-deux milliards de francs de dépenses annuelles hospitalières en psychiatrie vont donc venir s'ajouter quelques deux milliards et demi de francs de dépenses extra-hospitalières.

Dans l'esprit du législateur, il reviendra tant à l'autorité préfectorale qu'au conseil départemental des maladies mentales — l'organisme consultatif chargé de donner son avis sur tout ce qui concerne la politique psychiatrique départementale — de prendre certaines mesures incitatrices destinées à favoriser la mise en œuvre d'une politique de développement de la psychiatrie extra-hospitalière. Cela étant, rien — légalement — n'obligera un directeur d'hôpital ou de caisse d'assurance-maladie récalcitrant à appuyer le secteur extra-hospitalier plutôt que l'hôpital de secteur.

Si ce projet de loi est plutôt bien *accueilli par les différents syndicats* de psychiatres, il n'en va pas de même du côté de la Sécurité sociale qui voit là un risque d'aggravation de son déficit. Le gouvernement estime au contraire qu'en favorisant le développement d'alternatives à l'hospitalisation (dispensaires, appartements thérapeutiques, centres médico-psychologiques, etc.), on agit du même coup dans le sens d'une réduction des dépenses. Ce qui reste à démontrer, les bilans des expériences pilotes de globalisation du financement faites en particulier à Charleville-Mézières et à Saint-Egrève (Isère) n'étant pas encore connus.

F. N.

Les comas de laboratoire : Haro !

Malheur à celui — à ceux — par qui le scandale arrive. La révélation d'une expérimentation sur un malade en état végétatif chronique menée par une équipe du CHU d'Amiens (*le Monde* du 20 novembre) suscite dans la communauté médicale une vive controverse et provoque de nombreuses réactions. Le secrétariat d'Etat à la santé a demandé l'ouverture d'une enquête administrative et le conseil national de l'Ordre des médecins critique sans nuances cette initiative. Certaines réactions sont un peu moins sévères dans les milieux médicaux spécialisés. Ainsi, le docteur Guy Tiercelin, président du Syndicat national des anesthésistes réanimateurs : *« Je ne suis pas forcément opposé à une expérimentation si on a la preuve qu'il s'agit d'une mort cérébrale. On peut être amené à tester certaines techniques de réanimation, mais il faut être très vigilant, car il ne faut pas qu'on en arrive à faire des expériences sur des patients récupérables. »*

La position du professeur Pierre Huguenard (hôpital Henri-Mondor, à Créteil), qui estime qu'*« il s'agit là d'une affaire minable qui va encore augmenter la méfiance du public à l'égard des médecins »*, est plus argumentée. Ce spécialiste explique notamment que la notion de *« coma végétatif »* est imprécise et que les organismes en question sont *« anormaux »*, *« ce qui enlève tout intérêt à des expériences sur ces sujets »*. Le professeur Huguenard estime par ailleurs que *« l'expérience précise conduite à Amiens ne présente aucun intérêt scientifique »*.

Curieusement, c'est pourtant du professeur Huguenard que s'est réclamé le professeur Alain Milhaud pour conduire et justifier son expérience. Il est vrai que le chef de service d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Henri-Mondor n'a pas toujours eu une position aussi tranchée. *« Si l'on admet*, écrivait-il en 1972, *la circulation croisée pour épuration par un sujet condamné d'un patient moins gravement atteint, il n'y a pas de raison de renoncer aux essais de pharmacologie clinique chez un comateux inguérissable »* (1).

Cette argumentation est en tout point reprise aujourd'hui par l'équipe du CHU d'Amiens. Il faut d'autre part souligner que le professeur Milhaud avait tenu la communauté médicale et le Comité national d'éthique informés de sa démarche, ce qui n'avait alors suscité ni réactions ni prises de position officielle.

J.-Y. N.

(1) « La pharmacologie clinique dans un département d'anesthésie - réanimation. » Les entretiens de Rueil. *Sandorama*. 1972.

Une régression

Les informations parues dans *le Monde* du 20 novembre 1985 concernant l'expérimentation d'Amiens sur un malade plongé dans le coma depuis trois ans m'ont profondément choqué.

S'agit-il, comme il est dit, d'une *« démarche volontairement provocatrice »* ou plutôt d'une régression inadmissible de l'éthique médicale ?

Dès 1947, à Nuremberg (lieu et date symboliques) les médecins affirment en priorité la nécessité du consentement volontaire du sujet soumis à une innovation médicale ; le pacte international de New-York sur les droits civiques, auquel la France a adhéré en 1976, précise qu'il est interdit de soumettre une personne à un essai médical et scientifique sans son libre consentement. Or, on nous dit que ni le malade ni sa famille n'ont été informés et n'ont pu donner leur accord. La violation des textes internationaux comme du code de déontologie médicale aboutit à se servir du malade comme d'un objet, lui déniant ainsi tout caractère humain.

Il convient par ailleurs de ne pas entretenir de confusion entre deux états fondamentalement différents du point de vue physiologique, médical et légal : le « coma dépassé » s'appuie sur des critères objectifs, universellement reconnus qui permettent d'affirmer la mort, alors que l'on peut artificiellement maintenir en « survie » des organes en vue de greffes : reins, cœur, foie.

« L'état végétatif chronique » dont parle l'article est une notion floue : toute relation à autrui est devenue impossible, cependant que les activités cérébrales persistent. Un tel malade est-il encore un sujet humain ? Ce serait de l'impérialisme médical condamnable de réserver aux seuls médecins le pouvoir de répondre à cette question philosophique sans le concours de juristes, de moralistes et de représentants des différents courants spirituels. La prudence s'impose.

Ce n'est pas la première fois que le mépris de l'éthique médicale engendre le non-sens scientifique. L'ordre élabore dès maintenant une éthique nouvelle pour un nouveau millénaire, mais certes pas dans cet état d'esprit.

LOUIS RENÉ.
Président de la commission d'éthique du conseil national de l'ordre des médecins.

TERRORISME

Quatre membres présumés du GAL interpellés

De notre correspondant

Bayonne. — Quatre hommes présumés membres du GAL (Groupe antiterroriste de libération) ont été interpellés, mercredi 20 novembre à Marseille, par des inspecteurs de la police judiciaire, dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée à la suite d'un attentat manqué, le 5 septembre dernier, en Pays basque. Il s'agit de MM. Domangé, Lambert, Morgandi et Roussey, bien connus des services de police.

Le 5 septembre, un artisan électricien de Saint-Jean-Pied-de-Port, Joseph Arraztoa, avait découvert dans sa camionnette une bombe dont la mise à feu devait être commandée à distance.

Par la suite, on devait découvrir, dans un véhicule immatriculé dans les Bouches-du-Rhône, des armes et plusieurs photos de réfugiés basques avec leurs nom et adresse.

A partir de ces éléments, les quatre hommes ont été arrêtés par les hommes du SRPJ de Bayonne. Ils devaient être présentés à M. Gilbert Cousteaux, juge d'instruction à Bayonne, et être inculpés de tentative d'assassinat et de port d'armes.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

مكان الأصل

20. Lettres étrangères : écrivains d'Europe centrale

Le Monde
DES LIVRES

Les flâneries parisiennes d'un ethnologue

Une journée dans la vie de Marc Augé : l'itinéraire urbain d'un homme qui se regarde et considère notre société avec les yeux de quelqu'un venu de loin.

IL n'est pas aisé d'expliquer à quelqu'un *qui* ignorait *tout* des subtilités de la politique intérieure française pourquoi un radical-socialiste n'est ni radical *ni socialiste, ou de faire* comprendre à un autre, étranger à l'histoire de la chimie, pourquoi ce que les savants appellent des « terres rares » ne sont pas des terres et qu'elles sont encore moins rares. Pareillement, je ne me risquerai pas à dire en quoi l'ethno-roman de Marc Augé n'est ni un roman ni de l'ethnologie. Il suffit de le lire sans se soucier du genre – que je situe toutefois entre *la Vie, mode d'emploi* de Georges Perec et *Mythologies* de Roland Barthes – et de reconnaître, après coup, que ce livre est excellent.

Bien sûr, il y a de l'ethnologie dans *la Traversée du Luxembourg*. Pas une ligne qui ne rappelle que l'auteur et le narrateur sont ethnologues, mais cette ethnologie n'est pas directement exposée : elle est devenue un monologue intérieur. Une voix off. Et s'il y a roman, c'est que l'auteur est à lui-même son propre personnage...

Fabius et Fignon

Cet exercice de schizophrénie contrôlée, au cours duquel sont *mis en scène* les souvenirs et les réflexions d'une journée particulière, *le 20 juillet 1984*, transforme le décousu de la vie en un *patchwork* tout a fait présentable. Marc Augé feint de parler de tout pour finalement ne traiter que d'un seul sujet : l'identité.

Au cœur de ce faux roman, il y a donc de vraies questions : Comment rester le contemporain de soi-même ? Le mot bonheur a-t-il un sens ou, plus précisément, être heureux n'est-ce pas tout bonnement avoir un sens ? La journée du 20 juillet 1984 n'a pas été choisie au hasard. Ce jour-là, en effet, consacre en même temps Laurent Fabius et Laurent Fignon. Le narrateur, au seuil de la cinquantaine, est moins touché par la coïncidence des prénoms que par la remise à l'heure des horloges. Il se sent mi-Mauroy mi-Hinault, tout à coup.

A cela s'ajoute l'impression de jouer les inutilités à la maison, car – célibataire du mois de juillet – il est comme orphelin de sa femme, de ses filles et de son chat. Il boude la télévision. Mais cette panne d'enthousiasme ne va pas durer, et il suffira qu'il quitte cet univers symbolique effondré, qu'il change de monde, pour repartir à nouveau : on peut avoir cinquante ans et refuser d'être quinquagénaire.

JACQUES MEUNIER.

(Lire la suite page 22.)

★ LA TRAVERSEE DU LUXEMBOURG, de Marc Augé, collection « Histoire des gens », Hachette, 198 p., 74 F.


IRMELI JUNG

Marc Augé au jardin du Luxembourg : impressions d'enfance.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

André Malraux, de Michel Cazenave
Deux heures après minuit, de Jean-François Deniau

Le poids de l'âme

SONT-« ILS » meilleurs que d'autres, plus courageux, plus cohérents ? Qui peut le dire ! Est-ce affaire d'éthique, d'ailleurs ? D'esthétique, plutôt. Il « leur » paraît soudain que continuer à jacter, à caqueter, tandis qu'ailleurs la poudre parle et que des hommes meurent sans phrase, cela devient... obscène, voilà. Alors « ils » revissent *leur stylo, branchent* le répondeur, oublient les profils de carrière et les effets de tribune, ces luxes femelles, et ils partent crapahuter sur le terrain des causes impossibles, de ces luttes lointaines et réputées perdues d'avance dont dépend peut-être notre sort de nantis ; quitte, au retour, à reprendre la plume puisque, tels Zazie, intellectuels et politiques occidentaux ne savent *faire que ça, causer, mais au moins en* hommes de parole, cette fois, avec des mots *rechargés à neuf*, des souvenirs de visages, muets à force de foi, et, au ventre, ce sentiment en déshérence depuis la fin de nos héroïsmes à *nous* : le devoir de témoigner, l'urgence de convaincre.

Ce fut le cas de Lawrence d'Arabie, le plus esthète de tous. C'est Malraux épousant *l'anticolonialisme et l'antifranquisme.* Aujourd'hui, c'est l'ancien ministre Deniau parcourant les *maquis du tiers-monde* au contact avec l'impérialisme soviétique, ou *indirectement* aux prises avec lui...

MALRAUX ! Dans la grande fièvre commémorative des années 80, il fait un peu figure d'oublié. La somme biographique de Jean Lacouture aurait-elle épuisé le sujet ? L'auteur de *l'Espoir* traverse la période, *consacrante à sa* manière, des vulgarisations universitaires.

La collection *« Phare » de chez* Balland semble viser ce créneau. *« Une vie, une œuvre, une époque », est-il sous-titré.* Il *ne* faut pas s'y tromper. L'auteur, Michel Cazenave, *ne se contente pas* d'initier à la lecture de Malraux, en excellent pédagogue – il est normalien, agrégé des lettres. Il se trouve qu'il a rencontré l'homme. Délégué général de l'Institut Charles-de-Gaulle, que Malraux présidait, il a rendu compte à ce dernier, trois fois par an durant quatre ans. Comme beaucoup d'autres fervents, il a accompli le pèlerinage de Verrières, mais il nous fait grâce des habituels numéros de mimétisme où le visi*teur rivalise de jonglerie verbale avec son* hôte.

Des fulgurances inédites sont versées au dossier déjà lourd des propos à bâtons rompus, mais reclassées, replacées dans l'œuvre. Le point est fait, notamment, sur des thèmes prêtant à malentendus et extrapolations : l'agnosticisme de Malraux, contraire d'une négation du surnaturel, lequel, tel le naturel, tend à revenir, lui aussi, au galop. Témoin cette définition de l'âme : *« L'espace intermédiaire d'une transcendance sans nom et d'une existence ici-bas, dont le scandale est le Temps. »*

EST-CE elle, cette âme-là ou une autre, qui fait que certains hommes parmi les plus démunis de la planète donnent soudain son nom à l'inacceptable et prennent leur fusil, comme le Grégoire du chant vendéen ? Telle est la question que Jean-François Deniau s'est posée au long de son périple chez les *défenseurs* en *guenilles d'un* Occident rodé à les oublier.

Pourquoi cet ancien ministre habitué des lambris officiels et des conférences stériles *est-il allé regarder de plus près* les caches de maquis aux silences éloquents ? Le déclic est venu d'une déclaration de l'ambassadeur soviétique au Pakistan après la libération d'Abouchar. Le diplomate avait promis que le prochain Français capturé en Afghanistan serait éliminé. Deniau a voulu relever le défi et opposer à l'interdiction d'informer la seule réponse convenable : informer.

(Lire la suite page 22.)

L'histoire de la vie privée

Après *l'Histoire de la France rurale* et *l'Histoire de la France urbaine, les éditions* du Seuil poursuivent leur série de grandes collections historiques, avec une *Histoire de la vie privée*, en cinq volumes, dont l'idée revient à Michel Winock et Philippe Aries. Le premier volume *De l'Empire romain à l'an mil,* dirigé par Paul Veyne, vient de sortir en librairie. Nous publions ci-dessous une partie de l'introduction de Georges Duby, responsable de la collection, et en page 18, Pierre Chuvin nous promène à travers le premier millénaire : les Romains ont-ils inventé l'intimité ?

Le lieu du secret

PAR GEORGES DUBY

NOUS avions décidé d'étendre nos recher*ches à toute l'histoire* de la civilisation occidentale dans sa plus longue durée. Il s'agissait par conséquent d'appliquer sur plus de deux millénaires, et du Nord au Midi, parmi de multiples provinces aux coutumes, aux manières de vivre fort diverses, un concept, celui de vie privée, dont nous savions très bien que, sous la forme *qui nous est familière, il a* pris véritablement consistance *très récemment, au XIXe siècle,* en quelques régions d'Europe. Comment en esquisser la préhistoire ? Comment définir, dans leurs variations, les réalités qu'il recouvrit au cours des âges ? Encore fallait-il cerner exactement le thème, ne point s'égarer à traiter, une fois de plus, de la vie quotidienne, à propos de la demeure par exem*ple, de la chambre, du* lit, ne point glisser vers une histoire de *l'individualisme, voire une* histoire de l'intimité.

Nous sommes donc partis de cette évidence que, de tout *temps et partout, s'est exprimé* dans le vocabulaire le contraste, *clairement perçu par le sens* commun, qui oppose au public, ouvert à la communauté du peuple et soumis à l'autorité de ses magistrats, le privé. Qu'une aire particulière, nettement délimitée, est assignée à cette part de l'existence que tous les langages disent *privée*, une zone d'immunité offerte au repli, à la retraite, où chacun peut aban*donner les armes et* les défenses dont il lui convient d'être muni *lorsqu'il* se risque dans l'espace public, où l'on se dé*tend, où l'on se met à l'aise, en* « négligé », délivré de la carapace *d'ostentation* qui *assure,* au-dehors, protection. Ce lieu est de familiarité. Il est domestique. C'est aussi celui du secret. Dans le privé se trouve serré ce que l'on possède de plus précieux, qui n'appartient qu'à soi, ce qui ne regarde pas autrui, ce qu'il est interdit de divulguer, de montrer, parce que trop différent de ces apparences que l'honneur exige de sauver en public.

Naturellement inscrite à l'intérieur de la maison, de la demeure, enfermée sous des serrures, dans des clôtures, la vie privée apparaît donc murée. Cependant, de part et d'autre de ce « mur » dont les bourgeoisies du dix-neuvième siècle entendirent défendre à toute force l'intégrité, des combats sont constamment *livrés. La* puissance privée doit, vers l'exté*rieur, soutenir les assauts* de la puissance publique. Il lui faut aussi, de l'autre côté de la barrière, contenir les aspirations des individus à l'indépendance, puisque l'enceinte abrite un groupe, une formation sociale complexe où les inégalités, les contradictions semblent même à leur comble, le pouvoir des hommes s'y heurtant plus vivement qu'au-dehors à celui des femmes, celui des vieux à celui des jeunes, le pouvoir des maîtres à l'indocilité des serviteurs.

(Lire la suite page 18.)

A LA VITRINE

LETTRES ÉTRANGÈRES

De Trieste à Wimbledon

C'est un étrange et attachant roman que ce *Stade de Wimbledon,* premier livre d'un jeune écrivain italien qui fut lancé, voici deux ans, par Italo Calvino. Il relate les recherches d'un jeune homme autour d'un personnage quasiment mythique dans les lettres italiennes depuis les années 20 : Bobi Bazlen, un Triestin qui, s'il ne publia jamais une ligne de son vivant, fut en revanche un lecteur extraordinairement perspicace de tout ce qui compta dans la littérature, en Italie et hors d'Italie. C'est à lui, soit dit en passant, que Montale dut la révélation de l'œuvre de Svevo, qu'il allait lui-même faire connaître par des articles retentissants.

Afin de tenter de reconstituer ce *qu'était* le mystérieux Bazlen, dont toute la vie consista à absorber les écrits des autres sans rien produire pour sa part, le narrateur se met en quête de personnes qui l'ont jadis connu, étant lui-même trop jeune pour l'avoir rencontré. C'est ainsi qu'il va voir, à Trieste, puis à Londres, deux femmes, Ljuba, Gerti, dont les noms sont désormais indissociables des poésies de Montale. Elles seront pour le jeune écrivain les intermédiaires, on voudrait dire les « passeuses » vers cet univers de la littérature dont il cherche à percer le secret.

Femmes réelles ou figures symboliques, peu importe, puisqu'elles sont porteuses d'une vérité qui est celle-là même qu'illustraient les poèmes de Montale : le passage d'une *occasion* réelle à un écrit, à un poème, alors que Bazlen précisément, suivit toujours une démarche inverse, partant de l'écrit qu'il absorbait avidement mais sans parvenir à autre chose qu'au silence.

Avec une écriture calme, volontairement neutre, Daniele Del Giudice mène sans faiblir ce récit qui est aussi une captivante et subtile méditation sur le métier d'écrivain.

M. F.

★ **LE STADE DE WIMBLEDON, de Daniele Del Giudice, traduit de l'italien par René de Ceccaty, Ed. Rivages, 148 pages, 55 F.**

L'Italie donne sa langue aux chats

« Sans amour, on n'est rien du tout », chantait Edith Piaf, ce que pourrait aussi fredonner la « Tosca des chats », héroïne du roman de Gina Lagorio que couronna l'an passé le prix Viareggio. Elle a de l'amour à revendre, cette Tosca, mais qui s'en soucie ? C'est à peine si les vacanciers la saluent lorsqu'ils la croisent, en train de laver les escaliers du petit immeuble dont elle a la garde. Parfois, l'inutilité de sa vie lui saisit la gorge. Vite une gorgée de vin pour desserrer l'étau et la fourrure d'un chat pour réchauffer sa main. Mais si tendres, si fascinants soient-ils, les chats ne sauraient tenir lieu de raison d'être.

L'*été* lui apportera, durant quelques semaines, l'impression, l'illusion d'exister, au moins aux yeux d'un couple de locataires intellectuels qui lui prodiguent un amical intérêt. Ils l'interrogent, l'invitent, l'écoutent, la raniment. Pour l'homme, critique gastronomique aux ambitions déçues, elle fait bientôt figure d'un personnage de roman à l'état brut. Dès son retour à Gênes, il en tirera « quelque chose », un témoignage, une fiction... peu importe puisque la Tosca ne lira jamais l'œuvre qu'elle aura inspirée. Confrontée au vide épouvantable de l'automne, à la menace *de perdre son logement et la compagnie des chats, elle se laisse couler à pic.*

Sous l'Italie de charme des privilégiés (indigènes ou étrangers), voici que s'en profile une autre, âpre et sordide, celle des gagne-petit, des mal-aimés ou simplement des hors-jeu pour cause d'âge ou de guigne. Mais par la grâce d'un livre qui dit vrai, voici que ces deux Italies communiquent, dialoguent, sympathisent, non sans tenter de s'exploiter mutuellement. La misère s'accroche à la première main secourable, laquelle relâche *l'étreinte pour prendre la plume.* Et si, comme toujours, le dernier mot revient aux *« propriétaires du langage »,* cette fois pourtant il salue les inarticulés ou ceux que *la* société a condamnés au silence. *Nul ne s'y fait, pas même* les chats.

G.R.

★ **TOSCA DES CHATS, de Gina Lagorio, traduit de l'italien par Nino Frank, éditions Lattès Ascot, 268 pages, 88 F.**

ROMAN

Le parcours insolite de Bernard Waller

Tout en discrétion et en demi-teintes, le talent de Bernard Waller pourrait bien être celui d'un romancier intimiste. Ses personnages ont le sentiment qu'une sorte de flou les sépare du monde réel, quelque chose qui voile la perception, comme la surdité de Liza dans *la Brume du matin.* Mais dans le dernier livre, *les Portes gigognes,* Gérard Auberger a l'impression soudaine *que le monde est plus net,* plus neuf, et se demande, cocassement, si cela ne vient pas simplement de ce que les vitres de sa chambre ont été nettoyées. Ce détail représente assez bien ce qui donne aux huit romans de Waller leur cachet si étrange : un léger décalage.

Les Portes gigognes se présente donc comme un bizarre jeu de l'oie. Vingt-deux chapitres, vingt-deux portes qui s'ouvrent, *« les unes dans les autres, selon une perspective en abîme »,* sur quelles découvertes ? Porte cochère, porte accordéon, portail du jardin, portes de la nuit... C'est à la fois dérangeant comme une obsession et rassurant comme une de ces litanies par lesquelles les comptines inventorient le monde. Ces portes sont autant de brèches dans un quotidien mesuré, feutré, presque étriqué.

La fascination pour les portes commence, comme un subtil dérèglement, lorsque Gérard Auberger apprend qu'il doit subir une intervention chirurgicale. L'appréhension, le choc, la rupture dans la routine, tout cela suffit, en deux mois de printemps, à changer le cours d'une existence monotone. Il découvre qu'il est passé à côté de beaucoup de choses et qu'il n'est pas irremplaçable dans son travail. Auberger se souvient que, avant de devenir chef de service dans une société de distribution de matériel électronique, il a été un enfant rêveur, taciturne et fantasque, qui inventait des jeux le menant de porte en porte.

Peu d'événements dans ce roman, peu de personnages, mais une infinité de symétries qui rapprochent deux familles, deux générations. L'attrait ambigu *qu'exerce cette histoire simple, tient peut-être à la sobriété irritée,* nerveuse de l'écriture, qui cherche à capter des malaises indéfinissables.

M. P.

★ **LES PORTES GIGOGNES, de Bernard Waller, Gallimard, 162 p., 73 F.**

NOUVELLES

La magie des formes brèves

L'engoulevent est une sorte de merle brun qui s'éveille au crépuscule et se nourrit d'insectes ; tout ce qui passe à portée de bec. De même, c'est lorsqu'elle croque le minuscule dans l'ombre des consciences que Jehanne Jean-Charles réussit ses meilleurs coups. Ainsi vous envoie-t-elle *ad patres, en moins de temps qu'il n'en faut* pour le dire, un accusé innocent trop pressé d'en finir avec l'injustice, ou cette vieille Américaine qui porte au doigt un diamant si énorme qu'il fait forcément envie.

En quelques lignes qui sont l'innocence même, elle vous dépiaute jusqu'au cœur vénéneux ceux qu'elle fixe de son terrible regard. Ainsi du « voyeur », cruellement puni pour un vice qu'il n'exerce plus, ou de la pin-up idiote, dont elle chipe au passage les tics de langage snobissime et *l'égocentrisme* monumental.

Mais la tendresse n'est pas absente de nouvelles souvent *atroces, ni la gaieté.* Simplement, il faut prendre garde aux charmes de cette magicienne qui, dès qu'elle commence à écrire velouté, se prépare à vous faire basculer dans l'horrible. Le plus étonnant, c'est qu'on ne s'étonne de rien en sa compagnie, par exemple, de ce qu'un mur sauté par un petit garçon désobéissant, le fasse choir de l'époque 1900 dans la nôtre, d'*Enfantines* à la Larbaud en plein fouillis d'« hachélèmes » et de blue-jeans déguenillés.

Avec elle, les vérités les plus secrètes deviennent évidentes, et des évidences on n'est jamais sûr. Ficelé, emballé, roulé et ravi, tel on se retrouve à la fin de chaque récit, et ils sont d'un ton si varié, tous, qu'on en est même un peu groggy.

• EN BREF

• **LE CENTRE D'ÉTUDES DE LA LITTÉRATURE OCCITANE consacre, les 6 et 7 décembre à Toulouse, son quatrième colloque à l'œuvre poétique de l'auteur carcassonnais, René Nelli.**

• **LE PRIX DE L'AMITIÉ FRANCO-ARABE a été attribué à Assia Djebar pour son livre *l'Amour, la fantasia* (Lattès) et à Myriam Antaki, pour *la Bien-Aimée (Olivier Orban).* D'autre part, le prix spécial du jury a été décerné à Naguib Mahfouz et à Joseph Chelhod pour l'ensemble de leur œuvre. Naguib Mahfouz est l'un des grands écrivains égyptiens contemporains (voir *le Monde* du 20 septembre 1985), dont l'un des romans, *Bayn Al Qasrayn (Impasse des deux palais),* vient d'être traduit en français (Lattès). Joseph Chelhod, universitaire, a publié une étude sur le Yémen et la péninsule Arabique (Maisonneuve et Larose).**

• **RUDOLF SCHOTTLAENDER, le premier traducteur allemand à s'être attaqué à *la Recherche du temps perdu,* sera la vedette d'un symposium qui se penchera, les 22 et 23 novembre, à l'Akademie der Künste de Berlin, sur les vicissitudes de la retransmission historique et linguistique de l'œuvre de Marcel Proust. Commencée en 1925, la traduction allemande de *A la recherche du temps perdu* fut brutalement interrompue par les nazis. Elle ne reprendra qu'après 1950, avec une traductrice nouvelle : Eva Rechel-Mertens.**

• **Le prix du CIPAF (Cercle international de la pensée et des arts français) vient d'être attribué, à l'unanimité du jury, à Youri Tarnopolski, pour son recueil *la Clairière dans la pinède,* traduit par Henry Kleiner (Cahiers bleus, 2, rue Michelet, 10000 Troyes).**

Youri Tarnopolski purge actuellement une peine de trois ans dans un camp en Sibérie après avoir demandé d'émigrer en Israël.

Ont collaboré aux pages 16 et 17 : Mario Fusco, Ginette Guitard-Auviste, Patrick Kechichian, Florence Lautredou, Monique Nemer, Monique Pétillon.

• ROMANS POLICIERS

Résurrections

Novembre, mois des morts ? Pour le calendrier, sans doute. Il faut croire que l'actualité du roman policier l'ignore superbement. Car c'est de résurrections que traitera cette chronique.

∴

La disparition de Sherlock Holmes dans les chutes de Reichenbach, après un ultime combat contre le sinistre Moriarty, avait laissé des millions de lecteurs inconsolables, au point que Sir Arthur Conan Doyle lui-même dut envisager la réapparition de son célèbre héros.

Avec un inégal bonheur, d'autres auteurs se sont, depuis, attelés à la tâche. René Réouven est de ceux-là. Son *Elémentaire, mon cher Holmes,* lui avait valu, en 1983, le prix Mystère de la critique. Voici aujourd'hui *l'Assassin du boulevard,* où Sherlock est confronté aux attentats anarchistes qui secouent Paris à la fin du siècle dernier.

Pipe, violon, cocaïne, déductions habiles, pas un bouton de guêtre de la saga holmesienne ne manque à l'appel. Mais Réouven réussit mieux, bien mieux qu'un pastiche.

Ecrit avec une élégance aussi raffinée que celle de son héros, *l'Assassin du boulevard* est une très belle balade dans le Paris des années 1900 et une étonnante peinture des milieux « anars » de l'époque que traversent les silhouettes de Caserio et d'Emile Henry, mais aussi, plus surprenantes, d'Alphonse Allais ou de Courteline. (*L'Assassin du boulevard,* de René Réouven, Denoël, 66 F.)

∴

Il y a un an, presque jour pour jour — le 12 novembre 1984, — mourait Chester Himes. Prémonition ? Lui aussi avait fait disparaître, dans un ultime roman (1), les inoubliables Ed Cercueil et Fossoyeur Jones.

Voilà qui ne fait pas, mais alors pas du tout, l'affaire de deux obscurs flics noirs de Harlem, W. Jones Dubois et Ed Smith, qui, trente ans durant, se sont bâti une légende à peu de frais : à qui voulait les entendre, ils suggéraient, l'air complice, que leur « pote » Chester *s'était plus que largement inspiré de leurs aventures.*

Ni une, ni deux. Nous sommes en 1984, et voici Dubois et Smith débarquant à Paris pour convaincre Chester Himes de renoncer à son funeste projet. Tel est le point de départ de *Cercueil et Cie*. La suite, c'est un livre à plusieurs niveaux. Une histoire policière classique, d'abord, qui verra Dubois et Smith se hisser, après avoir rencontré Himes mourant, à la hauteur de leurs modèles romanesques ; une plongée au cœur du Paris « black », ensuite : boîtes scintillantes, cafés chaleureux, petits trafics, réseaux de solidarité, etc. ; une réflexion, enfin, sur le déracinement de l'émigration noire en France et sa nostalgie lancinante de *mother-land,* l'Afrique.

Le danger était réel d'un ouvrage fourre-tout, manquant son but par trop-plein d'ambitions. Surprise : Njami Simon, l'auteur, n'a que vingt-trois ans, c'est son premier roman, et, pourtant, l'ensemble est parfaitement maîtrisé. Dubois et Smith, mais aussi le journaliste Amos Yebga, douloureusement partagé entre ses racines et son attirance pour le monde des Blancs, n'auraient sans doute pas été reniés par le grand Chester. (*Cercueil et Cie*, Njami Simon, éd. Lieu commun, 82 F.)

∴

Il y a aussi les grands retours dus au hasard des politiques éditoriales.

Celui du sergent Joe Keller, par exemple. On avait perdu de vue ce flic de la police new-yorkaise, héros de Nelson De Mille, depuis une bonne dizaine d'années. Trois aventures dans la « Série noire » en 1976-1977 (2) — trois réussites d'une écriture sèche, impitoyable — et puis, plus rien. Du moins, en version française. Grâce aux éditions de l'Ombre, l'injustice est réparée.

Nelson De Mille ne fait pas dans la tendresse. La vie est dure dans la jungle new-yorkaise et son héros est à l'image d'une ville folle. Individualiste forcené, chasseur sans pitié, qui méprise l'administration de la police, Joe Keller pourrait être une recrue rêvée pour cet *Escadron de la mort* que mettent clandestinement sur pied des flics, amateurs de justice parallèle et expéditive. Seul contre tous, il le combattra pourtant. Pas pour des motivations morales ou démocratiques, qui lui sont largement étrangères, mais parce qu'il n'aime pas qu'on piétine ses plates-bandes et encore moins qu'on s'en prenne à son meilleur ami, policier comme lui, coupable d'avoir eu la naïveté d'informer la hiérarchie. Fasciste, Keller ? *« C'est une pure représentation d'un grand nombre de policiers à New-York,* dit De Mille. *La représenter autrement serait malhonnête »...* (*L'Escadron de la mort,* de Nelson De Mille, éd. de l'Ombre, coll. « L'introuvable », 62 F.)

∴

Matthew Hope, c'est l'anti-Keller. Rien d'étonnant puisque cet avocat de trente-huit ans — dont c'est aussi le retour, seules deux de ses aventures ayant été traduites en français dans les années 80 (3) — est mis en scène par Ed McBain qui, livre après livre — et Dieu sait si ce géant est, heureusement, prolifique ! — porte un regard humaniste sur le monde, fût-il celui de l'aventure criminelle. Hope, libéral, père attentionné, amant d'une scrupuleuse honnêteté jusque dans ses déboires sentimentaux, est, cette fois, confronté à une série de meurtres dans une riche famille d'éleveurs de Floride.



Patricia Highsmith, vue par Gérard Rondeau.

McBain — tous les fans de la célèbre série du 87e commissariat le savent — est un maniaque du détail. Au fil de l'enquête, vous saurez donc tout sur les droits de succession dans l'Etat de Floride, sur les différences subtiles entre une Bradford et une Brangus — c'est de vaches qu'il s'agit, — sur les qualités des terres propres à la culture des haricots... ou de la marijuana. Mais, miracle d'une écriture d'une constante et exigeante qualité, ces éléments, loin d'alourdir l'histoire, la crédibilisent. Et on suit sans peine Matthew Hope, jusqu'à ce qu'enfin *« les vaches, rejoignent l'étable »... (Pour des haricots, d'Ed. Mc* Bain, *éd. J'ai Lu,* 18 F.)

∴

En guise de bouquet final, comment ne pas saluer la réédition par Louis Liberge d'*Adios Schéhérazade* de Donald Westlake, pratiquement introuvable depuis sa première parution en 1972 ? Hilarante histoire — insidieusement angoissante — d'un tâcheron du porno, en panne d'inspiration au moment de fournir sa vingt-neuvième « œuvre ». Il va, dès lors, mêler jusqu'à la folie ses fantasmes et sa vie. Un délire grandiose ! (*Adios Schéhérazade,* de Donald Westlake, éd. Minerve, coll. « Détour », 62 F.)

∴

Il reste peu de place pour parler de trois événements « autour » du polar qui mériteraient sans doute de plus amples développements. En trois mots, donc...

— INDISPENSABLE. L'édition 1986 du guide, cher à Michel Lebrun, *l'Année du polar,* vient de paraître, chez Ramsay. Six cent soixante-cinq (!) ouvrages recensés et analysés — avec une cotation selon l'intérêt — de A comme Edward Aarons à Y comme Collier Young. (95 F.)

— LUXUEUX. Daeninckx, Jonquet, Ryck, Amila, Boileau-Narcejac, vous voulez mettre une tête sur les noms de ces auteurs que vous aimez ? C'est désormais possible. Avec bien d'autres, leurs portraits ornent un album — *Crime club* — édité, sur papier glacé, par La Manufacture. Ici même, Raphaël Sorin avait dit tout le bien qu'il pensait des photos de Gérard Rondeau, *« en blanc de ligne et noir de sang caillé ».* Les voici désormais commentées par Jean Vautrin : *« Parfois, au travers du viseur, un infime relâchement et c'est l'âme qui prend sa source. »* Des étrennes toutes trouvées... (140 F.)

— ORIGINAL. Les « taulards » de la maison d'arrêt de Reims éditent (eh oui !) une superbe revue, *Mic-Mac,* écrite par leurs soins. Le dernier numéro, à l'occasion du Festival de Reims, est entièrement consacré au roman noir, avec des interviews, pleines d'enseignements, d'éditeurs (Patrick Siry), d'auteurs (Delteil, Vilar, Lebrun), de cinéastes (Michel Deville, Jacques Bral), etc. On peut acheter le numéro (20 F) ou s'abonner (dix parutions, 180 F, maison d'arrêt de Reims, club récréatif et culturel, 23, bd Robespierre, 51090 Reims Cedex).

BERTRAND AUDUSSE.

(1) *Plan B,* coll. Points-Romans, Le Seuil.

(2) *Haro sur les sorcières* (« Super Noire », nº 39), *la Nuit du Phœnix* (« Super Noire », nº 45), *Les harengs font la malle* (« Super Noire », nº 70).

(3) *J'ai tout gâché* (« Super Noire », nº 129), *Fausses Notes* (« Série Noire », nº 1 872).

مكان من الأصل

DU LIBRAIRE

La certitude qui s'affirme, à mesure que Jehanne Jean-Charles construit son œuvre, c'est qu'elle se place aujourd'hui au premier rang des champions – rares – de la nouvelle courte, ce qu'il y a de plus difficile à réussir parfaitement.

G. G.-A.

★ **LA NUIT DE L'ENGOULEVENT, de Jehanne Jean-Charles, Flammarion, 176 pages, 70 F.**

Le jeu *de la montagne* et du hasard

Le destin et la mort : telles sont les grandes figures qui président à ces nouvelles de la montagne dont Anne Sauvy, après *les Fleurs de pierre*, nous régale.

A travers des récits qui oscillent entre l'humour, l'émotion et le tragique, apparaît un amour profond de la montagne, en même temps qu'une conscience aiguë du *« syndrome de l'alpinisme »* : affabulation, orgueil, mégalomanie parfois, *telles sont les tentations qui* gagnent les personnages de ces nouvelles ; ainsi, dites avec humour, ces dernières volontés de Comencita, *la riche Latino*-Américaine, désirant voir ses cendres éparpillées sur le mont Blanc, ou bien les vantardises d'Agapit, *« le meilleur guide du monde »*.

Mais, souvent, c'est l'émotion qui donne à ces récits toute leur saveur : souvenirs égrenés par le vieil alpiniste du *Temps chevauché*, refus du déclin, tristesse de la fin que l'on sent chez *le Vétéran*, cette solitude du grimpeur peut être mortelle : ainsi, le Philippe de *l'Aiguille courbe* qui disparaît, étranglé par sa vision.

Dans un style précis, d'une minutie parfois excessive, ces nouvelles décrivent, avec finesse, le monde de la montagne, et dévoilent la loi du destin qui la régit : le jeu de la montagne et du hasard.

F. L.

★ **LE JEU DE LA MONTAGNE ET DU HASARD, *d'Anne Sauvy, Montalba, 274 p., 75 F.***

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ENTRETIENS

● Christian Jacomino et Michel Butor : *Frontières*. Cet ouvrage inaugure une nouvelle collection, « Rencontres », dont chaque volume sera consacré à un écrivain. Composé d'entretiens réalisés par Christian Jacomino, de textes, d'une bibliographie et de documents photographiques, le présent volume tente de cerner les profils multiples de l'auteur de *la Modification*. (Éditions Le Temps parallèle, 133 p., 65 F.)

PAMPHLET

● Guy Leclerc-Gayrau : *Supplique à François de Jarnac, dit de Gaulle Trois...* Dans ce pamphlet en forme de lettre ouverte à François Mitterrand, l'auteur invite le chef de l'État à *« dépasser l'alternance »* en confiant à Jacques Chaban-Delmas la tâche de diriger un gouvernement d'union nationale. (Éditions Albatros, 175 p., 60 F.)

PHILOSOPHIE

● Ruprecht Paqué : *le Statut parisien des nominalistes*. L'auteur, qui n'est pas universitaire, s'attache à analyser le contenu et les implications du « Statut » publié par l'université de Paris en *décembre 1340, portant interdiction des doctrines* nominalistes. Une contribution à l'étude de la philosophie médiévale. (Éditions PUF, traduit de l'allemand et préfacé par E. Martineau, 412 p., 280 F.)

MATHÉMATIQUES

● Alain Alcouffe : *les Manuscrits mathématiques de Marx*. Il s'agit de la première traduction en français des travaux mathématiques menés par l'auteur du *Capital*. Alain Alcouffe, maître de conférences à l'université de Toulouse, étudie, dans son introduction, les filiations entre cette partie de l'œuvre de Marx et la *Logique* de Hegel. (*Éditions Economica, 351 p., Index, 98 F.*)

LITTÉRATURE

● *Cahiers Marcel Proust*. Ce treizième cahier *présente, sous le titre Quelques progrès dans l'étude du cœur humain*, l'ensemble des articles, notes et conférences de Jacques Rivière sur Proust. (Éditions Gallimard, 258 p., 145 F.)

● Alfred Jarry : *Ubu intime*. *Présenté* et annoté par Henri Bordillon, ce volume contient une pièce partiellement inédite de Jarry datant de 1894, ainsi que des textes d'Henri Morin, condisciple de Jarry au lycée de Saint-Brieuc, et de son frère Charles. (Éditions Folle Avoine, Les Bois, 35850 Romille, 203 p., 130 F.)

ESSAIS

● Michel Dansel : *Tristan Corbière. Thématique de l'inspiration*. Corbière, mort à trente ans, en 1875, est l'auteur d'un seul livre, *les Amours jaunes*, longue plainte désarticulée, d'où jaillissent des éclairs de colère et d'ironie. A partir des lieux et des thèmes de son œuvre, Michel Dansel trace l'itinéraire poétique de Corbière. Une bibliographie complète l'ouvrage. (Éditions L'Age d'homme, 285 p., 90 F.)

● Marie-Paule Rambeau : *Chopin dans la vie et l'œuvre de George Sand*. Au-delà de l'anecdote sentimentale, l'auteur s'attache à situer la place et l'influence du musicien dans la pensée et l'imagination de la Dame de Nohant. Marie-Paule Rambeau a, de plus, reconstitué l'agenda de leurs neuf années de vie commune. (Éditions Les Belles Lettres, 393 p., 98 F.)

● Ouvrage collectif : *Rhétorique de Montaigne*. Cet ouvrage, préfacé par Marc Fumaroli, contient les actes d'un colloque réuni à Paris en décembre 1984, par Frank Lestringnant (Édition Librairie Honoré Champion, 212 p., 80 F.)

● Henri Lemaitre : *William Blake, vision et poésie*. Une étude sur l'univers symbolique et sur la thématique du grand visionnaire anglais. (Librairie *José Corti, 160 p., 115 F.*)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Mao Dun : *l'Epreuve*. 1937 : la bataille de Shanghai, l'exode des réfugiés, les bombardements et l'occupation japonaise contés par le fondateur de l'école « réaliste » chinoise, mort il y a quatre ans. *L'Epreuve* est la suite de *Minuit*, qui avait été publié en 1933, la même année que *la Condition humaine* d'André Malraux. (Traduit du chinois par Shen Dali et Zheng Shangci, présentation de Michelle Loi, Acropole, 312 p., 118 F.)

● Ion Drutsé : *l'Eglise blanche*. Dans la Moldavie du XVIII[e] siècle, prise entre ses deux puissants voisins – la Russie et la Turquie –, deux destins de femmes : Catherine la Grande, tsarine de toutes les Russies, et Catherine la Petite, paysanne moldave. (*Traduit du russe par Françoise Baqué*-Louge. Messidor-Temps actuels, 288 p., 105 F.)

● Isaac Babel : *le Moulin chinois et autres scénarios*. « Étoiles errantes » (1926), « Bénia Krik » (1926), « le Moulin chinois » (1928), « 4, Vieille Place » (1939). Quatre scénarios qui ne furent jamais réalisés de l'auteur des *Contes d'Odessa*, « disparu » en mai 1939, un mois après avoir remis son dernier texte. (Traduit du russe par Lily Denis, Gallimard, 244 p., 130 F.)

CRITIQUE

● Jean-Jacques Mayoux : *Vivants piliers. Le roman anglo-saxon et les symboles*. De Quincey, Melville, Conrad, Hawthorne, Conrad, Henry James, Virginia Woolf, James Joyce, Beckett, Faulkner... Une précieuse étude sur une famille d'esprits anglo-saxons, considérée comme un modèle de critique érudite et passionnée, qui avait été publiée en 1960 et était depuis longtemps introuvable. (Maurice Nadeau, 328 p., 120 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Barbey d'Aurevilly à Cerisy

La formule est heureuse qui réunit tous les deux ans, à l'automne, à Cerisy-la-Salle, dans le cadre de rencontres organisées par Joël Dupont, des spécialistes de Barbey d'Aurevilly, né à quelques kilomètres de là : au « programme », un seul texte – ce qui assure un vrai débat entre les participants. Cette année, c'était une courte chronique, *Une page d'histoire*, et un roman : *Ce qui ne meurt pas*, que relie la thématique commune de l'inceste.

Si la chronique doit à sa brièveté une très relative sobriété, le roman est, à première lecture, un sommet de l'écriture « kitsch », une de ces histoires dont Barbey a le secret, à la fois violente et morbide, excessive et asphyxiée.

Ce fut un Barbey au kaléidoscope : les mêmes éléments – l'inceste, le rêve d'androgynie, l'amour impossible ou interdit, l'obsession du sang et de la mort, – mais saisis dans des configura*tions différentes ou des confrontations* révélatrices.

François Dubois, Raphaël Brossart suggérèrent, d'*Une page d'histoire* à *Anna Soror* de Marguerite Yournecar ou *Sang réservé* de Thomas Mann, des rapprochements éloquents, engageant une réflexion sur les liens du sang que Julien Bonel analysa avec rigueur comme *« dernier spasme d'une agonie romanesque »*.

C'est qu'*Une page d'histoire* est le dernier texte de Barbey, alors que *Ce qui ne meurt pas* est un roman de jeunesse, pourtant publié seulement en 1883.

Obscur, incohérent, boursouflé, ce livre ? Wanda Bannour en proposa une lecture fascinante, sorte de « scénario policier » d'une machination semi-consciente ourdie par Barbey à l'encontre de Maurice de Guérin. Fiction seconde élaborée sur la première ? Qu'importe. Philippe Berthier rappela opportunément que la littérature se soucie moins d'interprétations vraies que d'interprétations valides. Thomas Lowe étudia l'envahissement de la mort dans le roman et Pierre Tranouez, la lente dilution de l'identité d'Allan, le malheureux héros du livre, condamné à traquer jusqu'à l'anéantissement l'image des morts dont il est le double exténué.

Ce fut Barbey se colletant avec *l'écriture romanesque mais aussi*, dans une superbe démonstration de Philippe Berthier, Barbey faisant de l'enlisement et de l'immobilité l'insidieuse séduction de son livre, muant le ressassement en fait esthétique, jouant et jouissant d'un monde stupéfié et réalisant une sorte d'anti-roman précurseur. Barbey d'Aurevilly ou le charme vénéneux des fins de siècle.

M. Ne.

● *La Revue des lettres modernes* publie un cahier consacré à *Un prêtre marié* ; ce numéro présente des contributions de plusieurs auteurs, réunies par Philippe Berthier.

Dernière sélection du Femina

Quatre livres gardent la faveur du Jury *Femina* à l'issue de leur dernière sélection en attendant le prix, lundi 25 novembre, en même temps que le Médicis.

Ce sont dans l'ordre alphabétique : Alain Absire : *Lazare ou le Grand Sommeil* (Calmann Lévy) ; Michel Braudeau : *Naissance d'une passion* (Seuil) ; Hector Bianciotti : *Sans la miséricorde du Christ* (Gallimard) ; Yann Queffélec : *les Noces barbares* (Gallimard). (La liste a été publiée avant l'attribution du Goncourt à ce dernier.)

Pour la première fois un prix sera attribué à un livre étranger sur trois *ouvrages sélectionnés* : *Nina Berberova*, d'origine russe, vivant aux Etats-Unis, auteur de *l'Accompagnatrice* (Actes Sud) ; l'Africain du Sud, J.M. Coetzee : *Michael K, sa vie, son temps* (Seuil) ; l'Irlandaise Jennifer Johnson : *Un Noël blanc* (Denoël).

Elbeuf fête André Maurois

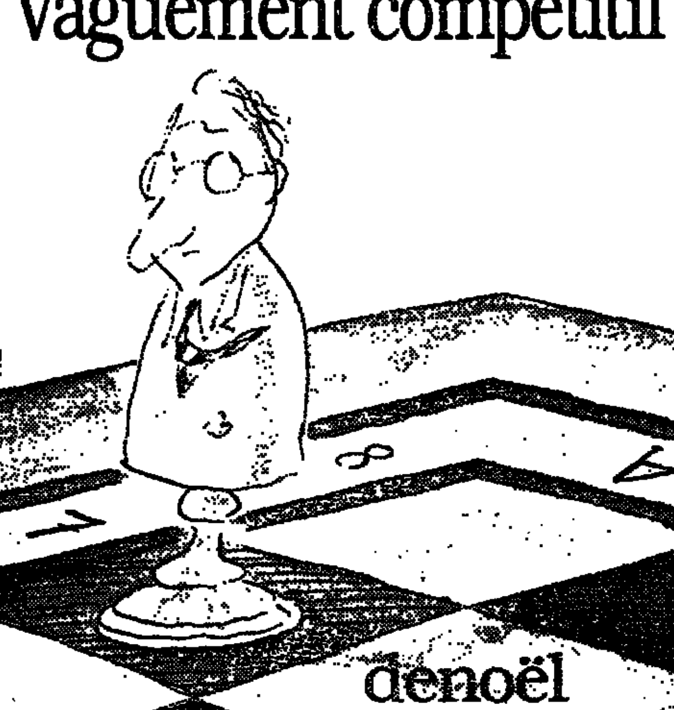
A l'occasion du centième anniversaire de la naissance d'André Maurois, la ville d'Elbeuf (Seine-Maritime) rend actuellement hommage à l'écrivain. L'auteur de *Climats* y naquit en 1885, sous le nom d'Emile Herzog, dans une riche famille industrielle du textile.

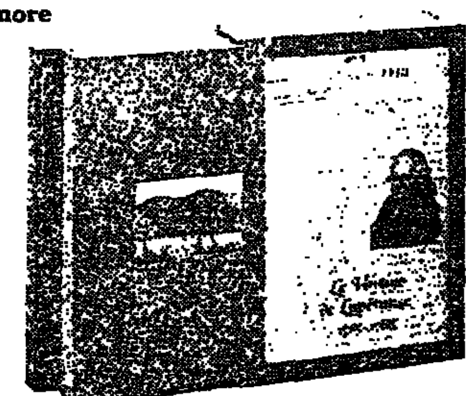
Exposition à l'hôtel de ville, conférences et spectacles vont se *succéder jusqu'au 4 décembre, ainsi* que l'édition d'un petit ouvrage (1) sur celui qui fut élève du philosophe Alain, au lycée Corneille de Rouen, puis, tout naturellement, patron des établissements Franckel-Herzog, fleuron du « drap d'Elbeuf », avant de s'adonner entièrement à la littérature.

(1) *André Maurois*, par Madeleine Haquet et MM. Francis Concato et Pierre Largesse, 76 p., 25 F (Éditeur : ville d'Elbeuf).

Mort du poète *Paul Vincensini*

On apprend la mort, survenue à Rochessauve (Ardèche) du poète *Paul Vincensini, âgé de cinquante*-cinq ans. D'origine corse, il était né à Bessans (Savoie), et fut longtemps enseignant en Haute-Savoie. Il y avait fondé, avec le docteur Paul Gay, le Club du poème, qui édita nombre de poètes amis et qui, avec M[me] Lucienne Couvreux-Rouché, poursuivit ses activités sous *diverses formes : les Poèmes*-Missives, entre autres, dont le plus récent avatar est la Guilde du poème. Il avait été chargé dernièrement de « La poésie dans la fonction publique » au ministère des PTT. Paul Vicensini était notamment l'auteur d'une monographie d'Alain Borne dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » chez Seghers, poète qu'il a grandement contribué à sauver de l'oubli.





● HISTOIRE

Les Romains ont-ils inventé l'intimité ?

Le premier tome de* l'Histoire de la vie privée *nous fait faire un passionnant voyage dans le premier millénaire.

HISTOIRE de la vie privée. Entendez bien *privée*, et non *quotidienne*. Il ne s'agit pas de dresser un répertoire de gestes, d'outils, de costumes, mais de comprendre ce qui donne un sens à leur usage. Cette « *sociologie de la culture* », comme dit Paul Veyne, s'attache à suivre les lignes changeantes qui séparent les domaines public et privé, à cerner l'organisation de la « *famille* » *et des* « *amitiés* » – deux notions elles aussi très élastiques, – à décrire un nouveau domaine, l'intimité, modelé sous sa forme occidentale moderne par les hommes de l'Antiquité tardive – c'est Peter Brown qui le dit. Société, droit, religion, médecine, fournissent des matériaux à une « *histoire des morales* » (Peter Brown, encore) et des passions, *voire des émotions – un univers*, par définition, difficile d'accès.

Une révolution spirituelle

De l'audace, donc. Elle se marque aussi dans le point de départ choisi. Ce n'est ni l'Antiquité « classique » par excellence (Athènes de Périclès, Rome républicaine) ni le Proche-Orient ancien ou l'Egypte des pharaons, qui nous ont pourtant gâtés en documents privés. Ce livre commence avec le christianisme dont il couvre le premier millénaire. Tout en regrettant (ou en espérant) un volume sur les périodes antérieures, reconnaissons que le découpage est heureux. Il place en effet le Bas-Empire, aujourd'hui en voie de réhabilitation sous le vocable d'« Antiquité tardive », au centre de l'ouvrage. Du coup, un phénomène majeur prend son vrai visage : l'avènement du christianisme dans l'Etat, un Etat puissant, prospère, animé d'une civilisation brillante et de mieux en mieux connue. Derrière la *nouvelle* façade étatique, un bouleversement s'opère dans les consciences, sur lequel nous vivons encore.

Cette révolution spirituelle qui, *à ses débuts, déborde largement* le christianisme, est décrite dans ses différentes phases par cinq auteurs. Paul Veyne et Peter Brown envisagent respectivement l'Empire des deux ou trois premiers siècles après Jésus-Christ et l'Antiquité tardive (les trois siècles suivants) ; Yvon Thébert étudie les multiples usages des grandes demeures urbaines de l'Afrique du Nord, à la charnière des deux périodes (du deuxième au quatrième siècle) ; Michel Rouche et Evelyne Patlagean ont des domaines bien définis : d'un côté la société mérovingienne puis carolingienne, de l'autre Byzance aux dixième et onzième siècles.

Paul Veyne, le premier, se charge de tirer ces vieux Romains *de leur léthargie, en adoptant une* présentation journalistique (ce n'est pas un défaut) avec des formules-chocs et des développements brefs, véritables reportages rétro- et introspectifs. Il a le don de l'anecdote cocasse et instructive, dans le goût de La Fontaine (le médecin et le maître coléreux, p. 76) ou de Voltaire (« *le roi lui fit sentir que cette morgue de demi-barbare ne l'impressionnait guère, et il ajouta qu'il pardonnait à l'ambassadeur parce que celui-ci était bien jeune, et aussi parce qu'il était beau* », p. 174). Le vocabulaire moderne – « colonel » et « régiment », « vaudeville » et « sacristain », « Turquie » et « Tunisie », – les références glissant à point nommé de Tacite à Gobineau ; voilà qui redonne aux Romains un visage vivant et souligne aussi combien le dernier siècle écoulé a éloigné de nous tout ce passé, de Cicéron à Stendhal. Que d'aspects de la vie antique paraissaient naturels à un lycéen sous la Restauration, qui sont aujourd'hui indéchiffrables à première lecture !

Paul Veyne les restitue avec brio, ainsi en peignant « *l'affairisme patrimonial* » et universel de la société impériale, avec ses multiples voies d'enrichissement, *qui toutes amènent ces spéculateurs* (et non paysans) à acquérir des terres. Ainsi l'inénarrable double portrait du magistrat romain en *maffioso*, puis en vache à lait. Ce portrait fait cependant toucher une limite du genre, car pour être bien compris il suppose connues des institutions et une chronologie qui ne le sont peut-être pas par le public auquel *s'adresse ce livre. De même, tout* le monde ne saura pas à quoi correspondent dans le monde romain un « colonel » ou un « vaudeville ». Mais il fallait sans doute déconcerter le lecteur pour lui faire accomplir cette difficile traversée d'une société.

Pour cela, les guides ne sont ni Karl Max ni Max Weber. Persuadé de l'autonomie de la morale et du rôle déterminant des « mentalités », Paul Veyne observe avec acuité plus qu'il n'explique, et met quelque coquetterie à proclamer qu'il n'a pas « *la moindre idée de ce qui pourrait être une explication causale en la matière* ».

Le crachin des aumônes quotidiennes

Ce constat initial étant dressé, viennent les retouches, compléments et prolongations. Peter Brown les apporte avec poésie et humour ; poésie pour évoquer le rayonnement de la « *vie angélique* » *menée par les moines, qui* se heurte à la vigueur de la cité antique; humour pour expliquer comment les pauvres, masse anonyme, grâce au « *crachin léger mais permanent des aumônes quotidiennes* », aident à voiler ce qu'a de trop voyant la munificence des grands.

Même Michel Rouche, épris jusqu'à l'excès de la violence des Mérovingiens, des Carolingiens et autres Francs, avec ses corollaires de rapacité et de voracité, conclut par de belles pages sur la spiritualité nouvelle associée à la lecture et à l'oraison silencieuses. Bref, on attendait le sexe au centre de cette vie privée. Ce n'est pas qu'il manque à l'appel, fût-ce pour être réprimé plutôt qu'exalté, mais il est singulièrement distancé par la religion.

Mais peut-on espérer mieux, *pour comprendre* la vie *privée*, qu'une porte entrebâillée ? Encore est-ce la porte des puissants et des lettrés, qui ne sont pas forcément « exemplaires ». Aussi, au fur et à mesure qu'il descend l'échelle sociale, l'historien est-il plus démuni. Il doit raisonner à partir des interdits légaux. La répression pouvant être sans commune mesure avec la réalité du délit et *révéler* un fantasme du législateur plutôt qu'un penchant des « légiférés », le raisonnement a ses dangers, dont les auteurs sont conscients. Mais que dire lorsque Michel Rouche chausse des lunettes jungiennes pour s'apercevoir que l'Eglise trouva, « *sans en prendre conscience verbalement* », un détour pour punir les incendiaires intouchables (aux yeux des Francs)... *en sévissant* contre les masturbateurs !

Reprenons de l'altitude. Toute cette période, et c'est révélateur, a vu paraître des recueils de correspondances littéraires : celle de Pline le Jeune, puis tant d'autres imitant les premières durant un millénaire. Distinguer là-dedans les confidences vraies des fausses demande beaucoup de sagacité, et Evelyne Patlagean y excelle dans le domaine difficile de Byzance aux dixième et onzième siècles. Avec un soin scrupuleux dans le choix de documents pertinents pour l'époque envisagée, avec une rare délicatesse pour décrire comment s'ordonnent les relations entre les personnes, « *épingler le vocabulaire du cœur* » ou découvrir, dans la crudité de certains propos, « *moins de franchise personnelle que de fidélité à une tradition littéraire antique* », elle ranime une « *civilisation lente* » mais « *ni froide ni immuable* ».

PIERRE CHUVIN.

★ HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE, tome I, « De l'Empire romain à l'an mil », sous la direction de Paul Veyne, par P. Brown, E. Patlagean, M. Rouche, Y. Thébert. Le Seuil, 640 p., 350 F.

Le tome II – *De l'Europe féodale à la Renaissance* – sera en librairie début décembre.

Le tome III – *De la Renaissance aux Lumières* – paraîtra à l'automne 1986 ; les tomes IV et V – *De la Révolution à la Grande Guerre, De la première guerre mondiale à nos jours* – sortiront à l'automne 1987. Dans les librairies, on peut *souscrire*, dès à présent, pour l'achat des cinq volumes.

Le lieu du secret

(Suite de la page 15.)

Depuis le Moyen Age, tout le mouvement de notre culture a porté ce double conflit à devenir toujours plus aigu. L'Etat se renforçant, ses intrusions se sont faites plus agressives et pénétrantes, tandis que l'ouverture des initiatives économiques, l'affaissement des rituels collectifs, l'intériorisation des attitudes religieuses tendaient à promouvoir, à libérer la personne, aidaient à fortifier, à l'écart de la famille, de la maison, d'autres groupes de convivialité, conduisant ainsi à diversifier l'espace privé. *Progressivement, celui-ci, pour* les hommes, et d'abord dans les villes et les bourgades, se distribua en trois parts : la demeure, où l'existence féminine demeurait confinée ; des aires d'activités elles aussi privatisées, l'atelier, la boutique, le bureau, l'usine ; des enclos enfin, propices aux complicités et aux délassements masculins, *tels le café ou le club.*

L'ambition de ces cinq volumes est précisément de rendre perceptibles les changements, lents ou précipités, qui ont, au fil du temps, affecté la notion et les aspects de la vie privée. Les traits de celle-ci, en effet, se transforment sans cesse. A chaque étape, « *quelques-uns proviennent d'un passé lointain* », notait Philippe Ariès dans l'un des documents de travail qu'il nous a laissés (1). D'autres, ajoutait-il, « *plus récents, sont destinés à évoluer, soit en se développant, soit en avortant ou en se modifiant au point de devenir méconnaissables* ». Mieux averti d'une telle mobilité qui associe en permanence la continuité et l'innovation, *le lecteur se sentira* peut-être moins désorienté devant l'évolution qui se poursuit sous ses yeux et dont le rythme, en s'accélérant, le trouble peu ou prou. Ne voit-il pas *s'étioler*, entre le logis et le lieu de travail, les espaces intermédiaires de la sociabilité privée ? N'assiste-t-il pas à l'effacement rapide et bouleversant de la distinction entre *masculin et féminin*, que l'histoire nous montre *fortement ancrée sur la distinction* entre le dehors et le dedans, entre le public et le privé ? Ne perçoit-il pas qu'il est *aujourd'hui urgent de s'ingénier* à sauvegarder l'essence même de la personne, puisque le progrès fulgurant des techniques développe, ruinant les ultimes remparts de la vie privée, ces formes de contrôle étatique qui, si l'on n'y prenait garde, réduiraient bientôt l'individu à n'être plus qu'un numéro au sein d'une immense et terrifiante banque de données ?

GEORGES DUBY.

(1) Philippe Ariès est mort le 8 février 1984 (voir *le Monde* du 11 février).

Terreur de vivre et rage de mourir

Jean-Pierre Vernant et Nicole Loraux jettent un nouveau regard sur les fantasmes des Grecs.

LA nouvelle collection intitulée « Textes du XX[e] siècle » fait place à deux volumes consacrés à la Grèce antique. On ne peut que s'en réjouir et penser, bien sûr, que c'est justice ! Ne sommes-nous pas, nous les Grecs, une de vos racines maîtresses, à vous tous qui l'oubliez un peu trop ? Nicole Loraux et Jean-Pierre Vernant présentent ce monde lointain et fondamental selon les procédés d'une école désormais célèbre, qui a eu l'insolence d'appliquer le structuralisme de Claude Lévi-Strauss non plus à des contes polynésiens ou amérindiens, mais à la sacro-sainte mythologie grecque. Application pas toujours facile, car cette foisonnante mythologie ne se laisse pas volontiers discipliner : elle est connue par des textes qui s'étalent sur douze siècles (au moins), furent rédigés à des fins très diverses et nous sont rarement parvenus dans leur intégrité.



CAGNAT.

N'importe ! La conviction qu'il y avait du « *sens* » à trouver là-dessous fit merveille, et dans un recueil d'articles, *Mythe et pensée chez les Grecs*, publié voici vingt ans par François Maspero, le philosophe Jean-Pierre Vernant révéla au grand public un visage neuf des mythes, les faisant apparaître comme des mécanismes étranges mais intelligibles. Fini de dire « *ces gens-là sont comme nous !* », fini aussi de retrouver partout des rites agraires... Examinons plutôt comment la société se reflète dans les mythes qu'elle crée. Georges Dumézil n'était pas *loin*...

Le masque de la Gorgone

Jean-Pierre Vernant « *donnait à voir* », comme on dit autour de lui, et il n'a cessé d'approfondir et d'élargir le champ du spectacle avec dextérité. *La mort dans les yeux* s'ouvre ainsi par un chapitre qui rappelle des travaux antérieurs : il y est question d'Artémis courotrophe (qui aide à grandir les enfants des hommes et les petits des animaux). Elle préside à diverses formes de changement, de communication avec un « *autre* » proche, situé à l'horizon du monde civilisé ou à l'aube de l'existence. Quant à l'altérité absolue, mortelle à voir, c'est une figure effrayante qui l'incarne, la Gorgone, masque grimaçant souvent dédié en offrande à Artémis, parfois substitué dans certaines représentations archaïques au visage olympien de la déesse.

Jean-Pierre Vernant nous fait sentir comment les Grecs éprouvaient les terreurs enfantines du croque-mitaine, puis celles de la folie, de la guerre ou de la mort : comment aussi ils les ont exorcisées grâce à Persée, le héros qui décapite la Gorgone, la réduit à l'essentiel, une tête, un regard pétrifiant qu'il détourne à son profit. Ce regard, cette lumière « *dont l'éclat aveuglant est celui de la nuit* », leur fascination passe dans ce livre et fait surgir, au-delà des *frontières* de la raison, la Gorgone échevelée, de pleine face, sifflant, claquant des dents, mugissant surtout, qui reste, aujourd'hui encore, tapie au fond de nous.

Le sang des femmes

Nicole Loraux, de son côté, s'attaque à une question qui se pose avec acuité à propos d'une civilisation fort soupçonnée de misogynie : *les distorsions* que les hommes font subir à l'image de la femme. *Façons tragiques de tuer une femme* : s'il est facile de trouver dans la réalité des modèles à la mort d'un héros tragique, qu'il se couvre de gloire au combat ou succombe dans l'ignominie d'un guet-apens, il n'en va pas de même avec les femmes. Leur « *mort violente* » la plus fréquente – en couches – n'a pas de place sur scène. Dès lors, liberté aux fantasmes ! Des prêtres égorgent les vierges, des femmes se pendent, et Nicole Loraux a beau jeu de démasquer les sous-entendus freudiens de ces gestes : perte de la virginité, clôture *définitive* du corps, le gosier étant symbolique du vagin. Les Grecs le sentaient bien ainsi : de l'égorgement-défloration, ils ont parlé en termes directs. Quant au suicide par l'épée, c'est un geste éminemment viril.

Nicole Loraux présente ces explications métaphoriques dans un style qui cède à la préciosité ambiante, ce qui est parfois amusant (Agamemnon, « *pris au filet d'un voile en forme de piège* »), et parfois remplace par une buée moderne le « *brouillage* » opéré, nous dit-on, par les vieux poètes.

Mais, plutôt que de regretter ce que Nicole Loraux ne dit pas, profitons de ce qu'elle dit et, en particulier, de sa belle analyse de la mort de Polyxène. Polyxène va être sacrifiée à un mort, Achille, dont elle représente la part de butin après la prise de Troie. En dénudant sa poitrine devant son meurtrier, Néoptolème, le fils d'Achille, elle lui demande une mort glorieuse, virile : mais l'armée grecque n'y voit que deux beaux seins jeunes, fermes et excitants. Néoptolème, un instant troublé, ne s'en comporte pas moins en sacrificateur et frappe sa victime rituellement au cou, et non militairement à la poitrine. L'attention portée au détail du texte, à ses mots, reçoit sa récompense. Coule le sang des vierges, pour la gloire des guerriers et le plaisir du lecteur de l'un et l'autre sexe !

P. C.

★ LA MORT DANS LES YEUX, de Jean-Pierre Vernant, Hachette, coll. « Textes du XX[e] siècle », 94 p., 48 F.

★ FAÇONS TRAGIQUES DE TUER UNE FEMME, de Nicole Loraux, Hachette, coll. « Textes du XX[e] siècle », 128 p., 48 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● LETTRES D'EUROPE CENTRALE

ROUMANIE

L'annonce faite par Breban

Comment se forge l'âme d'un dictateur.

NICOLAE BREBAN, cinquante et un ans, né en Roumanie, est l'auteur de sept romans dont certains sont traduits dans plusieurs pays européens. A la faveur de la brève libéralisation des années 60, il devient rédacteur en chef de la plus importante revue littéraire de Bucarest et membre du comité central du Parti. En septembre 1971, à l'occasion d'un voyage en France, l'écrivain déclare au *Monde* (1) qu'il se démet de ses fonctions pour protester contre le dogmatisme manifesté par Ceausescu, après son retour de Chine, en juillet de la même année. Au printemps 1972, Breban rentre en Roumanie et cinq ans plus tard publie *l'Annonciation*, texte qualifié d'*« obscène »* et d'*« antisocialiste »* par les plus hautes instances du parti. Malgré l'opposition des autorités, l'Union des écrivains, encore puissante en ce temps, récompense le livre avec le prestigieux « Prix du roman ». Aujourd'hui l'écrivain vit en France mais garde la nationalité roumaine.

∴

Roumanie, fin des années 50. Une faune étrange rôde dans les ruines du défunt royaume danubien et remplace les espèces en voie d'extinction, paysans bucoliques, clercs besogneux, boyards occidentalisés. En marge de la *Nomenklatura*, la nouvelle petite bourgeoisie rêve de produits de consommation. Staline est mort et le marxisme se porte plutôt mal.

Sur cette toile de fond se déroule *l'Annonciation*, second roman de Nicolae Breban, traduit en français (2). Le livre dépeint une époque où tous les espoirs étaient encore permis en Roumanie mais où le pire pouvait toujours arriver. Hélas ! il est arrivé. Vingt ans plus tard, le pays se retrouve avec une économie effondrée, des ressources épuisées, une population affamée et des monuments historiques saccagés. Le chauvinisme remplace le nationalisme légitime des débuts.

Un roman en cache un autre

Comment la grisaille et l'instabilité sociale peuvent-elles générer ces habiles manœuvriers qui accèdent à un pouvoir sans partage sur des millions d'êtres muselés ? Le roman de Breban raconte la formation, la montée et la chute d'un de ces illuminés surgis de nulle part, médiocre, lucide et déterminé qui finira aspiré par le néant. Précisons-le d'emblée : l'auteur n'a pas choisi comme modèle le dictateur qui sévit dans son pays asservi. Ceux qui attendent encore une dénonciation du totalitarisme roumain resteront sur leur faim. L'écrivain va plus loin, aux racines mêmes du mal. Il forge un personnage ridicule et velléitaire, doux maniaque provincial, qui découvre les délices du pouvoir et pratique la vertu du renoncement.

Traian-Liviu Grobei, petit commis voyageur, passe ses vacances à Sinaia, ancienne résidence des rois. Transistor à la main, il compte et recompte son argent, *« se cultive »*, et rêve d'un amour en accord avec ses aspirations *« élevées »*. Il rencontre Lélia, belle et conventionnelle à souhait. Grobei la séduit. Corrompu par l'orgueil, il refuse sa conquête et prend conscience de son *« exceptionnelle destinée »*. Médiocre, il trouve la force de refuser sa médiocrité ; pusillanime, il prend des responsabilités qui engagent son être profond.

L'amour de Grobei pour Lélia débouche sur une autre aventure qui convient davantage au reflet renvoyé par son miroir intérieur. Pendant que ses fiançailles s'éternisent, quelque part en Transylvanie, un autre roman, politique celui-là, prend naissance comme un fleuve qui aurait creusé son lit souterrainement. Chez ses beaux-parents potentiels, Grobei trouve des manuscrits ayant appartenu à un certain Farca, philosophe nietzschéen du Café du commerce, comme le pays en produisait à la chaîne autrefois. Le minable trouve enfin sa raison d'être et son maître. Il en deviendra le prophète et l'annonciateur, Staline dérisoire d'un Lénine compromis.

Dans la Roumanie entre chien et loup qui n'est pas encore celle du tyran, les structures d'un réseau se mettent en place, animé par Grobei à qui les textes de Farca enseignent les techniques et le vertige du pouvoir. Des admirateurs marginaux, anciens détenus, femmes du monde, retraités, analysent avec ferveur la pensée du gourou. Le moment vient de les réunir en une seule organisation. Pour élaborer une idéologie de remplacement ? Pour renverser le régime ? L'auteur ne le dit pas.

Maître et esclave

Mais la soif d'absolu de Grobei est peu compatible avec l'institutionnalisation du message de Farca. Encore une fois, l'orgueil le pousse à se dépasser et il cède à la tentation du néant. Il disparaîtra pour toujours, salué avec une indulgente et affectueuse ironie par l'auteur alors que l'idéologie de Farca fera lentement son chemin dans l'inconscient collectif de ses compatriotes malheureux.

Les Roumains seraient-ils particulièrement doués pour supporter le pouvoir absolu ? L'annonce faite par l'auteur, allégorie et roman de mœurs, message politique et satire d'une société prête à toutes les abdications, repose sur la dialectique implacable qui unit et oppose le maître à l'esclave dans un rapport de forces dégradant.

Nicolae Breban est un auteur européen important, et l'on pense à Céline quand il nous fait découvrir la petite bourgeoisie d'un pays fragile en quête d'une idéologie. Quelle force, quelle férocité ! L'architecture de *l'Annonciation* est celle d'un château baroque construit sur plusieurs niveaux au bord d'un insondable ravin, bâtiment solide destiné à durer. Les monologues et les dialogues, qui occupent une grande place dans les narrations composant le corpus monumental du roman, sont autant de fenêtres ouvertes sur les abîmes de personnages balzaciens, dérisoires et grandioses à la fois.

Bien sûr, l'écrivain se fait l'avocat du diable quand il nous propose des personnages aussi fascinants, complexes et odieux que Farca et Grobei. Le lecteur se demande à juste titre si le romancier ne les aime pas vraiment. Mais n'est-ce pas le droit de tout créateur digne de ce nom, d'aimer, au-delà du sarcasme et de l'amère ironie, les héros à qui il donne vie ?

EDGAR REICHMANN.

★ L'ANNONCIATION, de Nicolae Breban, (bien) traduit du roumain par Dorina Radu et Marcel Péju. Flammarion, 519 p., 140 F.

(1) *Le Monde* du 22 septembre 1971.

(2) Le premier roman, *En l'absence des maîtres*, a été publié chez Flammarion. (Voir *le Monde* du 3 juin 1983.)

TCHÉCOSLOVAQUIE

L'humour cruel de Bohumil Hrabal

Des épisodes héroï-comiques dans une petite ville de Tchécoslovaquie avant la guerre.

LA Petite Ville où le temps s'arrêta a cette énigmatique évidence qui caractérise, de Dickens à Vialatte, les grands livres d'enfance. Le monde y est fabuleux, comme des images de lanterne magique, mais séparé de nous par la glace transparente du temps enfui. Ces livres-là, on ne les admire pas, on les aime, presque en secret, parce qu'ils nous ont fait retrouver *« l'ombre des tilleuls »* et les petites bêtises d'autrefois, le cœur un peu serré : justement, c'était... autrefois.

Pour cette histoire, sans doute partiellement autobiographique, qu'il écrivit malade et se croyant au bord de la tombe, Bohumil Hrabal a retrouvé l'étonnante intrépidité des naïfs : il lui importe peu de mener savamment son récit, il préfère au fini artistique d'une chronique bien déroulée les zigzags de la mémoire, il sautille d'une scène à l'autre sans se soucier des années qui les séparent ; seuls le guident le bonheur de l'émotion, le plaisir du conteur dont le lecteur partage peu à peu l'intimité émerveillée.

C'est un enfant, un ancien enfant, qui se souvient d'avant. Du temps de l'innocence. Dans sa petite ville, il y avait la brasserie dont son père était gérant, et où son oncle travaillait comme ouvrier, il y avait les docks et leurs fastes, les *« cafés à personnel exclusivement féminin »*, et puis toutes les anecdotes attachées à chacun. C'était en Tchécoslovaquie, avant la dernière guerre. Le roman s'ouvre sur l'enfant, et son aptitude toute particulière à collectionner les sottises à ne pas faire ; puis, progressivement, ce sont les deux frères, son père et son oncle qui vont prendre le devant de la scène, en une succession de gags où ils apparaissent, grandioses et fantasques, bien plus comme des personnages de la tradition populaire que comme de chers disparus.

Si l'enfant narrateur est assez doué pour l'incongru, il a manifestement de qui tenir : son oncle


D.R.

Pepi, le favori des dames, fait alterner la grande vie et la misère avec une régularité touchante, tandis que son père Franci, l'homme responsable, massacre toutes les montres à portée de main chaque fois qu'il éprouve une contrariété, ce qui est fréquent. Comme dit le grand-père, qui fait du petit bois de n'importe quel bahut quand il est légèrement énervé, c'est une question de tempérament – *« les Slaves, vous savez »*. La petite ville tout entière est donc probablement slavissime, car elle est effectivement passablement cinglée dans le genre gai. Du coup, même quand la guerre arrive, c'est la ville qui gagne : elle contamine l'officier allemand. Quant aux Tchèques, ils restent imperturbablement semblables à eux-mêmes.

Avec nonchalance, au long de ses sketches héroï-comiques, le roman prend ainsi la grandeur d'une légende. Dans la douceur des souvenirs folâtres et gaillards, passe la splendeur fruste des récits qui sont l'esprit même d'un peuple. Cet ange du bizarre rigolard qui inspire les tribulations des habitants de la petite ville, en une succession d'épisodes dont la vigueur paillarde se double d'une étrangeté proche du fantastique, ce n'est plus seulement l'enfance du narrateur qu'il caractérise, mais bien l'enfance robuste d'un monde où tout va lentement basculer quand l'oncle Pepi meurt, car on sait alors que le temps a passé.

Paradoxalement, la révolution a beau survenir, ce n'est pas elle qui véritablement entraîne des changements. Bien sûr, le père n'est plus gérant, mais, comme il a toujours préféré la mécanique, il a enfin le loisir de jouer avec ses moteurs. C'est la mort du frère qui marque vraiment la fin de cette éternité joyeuse où chacun se débrouillait pour ne pas voir les ombres, ce qui ne les empêchait évidemment pas d'exister. Pepi finit usé, quand son presque patron de frère est toujours sur pied.

L'humour tchèque est décidément cruel, qui nous donne des rêves, pour, suavement, en déployer ensuite l'impossibilité. Et Hrabal est un virtuose de cette retorse candeur qui sait nous faire désirer de verts Edens paisibles, puis nous indique que ce sont des champs de mines. Mais son *« écriture spontanée »*, comme il la nomme, admirablement simple, toute en instantanés-chocs et en répétitions épiques, apporte, en même temps que la désillusion, la consolation.

EVELYNE PIEILLER.

★ LA PETITE VILLE OU LE TEMPS S'ARRÊTA, de Bohumil Hrabal. Traduit du tchèque par Miléna Braud, Laffont, 192 p., 72 F.

Du même auteur : *Trains étroitement surveillés* (Gallimard), *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre* (Laffont, 1981), *Une trop bruyante solitude* (Laffont, 1983).

HONGRIE



Pour découvrir Gyula Krudy

Un romancier du silence et de l'immensité

LA nouvelle collection « Domaines danubiens », dirigée chez L'Harmattan par Ibolya Virag et consacrée aux auteurs d'Europe centrale s'ouvre sur une révélation. Bien qu'écrit au début du siècle, le récit de Gyula Krudy (1878-1933), dans la belle traduction d'Ibolya Virag, apporte au lecteur d'aujourd'hui une denrée essentielle : le silence. Retranché, dès le titre, derrière deux initiales anonymes, le narrateur n'est ici qu'une voix discrète qui compte moins que ce qu'elle révèle autour d'elle, la province du Nyirség et ses charmes d'arrière-pays.

Il suffit pourtant de lui prêter attention pour que ces charmes – l'écoulement paisible des saisons, le passage fugitif des voyageurs et des amours, les veillées à la maison et à l'auberge – nous happent avec la force d'un envoûtement. Le silence de Krudy n'a rien d'une absence de vie : c'est, tout au contraire, un silence qui parle sans cesse, qu'animent en permanence d'innombrables frissons et où s'allument obstinément, jusqu'au plus profond de la nuit, les feux et les éclairs de nouvelles présences. Le moindre fait, le geste apparemment le plus anodin, éveille aussitôt un écho qui le porte hors de ses limites, en l'élargissant comme à l'infini : le lever du jour est tout un voyage, l'odeur du pain rappelle la beauté de jeunes paysannes, qui, à leur tour, évoquent le cliquetis des faux aiguisées dans les prés.

Par le truchement d'une métaphore ou d'un rapprochement poétique, proches, à tour de rôle, de l'imaginaire des légendes populaires et des rêveries ironiques d'un Bruno Schulz, le quotidien est promu au rang d'un mythe. On dirait que toute chose, chez Krudy, est traversée à tout instant par l'étendue des plaines hongroises, et porte en elle un écho de leur immensité : *« Le roulement de la carriole sur le chemin de la forêt retentissait au loin comme la vie qui se met en route. »*

Le livre, cependant, n'offre pas seulement de belles images. Comme chez tout vrai poète, la rêverie de Krudy est aussi une pensée qui ouvre la voie – sans insister – à une subtile réflexion sur le temps, la mémoire, l'enracinement des campagnes opposé (déjà !) à l'exil de la vie en ville.

PETR KRAL.

★ NN, de Gyula Krudy, traduit du hongrois par Ibolya Virag, préface de Gyula Sipos, L'Harmattan, 140 p., 75 F.

« Domaines danubiens »

La nouvelle collection « Domaines danubiens », dirigée par la Hongroise Ibolya Virag, à L'Harmattan, souhaite publier sans *a priori* tout ce qui a trait à l'Europe centrale. Elle réunira la production – inédite en français – d'Autriche, de Roumanie, de Hongrie, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie, ainsi que certains auteurs allemands et suisses, du seizième siècle à nos jours.

Après *N.N.*, « Domaines danubiens » annonce cinq titres hongrois : un essai d'histoire comparative, *les Trois Europes*, de Janos Szücs, préface de Fernand Braudel ; *Ouvriers hongrois 1956-1985*, d'Istvan Kemeny ; *Misère des nations centre-européennes*, d'Istvan Bibo ; *Tir à balles*, roman de Lajos Grendel ; *Qui garantit la sécurité de la lady ?* roman de Peter Esterhazy.

Par ailleurs, le Groupe d'études de la monarchie des Habsbourg, qui s'est créé à Strasbourg, annonce le premier numéro des *Etudes danubiennes*. Au sommaire : le redressement économique autrichien sous le règne de Léopold Ier (1657-1705), l'institution militaire autrichienne, le rôle de Vienne dans la politique tchèque de 1874 à 1914, une agglomération provinciale devient métropole – évolution de Budapest au dix-neuvième siècle. (Abonnements à la revue : Groupe d'études de la monarchie des Habsbourg, IHEE, 8, rue des Ecrivains, 67081 Strasbourg.)

● Au sommaire du numéro 6 de la *Lettre internationale* (automne 1985) : *« Une culture nationale ? »*, du Yougoslave Predrag Matwejevitch ; *« De l'objectivité »*, d'Edgar Morin ; *« L'intellectuel de notre époque »*, de l'Italien Vittorio Strada ; *« Anachronisme norvégien »*, de l'Allemand H.-M. Ensensberger ; *« Ibsen et la liberté impossible »*, du Norvégien Helge Roning ; des poèmes du Soviétique Nikolaï Zabolotski (1903-1958), des lettres et poèmes de D.H. Lawrence, trois articles sur la mort de l'Anglais Anthony Barnett, du Polonais Jan Kott et du Français J.-P. Vernant ; *« Soljenitsyne et nous »*, une étude de Georges Nivat ; une pièce sur Lukacs : *« La voix de son maître »*, du dramaturge hongrois Istvan Eörsi, etc. Prix du numéro : 30 F.

Une livraison passionnante qui ouvre des fenêtres sur l'Europe tout entière.

هكذا من الأصل

● ROMANS

La misère et la sainteté

Une recherche de l'absolu parmi les monstruosités de notre époque

BIEN étrange roman que celui d'Olivier Germain-Thomas. Complètement démodé : il ne parle ni de son nombril, ni de ces fameuses « racines » qui permettent depuis quelques années aux lecteurs de Brioude de distinguer au premier coup d'œil un enfant de Saint-Malo, d'un natif de Paramé ou d'un fils de Dinard. Il évoque, c'est vrai, Dieu et les dieux, ce qui se porte chic cet automne où les anges passent volontiers ; mais *L'amour est un assez grand seigneur* embrasse des cieux sensiblement plus vastes que ceux de nos théologies byzantines et de nos mièvres politiques du sacré : ce roman est tout simplement une interrogation sur l'humanité.

Inutile d'enfoncer le clou : le sujet excède les capacités créatrices de Germain-Thomas ; et il serait facile de relever ici les faiblesses de l'histoire, qui ne trouve pas toujours son assise entre la description réaliste et la parabole mythologique : là des naïvetés par trop appuyées, là encore des exaltations que l'on devine si puissantes et si intimes qu'elles ne peuvent se traduire que par des expressions un tantinet bafouilleuses. L'indicible est moins rebelle aux poètes qu'aux romanciers.

Toutefois, il subsiste dans ce livre l'essentiel de ce qui l'a impérieusement guidé : l'élan, le souffle, la tension grave, le désir de se colleter avec l'absolu, non pas à travers les jeux mondains de la théorie et des fines balances de la dialectique, mais par le biais de la réalité, bien concrète, bien monstrueuse, de notre monde : celle des favellas brésiliennes, de l'inhumaine humanité, des enfants livrés à la pourriture, à l'alcool et à la prostitution, de la grâce qui paraît avoir définitivement déserté, des dieux de synthèse qui ne paraissent avoir été inventés que par la dérision du désespoir.

Le sens de la prière

Au fond de ces gouffres de l'innommable, au bout de l'abjection, de la trahison, des mensonges, des vies truquées, le héros de Germain-Thomas, Eric, va ren-


ROGER PICARD

contrer, davantage même que la sainteté, davantage encore que l'éternité instantanée de l'amour, le véritable sens de la prière : la communication impossible, tragique, unique, où l'homme se retrouve en Dieu sans pour autant s'abolir.

Happy end sur fond de mort et de déchirement, qui ne doit en rien faire croire qu'il s'agit d'un livre édifiant ou même bien-pensant. A aucun moment, Germain-Thomas n'écarte les fortes raisons du scepticisme, les tentations du désespoir ; le sacré ne se découvre qu'à la frontière du sacrilège. Et la limite est très mince, imperceptible aux âmes ordinaires, qui sépare l'amour divin de la fusion charnelle.

Mais la seule révolte contre l'inhumanité et contre la mort, la simple acceptation d'un ciel vide et silencieux, l'idée d'une religion qui ne serait que l'exacte adaptation de soi-même aux mille forces contradictoires qui gouvernent le monde, tout cela paraît à Germain-Thomas et à ses héros vision trop étroite et trop courte, manière de composer avec l'absolu, aveuglement de repu ou défaite de misérable.

Ici, avec des mots simples, à travers une histoire presque policière, on n'hésite pas à voler très loin et très haut, à rouler dans des *ravins d'immondices*, à *inventer* des saintes à la fois prostituées et vierges, à mêler les divinités extatiques des fêtes brésiliennes au Dieu muet des cellules de nos monastères. Ici on respire un autre air, unique et orgueilleux de l'être, attachant et agaçant à force de tension, de rigueur, d'embrasements tout intérieurs. Avec, au bout, une seule certitude : non *celle*, toute *subjective*, d'avoir *lu* un grand livre, mais celle d'avoir traversé un roman absolument nécessaire. A son auteur comme à son lecteur.

PIERRE LEPAPE.

★ **L'AMOUR EST UN ASSEZ GRAND SEIGNEUR, d'Olivier Germain-Thomas, Albin Michel, 240 p., 85 F.**

Les flâneries parisiennes d'un ethnologue

(Suite de la page 15.)

Le voilà dans le métro. Il manque une station et doit revenir en arrière. Il change de quai et devient le spectateur de celui qu'il était il y a quelques instants. Un passage de Lévi-Strauss lui revient : *« Toute culture peut être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques... »*

La Traversée du Luxembourg joue constamment de l'interférence entre le propos théorique, l'introspection et l'itinéraire urbain. Le citadin regarde la culture bourgeoise avec des yeux d'ethnologue.

Les châteaux de cartes de notre enfance

Une petite annonce de *Libé*, une affiche publicitaire, un match de football, une joute oratoire au comptoir d'un bistrot, un supermarché, un feuilleton à la télévision ou des bribes de conversation avec des amis lui donnent l'occasion de revenir à ses thèmes favoris : la construction individuelle comme construction sociale, les différents temps du rituel, les systèmes symboliques, le conflit des générations et le totalitarisme comme horizon de toute formation sociale. Il réussit même à caser presque *in extenso* une communication à un colloque qui avait pour thème « Le retour du religieux ».

Le côté bricolé du récit ajoute à la sincérité. La maladresse du montage produit aussi un effet de vérité : pas de divorce entre la pensée et la vie. Une sorte de grâce évite à ce personnage raisonneur de tomber dans le moralisme ou de paraître pontifiant. Il s'en faut de peu ! Et c'est justement la proximité du ratage, du fatras, qui donne à *la Traversée du Luxembourg* la beauté des châteaux de cartes de notre enfance. Avec, en plus, un air d'innocente gravité.

Des pièces à conviction et à séduction

Les lecteurs attentifs de Marc Augé, ceux notamment qui ont lu *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort*, ou *Symbole, fonction, histoire*, ou *le Génie du paganisme*, remarqueront que l'auteur propose ici un échantillonnage de ses curiosités. Il passe d'un sujet à l'autre et, sans en avoir l'air, dresse un bilan d'idées. Je le soupçonne même, de temps en temps, de caricaturer sa propre pensée, car dans l'économie du livre ses théories deviennent matière narrative ou, plus simplement, objets. Elles ne semblent pas être là pour résoudre un problème ou pour déboulonner une thèse adverse, mais pour situer celui qui parle. Pour émouvoir celui qui lit. Ce sont des arguments qui – comme les gros plans dans les films d'Hitchcock – ont une fonction d'abord dramatique. Ce sont des pièces à conviction et à séduction, tout à la fois.

Nos sociétés ne s'expliquent pas uniquement par la rationalité économique : capitalisme et socialisme sont aussi des complexes culturels. Nos espaces de vie ne sont pas aussi étanches qu'il y paraît et ils communiquent entre eux. Le mythe et le rite coulent encore dans nos gestes. Il suffit à Marc Augé d'esquisser une typologie de nos héros de feuilletons télévisés (*Dallas*, en particulier) pour faire sentir la part active de *l'inconscient et du symbolique*. Ne parlons pas de publicités. Tel after-shave m'ensauvage, tel rouge à lèvres m'envoûte, tel club de vacances me tribalise. Malgré notre incommensurable vanité, nous sommes moins post-modernes que post-néolithiques. Nos habitudes – mécanisées par l'urgence et démagnétisées par l'oubli – sont des rites fossiles.

En traversant le jardin du Luxembourg

Métro, bureau, ethno. La fin du livre donne la clé du titre. Inquiet d'un mal de gorge persistant (est-ce l'alcool et le tabac de la veille ou la climatisation ?), en allant chez son médecin, le narrateur traverse le jardin du Luxembourg. Il y retrouve des impressions d'enfance et se remémore un livre d'Anatole France, *le Livre de mon ami*. La salle d'attente du médecin lui inspire une dernière pensée désabusée : *« Nous sommes tous frères mais par défaut : défaut d'intérêt pour tout ce qui n'est pas la cause ou le signe de notre angoisse. »* Cependant le diagnostic lève ce soupçon de misanthropie : rien de grave.

La journée se termine. L'ethnologue confirme ce qu'il avait entrevu depuis longtemps. Il sait que la compréhension de soi passe par les autres. Pas d'identité hors du social. Et la dernière ligne du livre tombe comme un rideau : *« Il fait beau. Je vais prendre un taxi. Je suis heureux. »* Bravo.

JACQUES MEUNIER.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le poids de l'âme

(Suite de la page 15.)

Le changement de majorité en France lui offrait l'occasion de retourner à l'école du terrain. Il était conscient que l'exercice quotidien des responsabilités fait perdre de vue l'essentiel. Entre la conférence du matin et le paraphe du soir, comment savoir si ce qu'on veut a encore un sens ? Dire ce qu'on croit, faire ce qu'on dit, se prendre soi-même au *mot : tous les hommes politiques devraient se* soumettre périodiquement à cette cure.

Etre témoin selon Pascal, prêt à se faire égorger, et non, comme c'est devenu l'usage, à se... rengorger : le propos a de quoi séduire. Le connaissant, j'imagine qu'il ne déplaisait pas à Deniau d'aller, fût-ce à portée de jumelles, chatouiller l'armée rouge, un adversaire à sa mesure, comme Achab cherche le contact avec la baleine. Regarder le « Risque » sous le nez, voir la tête qu'il a : chez cet ancien d'Indochine, chez ce marin, c'est une sorte de réflexe métaphysique... Et l'excellence en tout, une manie.

CE n'est pas un luxe, en tout cas. Le drame des maquis n'est pas de recevoir des visiteurs inévitablement cursifs, mais d'être ignorés. Contre les Américains au Vietnam, le raffut était intense, rappelez-vous. Contre les Russes en Afghanistan, il retombe sans cesse. Seuls les Français font le voyage – plus de cinq cents *à ce jour. Un chef rebelle d'Erythrée se* lamente : on ne parle plus d'eux parce que « ça fait trop longtemps » qu'ils se battent. La ténacité sanctionnée ! N'y aurait-il pas de notre part, nous les repus d'émotions télévisuelles, une barbarie de l'indifférence ? Mettons : de l'étourderie ?

Contre l'oubli, Deniau a donc partagé pendant quelques nuits les marches forcées des maquisards d'Afghanistan, d'Erythrée, du Cambodge, d'Angola et du Nicaragua. Les dangers encourus ? Ce n'est pas à l'intéressé de les peser, encore moins au lecteur en charentaises. Disons qu'en vue des hélicoptères soviétiques, dans les pirogues des Miskitos ou en vol clandestin pour l'Angola, notre reporter a dû connaître de ces moments où, dit un poète, *« la barbe pousse plus vite »*. Si une balle s'était perdue, on voit d'ici les « nécros » qui eussent fleuri ; une sorte de Dieuleveult, en moins notoire. Le culot n'a pas bonne presse, en France, surtout s'il vient déranger notre politique des rhétoriques vides.

LA leçon principale de *Deux heures après minuit* est de redonner au mot « politique » la puissance, la noblesse, que lui confèrent la pauvreté et le combat. Pour Sebastian, héros d'un des contes, invérifiables mais criants de vérité, qui émaillent le reportage, la politique consiste, comme chez les journaliers de Caldwell, à organiser sa survie, à faire son trou. Même économie de geste et *de symbole chez l'Afghan Oumayoun qui a* bondi sur une automitrailleuse ennemie pour la neutraliser, comme dans *l'Espoir*, de Malraux, et qui, sa main ayant grillé contre le blindage, implore qu'on lui sauve l'index droit, parce que c'est « le doigt qui tire ».

C'est la grandeur des guérillas, comparées aux conflits « classiques » : l'embuscade exclut les embusqués. Le combattant s'autoconvoque. Au fond de sa nuit et de sa colère-peur, il sait à tout instant qui il combat et pourquoi. Chacun décide de son engagement, à son heure. Pour les Chouans, la goutte d'eau de l'insupportable est venue, dit-on, de la réquisition des chevaux de trait. Pourquoi tel paysan espagnol a choisi son camp, dans *l'Espoir ? « Pour la dignité. »* Sous l'occupation allemande de 1940-1945, une infinité de raisons ont fait éclater les familles d'esprit, les familles tout court ; d'où la mine romanesque constituée par la période, et la difficulté, patiemment surmontée par Henri Amouroux, de faire historiquement justice au comportement de tout un peuple.

Parmi les mobiles des maquisards croisés par Deniau, il y a eu l'allergie à un modèle soviétique imposé et inapplicable, le rêve d'un autre ordre (l'islam), un village brûlé, un frère abattu : le vieil engrenage. Et toujours le poids de l'âme, cette âme niée niaisement par les marxistes du musée de Kiev à propos du cadavre d'une religieuse, et qui, décidément, n'en finit pas de survivre...

FERA-T-ELLE le poids, au bout du compte ?

A ses choses vues et romancées, Deniau mêle des considérations géopolitiques, en ancien gouvernant et en... joueur d'échecs. La faiblesse de l'Occident vient de ce qu'il n'a pas su « répliquer » aux conquêtes directes ou indirectes de Moscou. Sans rencontrer de résistances autres que locales et tragiquement faibles, le monde soviétique s'assure des bases, se sert à distance de ses alliés cubains et autres ; la thèse, controuvée, des contradictions mortelles du capitalisme avancé *a fait place ouvertement à une stratégie* de coupure entre l'Ouest et un tiers-monde instable, avec l'avantage que les dirigeants communistes n'ont pas à redouter leur opinion publique, et peuvent manipuler les nôtres...

Entre les forces de déstabilisation de l'Occident et la résistance à l'expansion communiste, la disproportion est présentement écrasante. Mais Deniau retire de sa tournée aux fronts un espoir raisonné. Même *si le Léviathan soviétique se fait passer pour* le Messie et inspire la terreur, il vit lui-même dans la peur. Il n'y a pas d'exemple que les empires bâtis sur un avenir octroyé n'aient pas sombré. Celui qui se sert d'une épée périra par l'épée. Deniau ajoute : par sa propre épée.

QUE faire ? Que l'Ouest apprenne à savoir ce qu'il veut, que l'ONU ne limite pas à l'Afrique australe l'exigence d'élections libres, ce critère sacré ; que les hommes politiques soient interdits de « futur », les « matamores du libéralisme » *(sic !)* comme les « fanatiques de l'étatisation ». Très important, aux yeux de Deniau, une règle, un honneur, ce « non » aux prétentions de connaître la fin de l'histoire ! Rien n'est hasard mais tout est aventure. Un homme seul peut faire échec à un empire, comme les petits vers « kilbith » accrochés aux ouïes des monstres marins. Tout paraît inutile, et rien n'est jamais perdu.

La formule rappelle la transcendance à laquelle Malraux voyait liées toutes les grandes figures de l'humanité. Souvenez-vous de l'essai sur Goya : *« L'amour appelé sur la Montagne n'était pas du cœur mais de l'âme, pas sentimental mais métaphysique. »* Et dans l'entretien avec Grover (Gallimard, « Idées », 1978) : *« N'importe quel acte d'héroïsme est un mystère aussi grand que le mystère du Mal. »*

★ **ANDRÉ MALRAUX, de Michel Cazenave, Balland, 336 p., 89 F.**

★ **DEUX HEURES APRÈS MINUIT, de Jean-François Deniau, Grasset, 238 p., 89 F.**

culture

THÉATRE

« LES IRRESPONSABLES », à Gennevilliers

A côté de la vie

Pendant que le Théâtre de Gennevilliers est en travaux, le centre dramatique présente les Irresponsables – spectacle de Christian Colin, d'après un roman d'Hermann Broch – dans un hangar peint en noir, dont le plafond est soutenu par des colonnes massives. Les gradins laissent un espace profond, où sont dispersées quelques chaises, entre des fleurs en bouquets dans des seaux de zinc. La lumière frappe le métal, elle provient de portes vitrées sur les côtés. L'espace est un no man's land intemporel, cerné par un monde mouvementé dont on perçoit les échos, une page noire pour la parole.

La parole va d'un comédien à l'autre avant de se fixer sur des personnages. Madeleine Marion raconte le trouble d'une jeune fille qui, allant à l'église, se sent suivie par un homme qu'elle imagine communiste. Le premier monologue pose l'ambiance de l'époque – les débuts de Hitler – à travers des gens qui la vivent du bout des lèvres. Ils sont tournés vers le passé, ou lucides mais désabusés. Il s'agit de dire, ce qu'on commence à avoir beaucoup entendu : l'irresponsabilité – ou plutôt l'indifférence – fait le berceau du fascisme. C'est le même genre de vérité première que l'oisiveté est mère de tous les vices – surtout quand elle est subie et s'accompagne de pauvreté... C'est vrai et insuffisant. Le marasme économique et politique ont joué aussi leur rôle dans l'aberration nazie.

Le spectacle suit le cas d'un jeune homme (Jean-Claude Legay) qui, après la mort de sa mère et sa rencontre avec un professeur largué (Christian Colin), fuit ses responsabilités en se laissant protéger par les femmes (Suzel Goffre, Claire Vauthion, Valérie Todano, Emmanuelle Riva) séduites par son indifférence. Car il n'est pas séduit et ne fait rien pour plaire, si ce n'est d'être là et de répondre aux rêves.

On pense à la pièce d'Horvath *Don Juan revient de guerre*, et on regrette que Christian Colin, avec Anne-Françoise Benhamou, ait préféré adapter un roman, le placer dans un espace d'abstraction. Les situations se noient dans les paroles, les personnages perdent leur chair. Emmanuelle Riva, en vieille aristocrate toujours jolie, se caricature. Jean-Claude Legay trimballe, du début à la fin, le même ennui boudeur. Le spectacle laisse l'impression frustrante de frôler quelque chose de très fort.

COLETTE GODARD.

★ Gennevilliers, salle Henri-Colin, 32, rue François-Kovacs, 20 h 30.

« LE LEGS » et « L'ÉPREUVE », à Nanterre

Marivaux le misanthrope

Une pièce vide, deux chaises branlantes contre un mur, des murs pauvres, une lumière lugubre qui tombe d'une verrière sale. On craint la centième version de Marivaux-fin- d'un monde, quand le rideau se lève et découvre le décor de Frédéric Robert au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, où l'on présente une production de la Comédie de Genève, *le Legs* et *l'Épreuve*, dans la mise en scène de Claude Stratz.

Et puis le spectacle met en action des personnages bien vivants, bien décidés à satisfaire leurs désirs sans rien lâcher en échange, hargneux et dérisoires comme de petites bêtes en cage. Les histoires – toujours les mêmes chez Marivaux – sont celles de gens qui pourraient s'épouser tranquillement, car ils s'aiment et sont destinés l'un à l'autre, mais, parce qu'ils sont destinés l'un à l'autre, ils se méfient. Ou bien l'ob- stacle est une affaire d'argent.

Ainsi, dans *le Legs*, le Marquis (Jean-Baptiste Malartre) aime la Comtesse (Evelyne Didi), mais il doit épouser Hortense (Anne Durand), qui aime le Chevalier (Carlo Brandt) ou bien lui verser 200 000 F. Et ça, il ne le veut pas, moins par avarice que par principe.

Voûté, le front dégarni, les pieds dedans, tel un Alceste encore vulnérable, Jean-Baptiste Malartre justifie le comportement du Marquis par une timidité proche de la paranoïa. Il est fasciné par la vitalité, la blondeur pulpeuse d'Evelyne Didi. Elle représente la femme idéale, donc lui fait peur : comment pourrait-elle l'aimer ? Elle éprouve de l'inclination pour lui, d'autant plus qu'elle est veuve et ne tient pas à le rester. D'ailleurs, le Marquis est insensé au point d'en devenir touchant. Tout le monde a envie de l'aider à sortir de son marasme, y compris son valet (Jacques Bonnaffé), portant beau, futé, un peu canaille, qui se modèle sur son maître, l'aristocrate, en attendant de prendre sa place.

Dans *l'Épreuve*, le valet (Jacques Bonnaffé encore) franchit le pas, par jeu. Un jeu auquel il perdra. Son maître Lucidor (Michel Voïta), bourgeois enrichi encore plus paranoïaque que le Marquis, lui demande d'endosser l'habit d'un homme de bien, de faire sa cour à Angélique (Caroline Gasser). Lucidor aime Angélique et veut l'épouser, mais pas avant de vérifier si elle lui sera fidèle... *L'Épreuve* a le tort de venir en second. Le décor a peu changé, la mise en scène suit le même système d'affrontements dictés par une misanthropie d'écorché. On se lasse.

Pourtant, il faut découvrir Claude Stratz. Il a lu Marivaux avec beaucoup de finesse et d'intelligence, il a réuni une distribution de rêve. Et c'est un plaisir rare que donnent ces comédiens-là.

C. G.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre, 20 h 30.

SHEPARD CHEZ CARDIN

L'amour, l'ennui

Une jeune femme en combinaison est assise sur un lit dans une chambre d'hôtel. Le personnage de May, dans *Fool for Love*, de Sam Shepard, semble sortir d'un tableau d'Edward Hopper. A ses côtés, un homme, Eddy. Il a des cheveux blonds bouclés, des santiags à éperons, un fusil, un lasso et des lunettes noires. May et Eddy parlent : *« Je pars – Non, reste – Va-t'en – Pourquoi ? – Adieu – Reviens... ! »* Du marivaudage américain qui glisse sans qu'un mot soit susceptible de retenir l'attention.

De temps en temps, intervient un autre personnage. Qui est-il ? *Un héros qui imagine ou se souvient qu'il a été un héros. Le héros de la pièce elle-même, mais vieilli, ou encore le père de ce même héros ? Une chose est* certaine. Il est en permanence sur la scène, tandis que May et Eddy, tout en se passant une *bouteille de tequila, se disputent.* Ils marchent en long, en large et en travers – la mise en scène est d'Andréas Voutsinas, – les portes claquent.

La colère de May est pathétique. Son compagnon roule des épaules (démonstration de sa force et de sa détermination ?) ou se roule par terre (expression de son désarroi ?). L'action s'épuise à tel point que l'arrivée d'un nouveau protagoniste est nécessaire : Martin, un Lucky Luke en jeans tuyau de poêle, qui écoutera, consterné, le fin mot de cette histoire qui, malgré le talent de Niels Arestrup, Hélène Zidi, Philippe Besson et Etienne Bierry, ne raconte rien, n'exprime rien, ne prouve rien. Sam Shepard est un grand auteur, certes, mais son univers théâtral ne supporte pas toujours sans dommages la traversée de l'Atlantique.

C. Ba.

★ Espace Cardin, 20 h 30.

MUSIQUE

AU THÉATRE DE LA VILLE

Dalberto l'infaillible

Michel Dalberto, ce petit monsieur de trente ans qui salue avec le pâle sourire, rêveur, légèrement triste ou un peu ironique, d'un jeune poète, on le dirait d'une autre époque, entouré de silence. Parisien, il a choisi de vivre dans le calme à Vevey, le pays d'adoption de Clara Haskil, non loin des villes où Cortot a commencé et achevé son existence. On l'entend peu. C'est qu'il rêve de « *conquérir le sommet où vie et musique relèvent d'une même philosophie et concourent à l'exprimer d'une manière indissociable* ».

Il est passé fugitivement mercredi pour un récital d'une heure – les fameux « 18 h 30 » du Théâtre de la Ville – qui laissera le sillage lumineux d'une étoile filante. Un choral de Bach pour établir le contact intérieur ; les doigts, le plus souvent très allongés, épousent le clavier, recherchent la pulpe des notes, se cambrent, se redressent, se cassent, pour détecter le son idéal de la pensée.

Dans la *Sonate parisienne en fa majeur* d'un Mozart de vingt-deux ans, le *jeu très précis et pudique*, proche encore du clavecin ou du piano-forte, oscille de l'innocence à la confidence, du brio au lyrisme, *sans rupture du film intérieur*.

Et dans les *Klavierstücke* posthumes de Schubert, c'est la même alliance des contraires, la limpidité et la profondeur des sonorités, la grâce d'un lied enfantin et le gouffre d'une eau noire. Liszt enfin, avec sa belle articulation du discours qui n'exclut pas la vivacité du sentiment. Dalberto ou la conscience infaillible du style.

J. L.

★ Michel Dalberto joue avec des amis, le 22 novembre à 18 h 30 au Théâtre de la Ville, la *Sonate* de Ravel et le quintette *la Truite* de Schubert.

L'ORCHESTRE DE TOULOUSE A CHICAGO

Ravel en automne

A Chicago, sur la façade qui regarde le lac Michigan, est resté, entre deux colosses, un charmant hôtel de huit étages, construit au début du siècle, à l'enseigne de Bach, Mozart, Beethoven et Schubert : le siège d'un des plus grands orchestres du monde, le Chicago Symphony Orchestra de Georg Solti. C'est là que, sans trembler devant de redoutables comparaisons, l'Orchestre national du Capitole de Toulouse s'est produit pour la première fois dans un programme composé uniquement de musique française.

Il en est ainsi partout pendant cette tournée de seize concerts, de Los Angeles à Washington et New-York : Michel Plasson, qui connaît bien Chicago pour avoir souvent dirigé au Civic Opera, considère que la mission de son orchestre aux États-Unis est de défendre notre musique de moins en moins jouée, particulièrement dans cette ville, depuis le départ de Jean Martinon *qui fut le prédécesseur de Sir* George. Et l'on nous a confirmé que la venue d'artistes français est rarissime, alors que, juste en face de l'Orchestra Hall, à l'Art Institute, trône une des plus belles collections d'impressionnistes, et aussi de Picasso, Braque, Chagall, Matisse, qui soit.

Malgré ses deux mille places, la *salle en ellipse*, couleur crème, aux lignes harmonieuses, donne une impression d'intimité ; chaque spectateur se sent proche des musiciens et *l'acoustique, précise et veloutée*, ajoute au charme de ce lieu. Le public est nombreux, bien que l'Orchestre de Toulouse soit encore inconnu dans cette ville gorgée de concerts classiques, et l'enthousiasme ira croissant tout au long du programme.

Après *Pelléas et Mélisande* de Fauré, joué avec une grande pureté instrumentale, un sentiment profond et frémissant. Brigitte Engerer déchaîne des torrents de virtuosité *dans le 2e Concerto pour piano* de Saint-Saëns, avec une allégresse et une passion communicatives. La *Rapsodie espagnole* de Ravel, d'un beau relief sonore malgré quelque aridité, précède la deuxième suite de *Bacchus et Ariane* de Roussel, admirablement déployée par Michel Plasson et son orchestre, comme grisés par le lyrisme qui émane de cette prodigieuse « usine » musicale *tournant à plein rendement. Et le* concert s'achève comme en hommage aux impressionnistes chers à la cité, par le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, murmuré en rêve par la flûte de Philippe Boucly.

« Sonorité française »

L'Orchestre du Capitole n'a pas la prétention de rivaliser avec celui de Chicago. Mais il a montré qu'il n'était certes pas déplacé en ce lieu. « *A happy surprise* », a titré John von Rhein, le critique du *Chicago Tribune*, qui met en valeur la direction de Plasson pleine « *de couleur et d'atmosphère* », et « *les sonorités et le style indiscutablement authentiques* » de l'orchestre français.

La presse américaine a été sensible à cette défense et illustration de notre musique que Michel Plansson avait pour objectif, comme en témoignent les titres parfois hyperboliques *qui lui sont consacrés* : « *Une sonorité belle comme une peinture* » (*Tempe Daily News*), « *Une démonstration de la sonorité française* » (*Alburquerque Journal*) et, sur six colonnes de *l'Indianapolis Star* : « *L'Orchestre de Toulouse préserve la gloire de la France.* »

Cela sans doute justifie l'effort considérable accompli par la ville de Toulouse (sans un sou du gouvernement) pour envoyer ses musiciens comme des ambassadeurs aux Etats-Unis, avec l'aide des industries de la région, notamment Airbus et Matra, qui ont vu dans cette tournée la possibilité d'appuyer leur pénétration du marché américain (Matra est actuellement en concurrence avec Westinghouse pour la construction *du métro de Chicago*).

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITION

« LE TIBRE » à Paris

A la reconquête d'un fleuve

Grâce à deux expositions simultanées marquant le trentième anniversaire *du jumelage Paris-Rome*, la Seine est pour quelques semaines en Italie, et le Tibre dans les salons de l'Hôtel de Ville (1). Le département culturel de la mairie de Rome y propose aux Parisiens une sorte de croisière fluviale fictive : Rome vue des quais. Autrement dit : l'histoire d'une ville à travers celle du fleuve qui la traverse.

Si dans l'histoire de l'art, le Tibre *ne peut prétendre rivaliser* avec la Seine des impressionnistes, il a tout de même inspiré et il inspire encore de fort belles toiles. L'exposition le rappelle, notamment grâce à un immense et lumineux Hubert Robert descendu, pour la circonstance, des cimaises du musée de Lille.

Le site de Rome ? Un gué bien placé qui permettait aux Latins juchés sur la colline du Capitole (rive gauche) de commercer avec les Etrusques campés sur le Palatin (rive droite). Rome fut ensuite, grâce à *cette voie navigable* et à son débouché tout proche sur la Méditerranée, à Ostie, le premier port de l'Antiquité. Havre du commerce et port de guerre comme en témoignent les immenses entrepôts et *arsenaux exhumés par les archéologues*. Signe le plus visible, la colline de 80 mètres de haut, Monte Testaccio, uniquement constituée de débris d'amphores.

Le Tibre fut encore la voie des pèlerins médiévaux voguant vers le Vatican sur des embarcations halées par des buffles. Puis une voie d'invasion qu'il fallut ponctuer de fortifications, comme le fameux château Saint-Ange. *Enfin*, un axe mondain lorsque les princes de la Renaissance édifièrent leurs palais sur ses rives mais en lui tournant le dos pour bénéficier de terrasses et de jardins sur l'eau. On descendait au fleuve par de vastes emmarchements de pierre sur lesquels se donnaient des fêtes et se tiraient les feux d'artifice.

Catastrophe

Ces aménagements font rêver lorsqu'on voit les sinistres murailles *dont*, à *partir* de 1870, et à l'instigation d'ingénieurs français, on corseta le merveilleux Tibre dont on ne supportait plus les foucades. Cette catastrophe urbanistique a privé la ville éternelle de son axe liquide, de *ses promenades*, de *ses ports* et de l'activité artisanale qui prospérait alentour. Hygiène et sécurité, que de crimes n'a-t-on pas commis en vos noms...

On en revient évidemment aujourd'hui, et, comme en témoigne l'exposition, la municipalité de Rome part à la reconquête de son fleuve. Un vaste plan d'aménagement tend à rendre aux trois millions de Romains les agréments du Tibre et de son débouché sur la mer : pistes cyclables, ports de plaisance, réserves naturelles. Rome ne retourne pas au bord du Tibre pour y contempler son passé, elle veut y voir aussi son avenir. Le « voyage » illustré par des toiles, des gravures, des cartes, des maquettes et un audiovisuel de vingt minutes intéressera les Parisiens : la leçon, elle, devrait faire réfléchir les aménageurs de Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) « *Le Tibre* », *hôtel de ville de* Paris, rue Lobau (4e) jusqu'au 20 décembre. Tlj. de 11 h à 17 h sauf le mardi.

CINÉMA

« PASSAGE SECRET », de Laurent Perrin

On ne badine pas avec l'enfance

Dans une rue du troisième arrondissement, à Paris, Anita la brune et Camille la blonde tiennent un bar. Les affaires ne marchent pas, mais les deux femmes s'accrochent à ce bar comme à un rêve d'enfance. C'est le mois d'août ; les meublés du quartier sont presque vides. Une bande de jeunes cambrioleurs (gamins et adolescents) « visite » les appartements et apporte le butin aux deux femmes, qui l'écoulent en prélevant une part pour payer leurs dettes.

D'une certaine manière, c'est un jeu. Sans risque apparemment. Mais, quand on est adulte, on ne touche pas impunément à l'enfance. On ne badine pas avec elle. Serge, l'architecte, un beau garçon qui, des fenêtres de son atelier, a surpris et compris pas *mal de choses, coince* chez lui un gamin-cambrioleur et fait la connaissance d'Anita. A mener auprès d'elle son propre jeu, Serge va tout dérégler, c'est-à-dire ramener l'ordre. L'été, les vacances, la marginalité devenue un état de plaisir, ont entretenu des illusions.

Ces illusions, Laurent Perrin les met en scène avant de les effeuiller comme les pétales d'une marguerite. Il ne donne pas dans le réalisme banal ou la psychologie conventionnelle cultivés par le cinéma français. Et son film, vraiment, original n'a pas besoin de l'aumône indulgente qu'on se croit tenu d'accorder à un premier long métrage jugé « prometteur ».

Le Paris de Laurent Perrin, des toits du Marais à la terrasse de la Samaritaine ou au dédale des Catacombes, c'est celui, poétique et fantastique, de Louis Feuillade et de Georges Franju. Mais dans un temps d'aujourd'hui qui est hors du temps, en couleurs filtrées, peintes « à plat » par une directrice de la photographie, Dominique Le Rigoleur, qui a le même sens de l'insolite quotidien.

Impossible de se faufiler, toute sa vie, par un passage secret. Les personnages découvrent cette vérité ; même Serge, ce charmeur qui n'est pas très net dans sa tête et auquel François Siener, contrairement à beaucoup de jeunes acteurs qui jouent une ambiguïté de surface, prête le mystère d'une perversité mise à l'épreuve d'elle-même.

Cache-cache, cloche-pied, escapades, acrobaties, expéditions souterraines : les jeunes cambrioleurs restent suspendus dans un monde à demi-imaginaire. Franci Camus, qu'on avait vue dans *la Java des ombres* de Romain Goupil, s'affirme étrange et résolue. Et puis, il y a Dominique Laffin, avec sa voix rauque, ses gestes brusques, sa sensibilité d'écorchée, pour la dernière fois...

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LAETITIA : Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30.
AU BUT : Boulogne-Billancourt, TBB (46-03-60-44), 20 h 30.
CUCULCAN : Juvisy, Th. de l'Eclipse (69-21-60-34), 20 h 30.
LES FEMMES SAVANTES : Th. de l'Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.
DU SANG SUR LE COU DU CHAT : Eden (43-56-64-37), 21 h.
PUZZLE : Gagny, Th. André-Malraux (43-02-81-33), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Dansomanie/Napoli.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne.
ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.
PETIT-ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.-C. Brisville.
☞ TEP (43-64-80-80), 19 h : George Dandin ; Minisalle, 21 h : le Oui de Malcolm Moore.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats/Rencontres : 18 h 30, Le rôle de la presse en démocratie ; Entretien avec P. Boulez ; Cinéma-vidéo : 16 h, Le Chili vous souhaite la bienvenue, de R. Hop ; 19 h, les Muses sataniques, de J. Zeno ; Vidéodisques Opéra 16 h, 19 h : Pittico/Puccini ; Falstaff/Verdi ; Idomeneo/Mozart ; Cinéma et Islam : Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), 19 h (programme détaillé au poste 47-21) ; Le cinéma indien à travers ses stars, se reporter à la rubrique Festivals de cinéma.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Concerts : G. et S. Pekinel : 18 h 30 : Brahms ; Ravel ; Stravinski ; le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'escalier d'or, 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : Re Room.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.
☞ BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : la Pièce du sirocco.
☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?
☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.
☞ CLA (46-72-63-38), 21 h 30 : Sauve qui peut, l'amour latin.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.
☞ EDEN-THEATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.
ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperleau.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for love.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 18 h 30 et 21 h 30 : les Portes du regard ; 20 h : la Tragédie de Macbeth.
☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.
☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florissane.
☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple Mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Caretaker.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Shaga.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), à partir de 14 h 15, toutes les demi-heures jusqu'à 17 h : Troupe Pepac ; 18 h 45 : Parade du fût.
HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Mes souvenirs.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.
☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Amour maternel ; 21 h : Dieu aboie-t-il ?
☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Yakshagana du Karnakata.
☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute Surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours. – Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
☞ PARC DE LA VILLETTE (48-03-11-32), 21 h : Théâtre Zingaro.
☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

Jeudi 21 novembre

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : la Christ et la Vierge ; 18 h 30 : Phèdre.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : Dialogues en forme de triangle. II. 20 h 30 : les Pieds nickelés.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Toussaint Louverture.
☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.
☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Oliver Twist.
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.
☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Petite Salle, 20 h 30 : Maître Harold, 18 h 30 : Phèdre.
☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Salomé.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Duo ; 22 h 30 : Classées X.
☞ TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Elise, Isserteaux.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Rétrospective Dusan Makavejev : L'homme n'est pas un oiseau (v.o. s.-t. fr.) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Pique-nique en pyjama, de S. Donen et G. Abbott ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Une passion (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Sorcière, de A. Michel ; Le cinéma japonais contemporain : 17 h, le Plan de ses dix-neuf ans, de M. Yanagimachi ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Enfant secret, de P. Garrel.

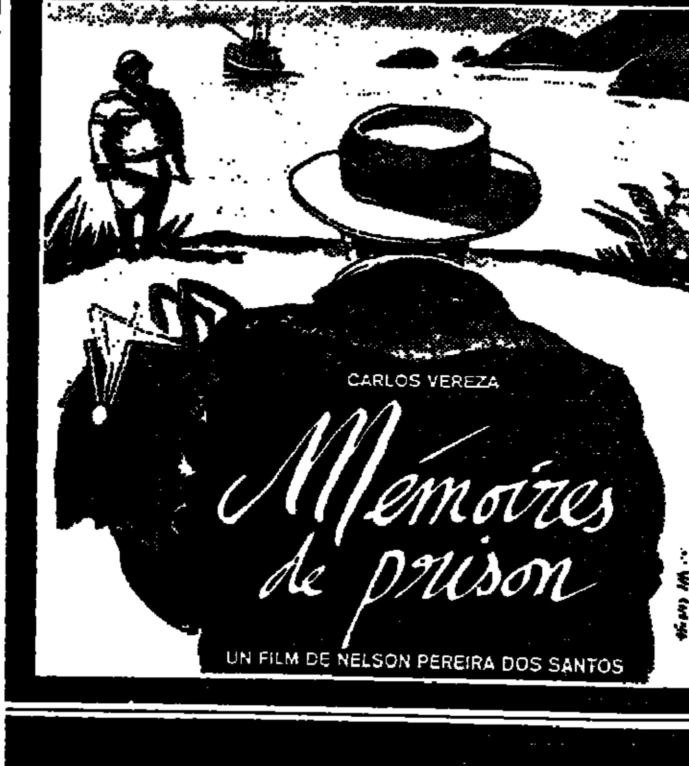
Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
ALAMO BAY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ELSA, ELSA (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'HOMME AU YEUX D'ARGENT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44).
OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Ritz, 18e (46-06-58-60).
OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; V.f. : Montparnasse, 14e (43-27-52-37).
LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
PORTÉS DISPARUS No 2 (A.) (*) : v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UCG Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).
LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
RAMBO II (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).
RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Près, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-19-68).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
TRANSFUGE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-53).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TROU DE MÉMOIRE, (Fr.) : Utopia (Hsp), 5e (43-26-84-65).
UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR OU PRESQUE, film français de Patrice Gautier : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA CAGE AUX FOLLES No 3, film franco-italien de Georges Lautner : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
COLONEL REDL, film hongrois de Istvan Szabo (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CORBEAUX ET MOINEAUX, film chinois de Zhen Junli (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
FLETCH AUX TROUSSES, film américain de Michael Ritchie (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
HAREM, film français d'Arthur Joffé (v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LUNE DE MIEL, film français de Patrick Jamain : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MÉMOIRES DE PRISON, film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Médicis, 5e (46-33-25-97) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
PASSAGE SECRET, film français de Laurent Perrin : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
TOKYO GA, film allemand de Wim Wenders (v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).
EXTERMINATOR II (**), film américain de Mark Buntzman (v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).







RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 21 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Columbo.
« Etat d'esprit », d'H. Hart, avec P. Falk (rediff.).
Le docteur Marcus Collier compte parmi ses clientes la riche Nadia Donner..., dont il tombe bientôt amoureux.

22 h Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Du côté de Kaboul, une enquête sur la présence militaire soviétique, la « révolution » officielle) ; Femmes afghanes en exil ; Philippines : zone de turbulence ; l'argent du vin ; la Colombie, après la catastrophe...

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Un étrange voyage.
Film français d'A. Cavalier (1980), avec J. Rochefort, D. de Casabianca, A. Bonnard, D. Besnehard.
Un quinquagénaire part à pied, le long de la voie de chemin de fer Troyes-Paris, à la recherche de sa mère disparue. Sa fille, dont il s'est, jusqu'ici, peu occupé, l'accompagne. Film poétique et tendre sur la découverte des liens affectifs père-fille.

22 h 15 Magazine : Actions.
Présenté par F.-H. de Virieu et G. Morin.
Investir dans la pierre ; coup de pouce à Gérard Lelasseux de la Socomatp ; trois accords sociaux originaux... Le magazine pratique de l'économie, des actions...

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour : 1er septembre 1969, silence, Gabrielle est morte.
Emission de P. Alfonsi et M. Dugowson, réal. D. Kent.
L'affaire Gabrielle Russier quinze ans plus tard. Une exécution par le silence et par une machine judiciaire aveugle. Perquisition, détention préventive, non-lieu... Les mécanismes d'une mort et d'une société ; l'émission s'achève par un débat autour du juge d'instruction Palanque.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Bloc-Notes : François Mauriac.

22 h 45 Millésime.
Le magazine du vin.

23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile-de-France ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, En direct ; 18 h 50, La panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15 Informations ; *19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.*

CANAL PLUS

20 h 35, **Cannonball,** film de P. Bartel ; 22 h 10, **le Piège,** film de D. Schmoeller ; 23 h 40, **le Poing de la vengeance,** film de Lo Wei ; 1 h 15, Hill Street Blues ; 2 h, Lambert Wilson.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Les nuits et les moments, de Crébillon Fils.

21 h 30 Vocalyse, Opéra 85, Rossini à Paris. De « Maometto II » au « Siège de Corinthe » (extraits des œuvres).

22 h 30 Nuits magnétiques ; la nuit et le moment ; arts, son, radio.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : *Les Béatitudes*, de Franck, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. A. Jordan, chef des chœurs, J. Jouineau, chef de chant M. Paubon, sol. L. Lebrun, J. Berbié, N. Stutzmann, *P. Jeffes, D. Rendal...*

23 h Les soirées de France-Musique : La musique au Parnasse ; à 0 h, Allemagne années 80.

Vendredi 22 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 20 ANTIOPE 1.

9 h 30 Canal FIT.

10 h 55 Le chemin des écoliers.

11 h 15 La Une chez vous.

11 h 30 Les jours heureux.

12 h 2 Tournez... manège.

13 h Journal.

13 h 50 Série : le Temps des as.

14 h 45 Temps libres... à l'imaginaire.
Voyance, astrologie, symbolisme, autodivinations, graphologie, vous connaissez. Mais le bar des voyants ? le salon de coiffure ouvert à la pleine lune ? (et à 16 h 25).

16 h Série : Au nom de la loi.

17 h 10 La maison de TF1.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Salut les petits loups.

18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 45 Feuilleton : Santa Barbara.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Le jeu de la vérité : Mireille Mathieu.

22 h 5 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
D'après le roman d'A. Bernède, réal. J. Armand et C. Barma. Avec J. Gréco, F. Chaumette, Y. Rénier, R. Dary... (Rediff.)
Il y aurait un fantôme dans le Louvre ! C'est du moins ce qu'affirme le gardien Gautrais. A-t-il son bon sens ! Le gardien-chef Sabourel enquête... Un grand succès populaire de l'ex-ORTF.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Tapage nocturne.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.

11 h 35 Magazine : Terre des bêtes (reprise).

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Rancune tenace.

14 h Aujourd'hui la vie.
Il s'appelait « Normandie ».

15 h Série : Hôtel.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.

17 h 30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Super doc ; Histoires comme ça...

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : la trappe.

20 h Journal.

20 h 30 Loto sportif (tirage).

20 h 35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais, S. Orcier, L. Caron...
(Lire notre article.)

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Quelques épisodes du vingtième siècle », sont invités : Jean Des Cars (rédacteur en chef de Chronique du XXe siècle), *Pierre Daix* (Ce que je sais du XXe siècle), *Luc Ferry et Alain Renaut* (la Pensée 68), *Jean Lacouture* (De Gaulle, tome II, « La politique ») *et Emmanuel Le Roy Ladurie (pour* Une histoire du monde moderne, *de Paul Johnson).*

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club : la Vie à l'envers.
Film français d'A. Jessua (1964), avec C. Denner, A. Gaylor, G. Saint-Jean, N. Gueden, J. Yanne, Y. Clech, R. Bousquet (N.).
Un homme réussit à supprimer le monde extérieur par l'exercice de sa volonté, et à trouver le bonheur dans la solitude. Le premier et très étrange film d'Alain Jessua, le réalisme prend le tournant de l'insolite avec Charles Denner.



TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau : « la Révolte des haïdouks » ; à 17 h 30, « James » ; à 18 h 55, « la Panthère rose » ; à 19 h 40, « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin...
Quand une jeune femme de trente-cinq ans, jolie, rigoureuse mais féminine, devient chef d'une brigade de trente inspecteurs, se trouve dans les situations les plus rocambolesques... Un divertissement qui ne sert guère la cause du féminisme.

21 h 35 Quelques mots pour le dire.

21 h 40 Les médicales : la musicothérapie.
Émission d'André Campana et Igor Barrère.
« La musique naît de l'affectivité, *dit le docteur J. Verdeau-Pailes,* elle est le langage de l'émotion. » *Une enquête sur la préparation, les séances, les résultats positifs ou parfois négatifs de la musicothérapie.*

22 h 40 Journal.

23 h Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace de M. Baulez.
Invité, Pierre Barret, P-DG d'Europe 1, qui a plus d'une corde à son arc puisqu'il a couru au Bol d'Or, escaladé le Kilimandjaro en moto, suivi la nouvelle méthode PAC de la Fédération française de parachutisme, etc.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Le chœur Gévatron d'Israël interprète cinq pièces populaires.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Cabou Cadin (et à 17 h 5) ; 7 h 35, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 55, Superstars ; 8 h 25, Rue Carnot ; 8 h 50, **Vous habitez chez vos parents,** film de M. Fermaud ; 10 h 25, Téléfilm : Prête-moi ta vie ; 14 h, **Le maître d'école,** film de C. Berri ; 15 h 35, **La mariée est trop belle,** film de P. Gaspard-Huit ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, Téléfilm : Les Révoltés d'Attica ; 22 h 35, **Mission finale,** film de C.-H. Santiago ; 0 h 20, **Le Piège,** film de D. Schmoeller ; 1 h 50, **La Tête dans le sac,** film de G. Lauzier ; 3 h 10, Les drives de Canal Plus ; 4 h 10, **Tendres souvenirs,** film de M. Anthony ; 5 h 55, Hill street blues.

FRANCE-CULTURE

1 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Culture matin** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : vers une société hors d'âge ; *(et à 10 h 50,* Michel Bernanos) ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : politiques économiques et relations internationales au vingtième siècle ; *10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h)* ; 11 h 10, **L'école hors les murs** : maison de jeunes, un souffle d'air dans le béton ; 11 h 30, **Feuilleton** : Champavert, contes immoraux ; *12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence...* les deuxièmes rencontres Charles Dullin ; 14 h, **Un livre, des voix** : « Blanche ébène », de Lorris Murail ; 14 h 30, **Sélection prix Italia** : *évocation de Paul Gilson « Paris au fil de la Seine »* ; 15 h 30, **L'échappée belle** : la villa grecque à Beaulieu ; portes ouvertes sur l'exil (Isabelle Eberhardt) ; 17 h, *Nous tous chacun ; 17 h 30, Le roman du cinéma ; 18 h,* **Subjectif** ; 19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : l'expédition Kaiko ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : Hans Eisler.

20 h 30 Le grand débat : gauche-droite, une querelle dépassée ? Avec Marie-France Garaud, Olivier Duhamel, Pierre Juquin et Alain Lancelot.

21 h 30 Black and blue : Miles, maintenant.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les premiers pas.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** ; 7 h 10, **L'imprévu** ; 9 h 5, **Le matin des musiciens** : Josquin Des Prez, fortune et avatars ; 12 h 10, **Le temps du jazz** : Les blues urbains ; 12 h 30, **Concert** : œuvres de Nunes ; 14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : les métiers de l'eau ; 15 h, **Histoire de la musique** ; 16 h, **Les après-midi de France-Musique** : florilège de la RAI, œuvres de Mozart, Busoni ; 18 h, **Les chants de la terre** ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : dernière édition ; 19 h 10, **Les muses en dialogue** ; 20 h 04, **Sonates de Scarlatti,** par Scott Ross ; 20 h 20, **Avant-concert.**

20 h 30 Concert (émis de Baden-Baden) : *Symphonie n° 36 en ut majeur*, de Mozart : *Symphonie n° 9 en ré mineur*, de Bruckner, par *l'Orchestre symphonique, dir.* U. Segal.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 23 h 5, œuvres de D. Milhaud, et J. Françaix ; à 0 h, le Flamenco.

A VOIR

Le jumeau de Vermeer

L'intérêt de ce feuilleton, c'est bien sûr l'« affaire » dont il s'inspire, même si Philippe Madral a librement composé avec l'histoire du génial faussaire Van Meegeren. « Le génie du faux » raconte le scandale le plus étonnant de l'après-guerre dans le domaine de l'art, la mystification monumentale – à tiroirs – de ce mauvais peintre (sous son nom) qui réussit à faire authentifier par les plus grands experts internationaux quatre faux Vermeer fabriqués par lui. Accusé à la Libération de collaboration pour avoir fait fortune en vendant un Vermeer à Goering, Van Meegeren passa brusquement du statut infâmant de collaborateur à celui de héros national en révélant qu'il s'agissait d'un faux. Le procès est retentissant, à rebondissements... quelques experts refusent de reconnaître tous les faux avoués comme de vrais faux. Un doute subsiste.

Philippe Madral et Stéphane Kurc, le réalisateur, se sont visiblement amusés avec le fait divers. Ils décrivent avec une certaine allégresse le trouble des experts, des critiques d'art, mais ils ont été visiblement fascinés par le tempérament, le caractère de cet escroc d'envergure – ici Johann Gelder, interprété par Patrick Chesnais – qui se prend au jeu du « double » poussant jusqu'au bout la substitution, devenant le jumeau (rancunier) de Vermeer. Gelder ne vit que par l'ambiguïté de l'identité. Après avoir épousé Héléna, il va se prendre de passion pour sa sœur jumelle Siaska. Il va quitter la première pour la seconde, en obligeant celle-ci à prendre le métier de l'autre. « Le génie du faux » n'est pas une œuvre inoubliable, c'est une œuvre brillante, intelligente, excitante même pour l'esprit. Les questions sur le faux et le vrai dans l'art (sur la valeur marchande, esthétique) d'un tableau se bousculent. Patrick Chesnais, dans le rôle de Johann Gelder-Van Meegeren, sait être à la fois cabotin, insupportable, amoral, mégalomane, fascinant. La musque de Mosalini, lancinante, aiguë, porte, comme il faut, sur les nerfs.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Le génie du faux », les vendredis 15 et 22 novembre et 6 décembre, sur A 2, à 20 h 35.

SPORTS

LA FÉDÉRATION D'ESCRIME ET LE DOCTEUR OLIEVENSTEIN EN PROCÈS

Piqué au vif

La Fédération française d'escrime n'est pas contente. La raison de ce mécontentement vient d'un entretien d'un collaborateur du journal *l'Equipe*, Gérard Edelstein, avec le docteur Claude Olievenstein, directeur du centre médical Marmottan, publié le 13 septembre 1985. Il portait sur le délicat sujet du dopage dans le sport. On y parlait de la boxe, du tennis, du cyclisme, mais aussi de l'escrime.

Le docteur Olievenstein déclarait : *« Si je vous parle aussi de l'escrime, c'est parce que je dispose d'informations bien précises. »* Aussi bien plaidait-on, mercredi 20 novembre, devant la première chambre du tribunal civil de Paris, Me Jean-Claude Fréaud, avocat de la Fédération française d'escrime, réclamait 1 franc symbolique de dommages-intérêts, tant à *l'Equipe* qu'à M. Olievenstein.

Car, pour Me Fréaud, sa cliente, *une « fédération aussi ancienne que prestigieuse »*, ne pouvait que se sentir visée par de tels propos. *Allait-on lui* répondre que certains escrimeurs de haut niveau étaient bel et bien susceptibles d'user de produits stimulants puisque des contrôles médicaux étaient exercés ? Ce ne serait pas sérieux car les cent quatre-vingt-trois contrôles effectués sur des escrimeurs, de 1979 à 1985, ont tous été négatifs. Alors ?

Alors, répondait en substance Me Marc-Noël Louvet, avocat de *l'Equipe*, et Me Charline Elkind, pour le Docteur Olievenstein, la Fédération française d'escrime ne sait pas lire ou fait une lecture bien singulière d'un texte qui, d'évidence, ne la concerne pas. Car le Docteur Olievenstein comme le journaliste qui l'interrogeait n'ont à aucun moment affirmé que le dopage était en escrime une pratique généralisée. Le docteur a simplement indiqué *qu'il avait vu dans son service* de l'hôpital Marmottan des sportifs de premier plan.

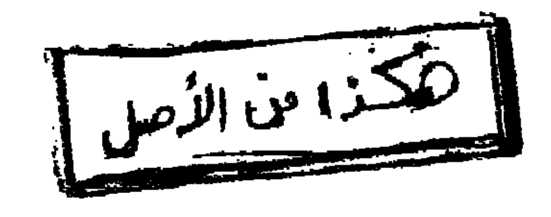
Bref, *l'Equipe* pas plus que M. Olievenstein n'ont commis de faute.

Dans ces conditions, l'affaire ne va-t-elle pas tourner court ? C'est ce qu'en tout cas a semblé souhaiter le président du tribunal, M. Jean Douvreleur, en invitant, d'ici au 5 décembre, les adversaires à s'entendre sur un texte par lequel *l'Equipe* préciserait tout simplement qu'elle n'a jamais songé à causer le moindre tord à la Fédération française d'escrime.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FOOTBALL : *Coupe du monde.* – Malgré sa défaite 2 à 1, le mercredi 20 novembre, face aux Pays-Bas, la Belgique, qui avait remporté le match aller par 1 à 0, est la vingt-deuxième nation qualifiée pour le Mundial.

Championnat de France. – En match retardé de la vingtième journée, Monaco et Nantes ont fait match nul 1 à 1.



nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

S. 10. — Lithographies, tableaux modernes. - M[es] BINOCHE, GODEAU.
S. 12. — Livres, autographes. - M[e] RIBEYRE.

LUNDI 25 NOVEMBRE

S. 1. — Haute Epoque. - M[es] ADER, PICARD, TAJAN. M. Coquenpot, expert.
S. 3. — Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. - M[es] ADER, PICARD, TAJAN. MM. Déchaut et Stetten.
S. 5/6. — Tablx anc. et mod. Armes, haute époque, meubles et objets d'art. Expo sam., de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h. - M[e] CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 11. — Livres anc. et mod. Tblx, bibelots, bon meuble. - M[e] LANGLADE.
S. 14. — Mobilier. - M[es] PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.
S. 15. — Art primitif, verrerie, art déco, obj. d'art. - M[e] RIBEYRE.

MARDI 26 NOVEMBRE

* S. 2. — 16 h, fourrures expo, de 11 h à 15 h. - M[e] CORNETTE DE SAINT-CYR.
* S. 5. — Livres anciens et modernes. - M[es] ADER, PICARD, TAJAN. M. Chrétien, expo chez l'expert, 178, fg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : (1)45-63-52-66, du 18 au 23 novembre, de 14 h à 18 h ou sur R.V.
* S. 6. — Timbres. - M[es] BONDU.
* S. 7. — 21 h, panorama de l'esprit contemporain, dess. et tablx. - M[e] BRIEST.
S. 12. — Mode et music-hall. - M[e] BOISGIRARD. M. Félix Marcilhac.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

S. 1. — Haute époque (ste). - M[es] ADER, PICARD, TAJAN. M. Coquenpot, expert.
S. 3. — Livres anc. et illustrés. - M[es] PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN. M. Blanschong, expert.
S. 7. — Photos et tablx mod. - M[e] BRIEST.
S. 11. — Mobilier, objet de vitrine, verrerie 1900 - M. CHAYETTE.
S. 15. — Suc. S. et à divers Mbles anc. et de style. Tapis, tblx 19[e] s. - M[es] AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 16. — Bib. et mob. anc. et de style. - M[es] OGER, DUMONT.

JEUDI 28 NOVEMBRE

* S. 1 et S. 7. — 21 h, tblx anc. Impts tablx mod., par Renoir... bel ameublt 18[e]. - M[es] DELORME, BINOCHE et GODEAU. MM. de Bayser, Herdhebaut, Latreille, Pacitti, de Lovencourt, Lacoste, cabinet de Fommervault, experts.
S. 2. — Monnaies romaines, et monnaies d'or celtiques. - M[es] AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 5/6. — Tablx, sculptures, tap. mod. et art du verre. - M[es] MILLON, JUTHEAU. M. Camard, expert.
S. 10. — Objets d'art et d'ameublement des 18[e] et 19[e] s. - M[es] ADER, PICARD, TAJAN. MM. Dillée, Levy-Lacaze, experts.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

* S. 1. — Tapis d'Orient. - M[e] BONDU.
* S. 2. — Monnaies (ste). - M[es] AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 4. — Dessins anciens. - M[e] RENAUD.
S. 5/6. — Dessins et tblx anc. (ste). - M[es] MILLON, JUTHEAU.
S. 7. — Bijoux. - M[es] GROS, DELETTREZ.
S. 9. — Art nouveau, art déco. - M[e] BOISGIRARD. M. Félix Marcilhac, exp.
S. 14. — Provenant d'une propriété d'Ile-de-France et à divers amateurs, objets d'art et d'ameublement. - M[es] ADER, PICARD, TAJAN. M. Saint-Bris, exp.

SAMEDI 23 NOVEMBRE, 15 h à 92330 SCEAUX
HOTEL DES VENTES, 38, rue du Dr Roux, tél. : (1)46-60-84-25. Vente de tapis par autorité de justice.

JEUDI 28 NOVEMBRE, 14 h à LA PLAINE-SAINT-DENIS
DROUOT VÉHICULES, 17, rue de la Montjoie. Véhicules de tourisme. Exposition publique à l'Hôtel des ventes de Sceaux, le vendredi 22 et le samedi 23 nov., de 11 h à 18 h. - Maître SIBONI. Tél. : (1)46-60-84-25.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
CHAYETTE, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 47-20-15-94.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 47-70-83-04.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 42-46-46-44.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
RIBEYRE, 5, rue de Provence (75009), 42-46-00-77.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Le Père provincial de la compagnie de Jésus,
Les Pères de sa communauté,
Le comte et la comtesse Maxence de Blégiers,
M[me] Robert de Bévotte,
M. et M[me] Pierre Chicoyneau de Lavalette,
Le général et M[me] Jean Chicoyneau de Lavalette,
M. et M[me] Bernard Chicoyneau de Lavalette,
leurs enfants et petits-enfants,

ont le regret de faire part du décès, le 20 novembre 1985, à l'âge de soixante ans, du

Père Henri CHICOYNEAU DE LAVALETTE (SJ)
professeur à l'UER de théologie de l'Institut catholique de Paris.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris-6[e], le vendredi 22 novembre, à 14 heures.

15, rue Monsieur,
75007 Paris.

— M. Isaac Chipervaser,
sa fille Michèle Wright,
Les familles Lombard, Bedricow (Sao-Paulo), Parlebas,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de

M[me] Marcelle CHIPERVASER,
née Lombard.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 18 novembre 1985, à Toulouse.
25, rue Marceau,
31400 Toulouse.

— Sa famille et ses amis

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Claude DEPOULY,
professeur au CES de Montmélian,

survenu le 13 novembre 1985, dans sa trente-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Chapareillan (Isère).

— M[me] Jean-Félix Herpin,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,

ont la douleur d'annoncer la disparition de

Jean-Félix HERPIN,

le 19 novembre 1985.

Une messe sera célébrée le lundi 25 novembre, à 16 heures, en l'église Saint-Germain de Dourdan.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue des Vergers-Saint-Jacques,
91410 Dourdan.

— Cusy (Haute-Savoie).

M. et M[me] Francis Canonne
et leur fille,
M. et M[me] Guy Canonne
et leurs fils,
M[me] Marie Claude Julien
et son fils,
M. et M[me] Jean Marie Julien
et leurs fils,
Ainsi que toute leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Jean JULIEN,
née Christiane Lenglet,

survenu le 20 novembre 1985, dans sa soixante-dix-huitième année, à Monnetier-Mornex.

Ses obsèques auront lieu le samedi 23 novembre, à 14 h 30, en l'église de Cusy (Haute-Savoie), corps déposé.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et M[me] Roberto Laperche,
M[me] Lucia de Simone,
M. et M[me] Juan de Simone,
M. José de Simone,
M[me] Susana Peloussof,
Daysy Wollemberger,
Sara Cordovero,
Rosa Micha,
Renée Peloussof,
Chichi, Lila, Haydée, Daysy Cordovero,
Colona Roza,
Silvia Barzilai,
MM. Mario Roza,
Is Menasse,
Rafaël Baruch,
Et M[mes] Frédérique Pesquies,
Annie Jonas,
Helle Tavridakis,
Matuca Levy,
Alicia Martinez,
Jacqueline Acchioti,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M[me] veuve Henri LAPERCHE,
née Esther (Elda) Cordovero,

leur mère, belle-mère, tante, grand-tante, cousine, conseillère et amie,
survenu le 18 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La levée du corps et le départ du cortège auront lieu le jeudi 21 novembre, à 13 h 45, au funerarium de Suresnes-Nanterre, 42, chemin des Cendres, 92000 Nanterre.

Les obsèques seront célébrées au cimetière israélite de Fontainebleau, dans la sépulture de famille, à 15 h 30.

— M. et M[me] Jacques Leclercq

ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Thérèse LECLERCQ.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 novembre 1985, à 9 h 30, en l'église Saint-Nicolas, à Maisons-Laffitte, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Henri de Menthon,
ses enfants et M[me],
M. Louis de Menthon,
M. et M[me] Christian de Menthon
et leurs enfants,
M[me] Ghislaine de Combaud-Roquebrune,
M[me] Françoise de Menthon,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard de MENTHON,
officier de la Légion d'honneur,
ancien ambassadeur,

leur père, grand-père, frère et beau-frère,
survenu le 20 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année, au château de Saint-Loup.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 23 novembre, à 15 h 30, en l'église de Saint-Loup-Nantouard.

Château de Saint-Loup,
Saint-Loup-Nantouard,
70100 Gray.

— Toulouse. Caraman. Bordeaux.

M. et M[me] Jean-Pierre Pech,
née Christiane Petel,
Jean Hugues et Catherine,
M. et M[me] François-Xavier Pech,
née Christine Selme de Mondini,
Stéphane et Dominique,
M. et M[me] René Pech,
née Marie-Christine Chemin,
Marie Estelle, Maxime et Antoine,
ses enfants et petits-enfants,

font part du décès de

M. Jean-Paul PECH,
procureur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 17 novembre 1985.

Ses obsèques ont été célébrées au Rialet (Tarn), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue des Jardins,
31000 Toulouse.

— M[me] Alfred Pitner,
née Andrée Aubergé,
son épouse,
M. Alain Pitner,
M. et M[me] Bertrand Pitner,
M. Patrice Pitner,
ses enfants,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, le 6 novembre 1985, de

M. Alfred PITNER,
croix de guerre 1939-1945,

ancien PDG de Nadella,
ancien de la 2[e] DB, 40[e] RANA.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 9 novembre, en l'église de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), dans la stricte intimité familiale.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement, à Paris.

89, quai d'Orsay,
75007 Paris.

— M. et M[me] Maurice Valuet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Robert Valuet,
M. et M[me] Jean Valuet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Guy Guardia,
leur fils, belle-fille et petits-enfants,
M. et M[me] Eugène Delattre,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Delattre, Baneat, Champagne, Leroy et Pierreville,
M[lle] Odette Jacques,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 16 novembre 1985, de

M[me] veuve Modeste VALUET,
née Marie-Louise Delattre.

Elle avait reçu les sacrements de l'Eglise et s'est pieusement endormie dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

L'inhumation a lieu le jeudi 21 novembre dans le caveau de famille, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois, où la défunte repose désormais auprès de son époux.

Rue J.-Cabasson,
Claviers 83830 Callas.
122, avenue du Maréchal-Leclerc,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
Résidence del Sol,
23, avenue Scudéry,
06300 Nice.
153, rue La Fayette,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
Résidence de Boudonville,
Rue Saint-Bodon, 54000 Nancy.
9, rue Lebel,
94300 Vincennes.

— M. et M[me] René Vial
et leurs enfants,
M. Christian Vial,
M[me] Catherine Cupillard,
M. et M[me] René Brouillet,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Vial, Brouillet et Jeanson,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M[me] Pierre VIAL,
née Marie Brouillet,

décédée à Angoulême le 14 novembre 1985.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi matin 16 novembre, en la cathédrale d'Angoulême.

Une absoute a été dite le même jour, à 17 heures, en l'église de Cléppé (Loire), suivie de l'inhumation au cimetière du village.

Préfecture de la Charente,
16017 Angoulême Cedex.
159 *bis*, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.
77, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

Anniversaires

— Il y a neuf ans, le 22 novembre 1976,

René BARON

nous quittait.
Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, gardent vivant son souvenir.

— **Le docteur Jean CARRERE**

s'est endormi le 22 novembre 1979.
Ne l'oubliez pas.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Annie GRAZIETTI-JEANBRAU,

il fallait lire :
Isabelle et Daniel,
ses enfants.

Communications diverses

— Le Centre de Sèvres organise les 22 et 23 novembre à l'occasion du 250[e] anniversaire de la naissance du Père Pierre de Clorivière (1735-1820), un colloque public sur le thème : « Un fondateur dans la tourmente révolutionnaire. » Renseignements au Centre, 35, rue de Sèvres, à Paris-6[e]. Tél. : 45-55-58-91.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-II, samedi 23 novembre, à 9 heures, salle des Conseils, M. Vassilios Chsittianos : « Conseils mode d'emploi et mise en garde en matière de vente de meubles corporels. Contribution à l'étude de l'obligation d'informer. »

— Université Paris-I, jeudi 12 décembre, à 9 h 30, salle C 22 04, centre Pierre-Mendès-France, M. Mohamed Fouzi Mourji : « Systèmes productifs nationaux et commerce extérieur. »

— Université Paris-VIII, lundi 25 novembre, à 14 h 30, salle E 360, M. Jean Verdeil : « Les notions de rôle, de personne et de personnage dans le théâtre contemporain occidental. »

— Université Franche-Comté, mardi 27 novembre, à 9 heures, salle Péclin, M[me] Eliane Papo : « La langue et les registres de discours dans le texte romanesque en russe et en français (le syntagme nominal adjectival dans *Anna Karénine* et *Jean-Christophe*, analyse de son fonctionnement. »

— Université Paris-VIII, lundi 9 décembre, à 9 h 30, salle C 047, M. Georges Achiepo : « L'intégration économique régionale comme moyen de limiter la dépendance en Afrique de l'Ouest (le cas de la CEAO). »

— Université Paris-X-Nanterre, mardi 10 décembre, à 14 h 30, salle C 26, M. Claude-Jean Bertrand : « Soutenance de doctorat d'État sur travaux. »

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Paul Quilès, le conseil des ministres du mercredi 20 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** — Sont promus : général de division, le général de brigade Jacques Leclerc ; général de brigade, le colonel Marc Waymel.

● **Armement.** — Est nommé : chargé de mission auprès de l'inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe, Jacques Soule-Susbielles.

IMMIGRATION

Des intellectuels lancent un appel contre le racisme

A l'initiative de SOS-Racisme, une certain nombre d'intellectuels (1) ont rendu public, jeudi 21 novembre, l'appel suivant :

« Nous intellectuels, écrivains, cinéastes, scientifiques français, attachés aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité, prenons aujourd'hui la parole pour condamner les courants racistes qui se propagent actuellement en France. Nous nous élevons contre le déshonneur que notre pays encourt aux yeux de son propre peuple comme à ceux des peuples libres du monde entier. Chaque semaine, on moleste, ou humilie ou on assassine des immigrés parce qu'ils sont des immigrés.

» A ces gens qui ont vécu en France qui ont eu des enfants en France, qui ont eux aussi bâti la France moderne, certains voudraient retirer les droits que la loi leur reconnaît. La question de l'immigration est devenue un enjeu électoral comme pourrait l'être la réduction de la taxe professionnelle, les télévisions privées ou les montants compensatoires. Aussi nous adressons-nous aujourd'hui et avant qu'il ne soit trop tard :

— à l'ensemble des responsables politiques pour leur demander de refuser la tentation qui consiste à utiliser cette question de l'immigration comme épouvantail électoral ;

— à l'ensemble des partis politiques pour qu'ils définissent sans tarder une véritable politique d'intégration des immigrés dans le respect de l'identité de chacun et qu'ils bannissent tout système de ségrégation :

— à l'ensemble des élus notamment municipaux, pour les adjurer de tout mettre en œuvre afin que leur cités demeurent des lieux d'accueil et de vie pour tous indépendamment des différences de couleurs, de culture ou de religion ;

— aux télévisions, aux radios, aux journaux, à l'ensemble des organes de communication pour attirer leur attention sur les hautes responsabilités qui sont les leurs lorsqu'ils abordent ces thèmes et leur demander de concourir au dépistage, à l'identification et à la démystification des idéologies de haine et d'intolérance.

» Nous demandons surtout aux hommes et aux femmes qui vivent en France de comprendre que la vie dans une société démocratique suppose l'égalité des droits et des devoirs. Nous leur demandons de tout faire pour défendre ces principes face aux périls racistes. »

(1) Premiers signataires : Simone de Beauvoir, Lucien Bodard, Pierre Boulez, Pierre Bourdieu, Michel Butel, François Châtelet, Patrice Chéreau, Régine Deforges, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Jean-Toussaint Desanti, Marguerite Duras, Claire Etcherelli, Max Gallo, André Glucksmann, Jean-Luc Godard, Marek Halter, Claude Lanzmann, Yves Laporte, Michel Leiris, Bernard-Henri Lévy, Claude Mauriac, Nathalie Sarraute.

SCIENCES

PRENDRE L'AIR DU TEMPS

Les archéologues se mettent à l'heure des techniques spatiales. S'aidant de récipients spécialement conçus par la NASA pour recueillir des échantillons de l'atmosphère de Mars, des chercheurs égyptiens et américains s'efforcent en effet d'extraire d'une galerie située au pied de la grande pyramide de Chéops de l'air vieux de quelque quatre mille six cents ans. Ils comptent analyser cet « air ancien », et notamment mesurer son taux de gaz carbonique. Cela afin de pouvoir affiner la théorie dite de l'*« effet de serre »* selon laquelle l'augmentation du taux de gaz carbonique due à la combustion de pétrole ou de charbon conduirait au réchauffement de l'atmosphère terrestre. Quoi qu'il en soit, les archéologues n'ont pas l'intention d'entreprendre des fouilles avant d'avoir découvert un moyen de préserver les objets anciens — et notamment des bateaux funéraires du pharaon Chéops — qui pourraient se trouver dans la galerie.

JUSTICE

COAUTEUR DU LIVRE « SUICIDE MODE D'EMPLOI »

M. Le Bonniec est condamné à 10 000 francs d'amende pour non-assistance à personne en danger

La 16e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Marie-Claude Duvernier, a rendu, mercredi 20 novembre, son jugement dans l'affaire de non-assistance à personne en danger, concernant M. Yves Le Bonniec, qui, par lettre, avait donnné des conseils à Michel Bonnal sur la façon de réaliser le suicide que ce dernier avait *décidé* et qui eut effectivement lieu le 4 mars 1983 à Paris (*le Monde* du 25 octobre).

Le tribunal, qui a considéré le *délit établi*, a toutefois *fait* une application relativement modérée de la loi au prévenu en le condamnant à 10 000 francs d'amende. L'alinéa 2 de l'article 63 du code pénal, qui réprime *« l'abstention volontaire de porter à la personne en péril l'assistance que, sans risque pour l'auteur de cette abstention, ni pour des tiers, il pouvait lui prêter »*, prévoit en effet des peines de trois mois à cinq ans de prison et des amendes de 360 à 20 000 francs.

Mais le jugement rendu ne motive *pas les raisons de ce qui* paraîtra à certains une mansuétude. Ses attendus visant les faits reprochés sont d'abord un rappel de ceux-ci. Ils font état des lettres qui furent échangées à la fin de 1982, puis au début de 1983, entre Michel Bonnal et M. Yves *Le* Bonniec, auteur avec M. Claude Guillon du livre *Suicide mode d'emploi*. Michel Bonnal voulait obtenir des auteurs des précisions sur le dosage de l'aroxyl en comprimés, propre à lui assurer la mort qu'il souhaitait, alors que le livre mentionnait seulement l'absorption de ce produit en solution buvable.

De l'examen de ces lettres, il résulte pour le tribunal que les textes de Michel Bonnal faisaient *« apparaître, à l'évidence, l'intention suicidaire de leur auteur »* et que *« cette détermination révélait à Yves Le Bonniec que le péril dans lequel se trouvait son correspondant était constant »*.

Dès lors, ajoute le jugement, *« il incombait à Yves Le Bonniec de mettre à profit la confiance amicale que Michel Bonnal lui avait manifestée pour tenter, en lui répondant, de le dissuader de mettre fin à ses jours »*. Or, dans sa dernière lettre à Michel Bonnal, le 28 janvier 1983, M. Le Bonniec, *« non seulement n'essaya pas de persuader son correspondant de renoncer à un tel projet, mais encore lui précisa la dose mortelle du médicament qui lui avait été prescrit et les conditions dans lesquelles devait avoir lieu son absorption »*.

Pour le tribunal, voilà bien où est le délit : *« En refusant son assistance à un être qui lui avait confié, dès sa première lettre, son désespoir et son sentiment de culpabilité à l'égard d'autrui ; puis dans sa seconde lettre la nature du traitement médical dont il faisait l'objet et qui se trouvait dans un état évident de détresse, Yves Le Bonniec s'est abstenu d'assumer le devoir d'humanité qui caractérise l'infraction reprochée. »*

Un peine de principe

Par le même jugement, *la* 16e chambre a, d'une part, déclaré irrecevable la constitution de partie civile de l'Association de défense contre l'incitation au suicide (ADIS) et, d'autre part, débouté M. et Mme Henri Bonnal, les parents de la victime. Elle juge que l'association ne peut justifier d'un préjudice personnel et direct et n'est pas autorisée de surcroît, par un texte particulier, à se constituer partie civile. Quant aux parents, il est jugé que le dommage résultant de l'abstention de porter secours retenu contre M. Le Bonniec *« ne doit pas être confondu avec celui provoqué par le décès de leur fils »*. Leur action ne serait fondée *« que dans la mesure où ils auraient pu établir l'existence d'un lieu de causalité entre l'abstention de porter secours et la mort du jeune homme, ce qui n'est pas le cas »*.

Autrement dit, Michel Bonnal, même en l'absence des informations que lui a fournies M. Le Bonniec, aurait pu quand même se donner la mort. C'est là peut-être qu'il faut rechercher la raison de la peine de principe annoncée. *Le tribunal, en* tout cas, s'en est tenu à l'examen le plus étroit possible d'une affaire dont on aurait pu penser que le caractère exceptionnel et même inédit lui aurait donné l'occasion d'une réflexion, sinon d'une réponse, à la mesure des questions de fond qui se trouvaient posées.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

AUTEURS ET ÉDITEUR EN APPEL

MM. Yves Le Bonniec, Claude Guillon, cosuteurs de *Suicide mode d'emploi*, et leur éditeur M. Alain Moreau ont publié le communiqué suivant :

« Les juges de la 16e chambre disent qu'il n'y a pas de victime puisqu'ils déboutent le père de Michel Bonnal de sa plainte, mais ils décrètent néanmoins qu'Yves Le Bonniec est coupable. Ils prétendent qu'il aurait dû « tenter de dissuader » son correspondant, sans dire comment il aurait pu le faire. A cette occasion, les juges créent un nouveau concept qui fera date dans l'histoire de la philosophie et du droit : « Doit être considérée en péril toute personne qui risque de perdre la vie. » Autant dire que chacun de nous est en état de péril permanent !

» Des magistrats pourvoyeurs de prison sont malvenus de nous parler d'un « devoir d'humanité » que nous jugeons remplir parfaitement en honorant la confiance de ceux qui s'adressent à nous.

» Les juges parisiens ont cru pouvoir prendre six mois d'avance sur la loi de censure qui sera peut-être votée par la droite revenue au pouvoir.

» Bien entendu, nous faisons immédiatement appel de cette décision aberrante qui ne pourra qu'être réformée si les magistrats se souviennent que leur travail consiste à appliquer la loi existante et non à se faire l'avant-garde d'une campagne d'ordre moral.

» ce à des adversaires qui, forts de ce premier succès, vont tout faire pour obtenir des condamnations en chaîne, nous appelons nos lecteurs et tous les partisans du libre choix d'une « mort douce » à nous manifester leur soutien. »

LE PDG DE DEUX SOCIÉTÉS DE TRANSPORT EST ÉCROUÉ POUR VOLS ET ESCROQUERIE

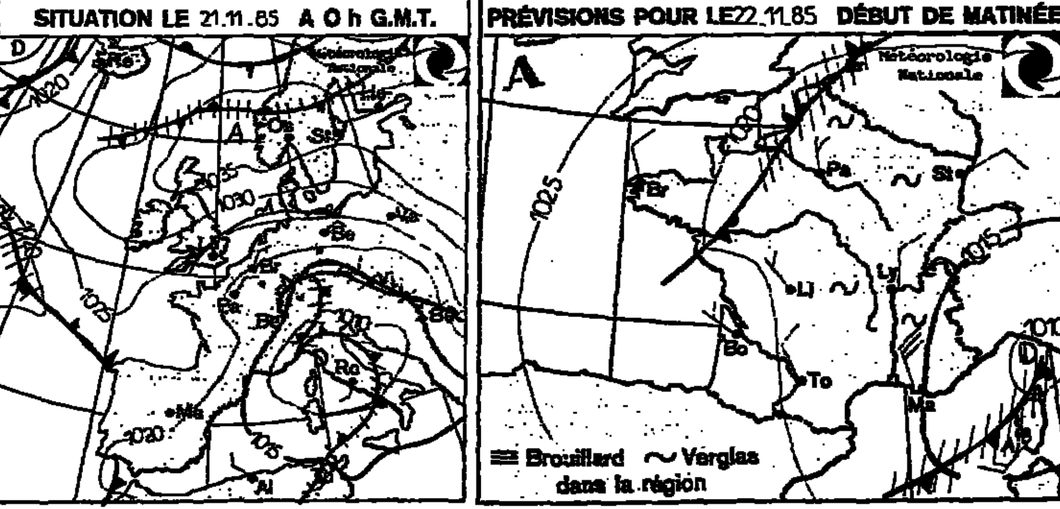
M. Jean-Marie Lestoquoy, trente-neuf ans, président-directeur général de deux sociétés de transport de Villeneuve d'Ascq (Nord) – la société qui porte son nom et la CIVA (Compagnie industrielle de véhicules automobiles), – vient d'être inculpé *de vols avec effraction*, escroquerie, abus de confiance et de biens sociaux. M. Lestoquoy a été écroué à la maison d'arrêt de Loos.

Une information judiciaire avait été ouverte au début du mois de septembre contre M. Lestoquoy, à la suite de plaintes déposées par six camionneurs qui utilisaient ses camions en location ou en location-vente.

Ceux-ci accusent M. Lestoquoy d'avoir à plusieurs reprises volé le chargement des camions qu'il leur avait loués, pour le revendre ensuite et se faire rembourser par sa compagnie d'assurances. Selon eux, M. Lestoquoy rédigeait également de faux bons de transport, faisait établir plusieurs cartes grises pour le même camion, mettait ses véhicules en location-vente à un prix bien supérieur à leur valeur réelle, et utilisait les fonds ainsi obtenus pour alimenter plusieurs « caisses noires ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 novembre à 0 heure et le vendredi 22 novembre à 24 heures.

Le temps froid et humide va persister sur notre pays et les chutes de neige vont s'étendre au Sud-Ouest.

Vendredi : Le ciel sera couvert sur l'ensemble du pays à l'exception du *Sud-Est et de la Corse où, malgré* les averses, des éclaircies se développeront. Sur ces régions, le mistral et la tramontane souffleront fort. Sur le nord du pays, les chutes de neige deviendront moins importantes tandis qu'elles se renforceront en cours de journée des Pays de la Loire au Sud-Ouest et au Massif Central. *Sur la Bretagne* et les côtes atlantiques, ces précipitations se produiront le plus souvent sous la forme de pluies verglaçantes.

Les températures seront sans grand changement. Elles deviendront positives en cours de journée uniquement sur les côtes et dans le Sud-Est. Les *températures minimales iront de* –3 à –6 degrés, localement –8 dans l'intérieur, et seront voisines de 0 degré sur les côtes. Les températures maximales ne dépasseront pas –1 à –4 degrés dans l'*intérieur*.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 20 novembre, le second le minimum de la nuit du 20 novembre au 21 novembre) : Ajaccio, 10 et 5 degrés ; Biarritz, 1 et 1 ; Bordeaux, 1 et –1 ; *Bréhat*, 6 et 6 ; Brest, 3 et 2 ; *Cannes*, 6 et 2 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, –2 et –4 ; Dijon, – 1 et –2 ; Dinard, 2 et 2 ; Embrun, 1 et –3 ; Grenoble-St-M.-H., 1 (N.C.) ; Grenoble-St-Geoirs, 1 et – 3 ; La Rochelle, 2 et 0 ; Lille, – 1 et – 2 ; Limoges, –4 et – 5 ; Lorient, 2 et –1 ; *Lyon, – 1 et – 2 ; Marseille-Marignane*, 2 et 1 ; Menton 8 et 4 ; Nancy, – 1 et – 3 ; Nantes, 2 et 0 ; Nice, 8 et 5 ; Nice-Ville, 8 (N.C.) ; *Paris-Montsouris*, – 1 et – 2 ; Paris-Orly, – 1 et – 2 ; Pau, 1 et –1 ; Perpignan, 2 et 1 ; Rennes, 1 et 1 ; Rouen, – 1 et – 1 ; Saint-Etienne, –3 et – 4 ; Strasbourg, – 1 et –2 ; *Toulouse*, –2 et –2 ; *Tours*, –3 (*min.*).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 ; Genève, –1 et – 1 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 3 et 2 ; Madrid, 8 et –7 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 0 et – 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 NOVEMBRE

« *Lebrun* à Versailles », exposition, 14 h 30, musée du Louvre, entrée pavillon Flore, porte Jaujard (A. Anquetin).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 10 h 30, *entrée principale (Les Amis de* la Terre de Paris).

« *Découverte de Notre-Dame* au Moyen Age », 14 h 30, portail central (Pour les enfants).

« Château Renaissance d'Ecouen », 15 h 30, par gare du Nord, Ecouen-Ezanville direction Luzarches.

« *L'église russe de la rue Daru* », 14 h 30, 12, rue Daru.

« *Chez un restaurateur de meubles*, expert près la cour d'appel », 15 h 30, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre.

« La coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Mlle Rojon).

« Le conservatoire de musique », 14 h 30, 14, rue de Madrid (La France et son passé).

« Les salons de l'hôtel Lassay », 15 h 30, 128, rue de l'Université.

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, entrée principale, et « Tombeaux de gens du cirque, du Caf'conc' et de la Belle Epoque », 14 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Orfèvrerie et tapisseries du Moyen Age au musée Cluny », 6, place Painlevé, 14 h 30 (Approche de l'art).

« *Le Grand Orient* de France. Histoire et symbolique de la franc-maçonnerie. Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« L'hôtel Mondragon (mariage de Bonaparte) », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand.

« Carrières sous le quartier Mouffetard et *escaliers secrets autour de la* petite église Saint-Médard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton, lampes de poche (M. Banassat).

« Le musée Picasso », 11 heures, entrée.

« L'Inde à Paris », inscriptions 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 15 heures : « La mère divine ».

17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Guizot, 15 heures : « La forêt malade de ses amis » (M. de Vasselot) ; « La *construction des pyramides* » (M. Mainguez).

195, rue Saint-Jacques, Institut océanographique : « Le forage océanique profond : premier bilan du programme *IPOD*, et perspectives du programme ODP ».

4, rue des Bourdonnais, 17 h 30 : « La gloire de Victor Hugo ».

270, rue Saint-Jacques, 11 heures : « L'art rupestre saharien à partir des nouvelles découvertes en Libye » ; 14 heures : « L'islam » ; 16 heures : « L'Amérique latine » ; 19 heures : « La Jordanie » ; 20 h 30 : « Petra ».

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	881	tous signes	F. 400
	4 291	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	20 341	taureau	4 000 000
		autres signes	125 000
2	62	tous signes	200
	072	tous signes	400
	412	tous signes	400
	8 892	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	6 352	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	7 522	lion	12 000
		autres signes	1 200
3	503	tous signes	400
	8 463	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 233	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 822	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	3 013	balance	12 000
		autres signes	1 200
4	3 724	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	05 814	lion	50 000
		autres signes	5 000
	16 294	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
5	1 346	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	5 806	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	7 726	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	13 986	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	23 865	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	25 126	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
6	76	tous signes	F. 200
	176	tous signes	600
	796	tous signes	400
	9 606	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	23 636	poissons	50 000
		autres signes	5 000
7	67	tous signes	200
	0 877	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	7 867	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	2 447	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	7 177	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	07 887	taureau	50 000
		autres signes	5 000
8	3 530	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	1 768	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	08 758	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
9	0 178	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 228	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	07 389	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	22 869	balance	50 000
		autres signes	5 000
0	1 720	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	1 780	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 900	balance	10 000
		autres signes	1 000
	12 340	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	14 590	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : TAUREAU LION GÉMEAUX GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 47 TIRAGE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 1985

2 13 25 28 34 36 — 45 numéro complémentaire

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 27 ET DU SAMEDI 30 NOVEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85e TRANCHE DE NOVEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 1985 — 96e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

Le numéro 695565 gagne 4 000 000,00 F

les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	095565	495565	50 000,00 F
	195565	595565	
	295565	795565	
	395565	895565	

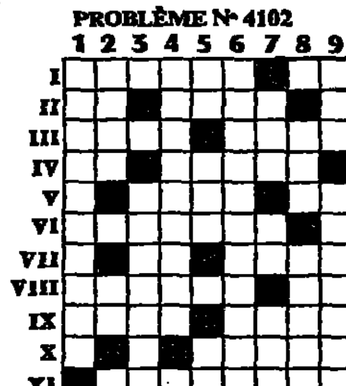
Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
605565	690565	695065	695505	695560	10 000,00 F
615565	691565	695165	695515	695561	
625565	692565	695265	695525	695562	
635565	693565	695365	695535	695563	
645565	694565	695465	695545	695564	
655565	696565	695665	695555	695566	
665565	697565	695765	695575	695567	
675565	698565	695865	695585	695568	
685565	699565	695965	695595	695569	

Tous les billets se terminant par		gagnent
5565		5 000,00 F
565		1 000,00 F
65		200,00 F
5		100,00 F

85e TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 1985 97e

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4102



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II			■					■	
III					■				
IV			■						■
V		■					■		
VI								■	
VII		■			■				
VIII							■		
IX					■				
X		■		■					
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Manifestation d'allégresse ou acte affligeant. Plus aride en mer qu'en montagne. – II. Deux chiffres pour une retenue. Les sortants n'en sortent pas forcément. – III. Celui des Orfèvres ne détient qu'une sorte de bracelet. Inutile pour la danse de Saint-Guy. – IV. « Sommet » d'Angleterre. Jeu d'osselets. – V. Haut fourneau connu des forges de Vulcain. Article. – VI. Produit de nettoyage des conduites. – VII. Préposition. Point. – VIII. Peut être carré ou rectangulaire. Négation. – IX. Ne manque pas de fraîcheur devant un four. Son verdict est sans appel. – X. Occupation de choix. – XI. Proprement nettoyée.

VERTICALEMENT

1. Fait glousser les jeunes filles et tousser les jeunes enfants. – 2. Bar des pêcheurs à Marseille. Participe passé. – 3. Il faut être patient pour la subir. – 4. Prend un aspect plus sérieux quand elle est timbrée. – 5. *Demi-jour. Radical dans* l'opposition. Possessif. – 6. Ils sont satisfaits quand le temps s'améliore. – 7. Faisandés. Note. Plaisante. – 8. Précède le père et le fils. Qui doit plus à la naissance qu'à l'expérience. – 9. L'un « plonge », l'autre prend la douche. Une telle place n'est pas celle des enfants.

Solution du problème n° 4101

Horizontalement

I. Cataracte. – II. Epiduraux. – III. Connectée. – IV. Ite. Ara. – V. Thibaud. – VI. Eider. Io. – VII. Cessions. – VIII. Nasse. PCV. – IX. Al. Onet. – X. Irone. Ru. – XI. Ness. Pêne.

Verticalement

1. Cécité. Nain. – 2. Apothicaire. – 3. Tineidés. Os. – 4. ADN. Bessons. – 5. Rue. Arsène. – 6. Arc. – 7. Catadioptre. – 8. Tuer. Onc. Un. – 9. Exeat. SVP.

GUY BROUTY.

EXPOSITIONS

OMBRES CHINOISES. – L'espace « *Peuples du monde* » *présente* jusqu'au 31 décembre, une exposition de « *marionnettes du théâtre* d'ombre ». Les figurines anciennes et contemporaines, venues des quatre coins du monde (Inde, Chine, Thaïlande, Indonésie ou Grèce) permettront aux visiteurs de se familiariser avec les arts et les *traditions* de ces *pays*.

De son côté, le Louvre des antiquaires présente jusqu'au 2 mars 1986 une exposition « Marionnettes et ombres d'Asie » en collaboration avec la Maison des cultures du monde.

★ **Espace peuples du Monde, 10, rue de Montmorency, 75003 Paris, du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures.**

★ **Louvre des antiquaires, 2 place du Palais-Royal, 75002 Paris. Tél. : 42-97-27-00.**

SOLIDARITÉ

CRÈCHE POUR LE LIBAN. – Du 6 décembre au 5 janvier, la mairie de Paris présentera sa traditionnelle « Grande Crèche de Provence » sous un chapiteau, place de l'Hôtel-de-Ville, au *profit* des enfants du Liban. Le bénéfice de cette opération sera versé aux Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte (OHFOM), qui ont *créé six dispensaires* (*dont un* mobile qui sillonne les rues de Beyrouth) et ont pris en charge l'hôpital gouvernemental de Jezzine.

★ **Informations : service de presse des OHFOM Lorraine Dubonnet, 92, rue du Ranelagh, 75787 Paris Cedex 16. Tél. : 45-20-80-20, poste 164.**

économie

REPÈRES

Dollar : le repli se poursuit : 7,89 F

Après un sursaut initial à 7,98 F, contre 7,91 F, enregistré mercredi soir à New-York, après l'annonce d'une croissance de 4,4 % du PNB américain au troisième trimestre (on attendait moins de 3 %), le dollar a poursuivi son repli jeudi 21 novembre à 7,89 F. A Francfort, le « billet vert » est revenu à 2,5875 DM, après s'être élevé à 2,6180 DM la veille au soir, toujours à New-York, et à Tokyo, il a fléchi à 201,90 yens, contre 202,80 yens. Visiblement, les milieux financiers internationaux restent sceptiques sur la vigueur de la croissance des Etats-Unis, constatant que la conjoncture s'est affaiblie dans ce pays au mois d'octobre, et estimant que le dollar est durablement orienté à la baisse.

Commerce extérieur : *excédent en octobre pour la France*

Le commerce extérieur de la France a été excédentaire en octobre de 982 millions de francs, après avoir été déficitaire de 2,6 milliards en septembre. Les exportations ont atteint 78,18 milliards de francs et les importations 77,2 milliards. Ces statistiques corrigées des variations saisonnières montrent une progression des ventes à l'étranger de 1,9 % en un mois et de 7,1 % en un an, les importations diminuant, quant à elles, de 2,7 % en un mois, mais restant stables par rapport à octobre 1984. En données brutes, l'excédent commercial atteint 1,8 milliard en octobre, après un déficit de 3,68 milliards en septembre. Au total, pour les dix premiers mois de l'année, le déficit du commerce extérieur de la France atteint 19,7 milliards de francs, après correction des variations saisonnières, contre 22,5 milliards pendant la même période de 1984. En octobre, les échanges de produits alimentaires ont été excédentaires de 4,5 milliards de francs, ce qui est nettement supérieur à la moyenne des neuf premiers mois (2,2 milliards). Le déficit énergétique a atteint 14,2 milliards de francs, niveau voisin de celui de septembre. L'excédent des échanges industriels s'est amélioré avec 8,1 milliards de francs, contre une moyenne de 5,2 milliards au troisième trimestre.

Conflits du travail : toujours moins

Au cours du mois de septembre, des conflits du travail localisés ont touché 176 établissements, à peu près comme l'an dernier à la même époque. Mais 32 200 seulement des 146 000 salariés concernés (contre 51 900) ont cessé le travail, entraînant la perte de 94 300 heures de travail (contre 124 500), selon les statistiques publiées par le ministère du travail. Ce chiffre est pourtant supérieur à ceux des mois précédents, mais sur neuf mois, 52 000 journées seulement ont été perdues en 1985, alors qu'il y en a eu 109 000 sur l'ensemble de l'année 1984. Quant aux conflits généralisés, ils n'ont fait perdre que 3 900 journées à 3 900 travailleurs : nettement plus qu'en septembre 1984 (1 100 salariés et 700 heures), mais moins encore qu'en août dernier (1 000 personnes et 5 700 journées).

LES NOUVELLES DIFFICULTÉS DE L'ASIE DU SUD-EST

La Corée du Sud aborde sa première crise de croissance

Longtemps considérée, avec envie ou inquiétude, comme l'un des fleurons de l'Asie du Sud-Est, la Corée du Sud, comme Singapour, voit s'accumuler les nuages économiques.

De notre envoyé spécial

Séoul. – « *La Corée du Sud n'est pas un nouveau Japon.* » Cette affirmation revient comme un leitmotiv dans la plupart des entretiens avec des personnalités officielles ou des industriels coréens. Elle a de quoi surprendre dans une ville comme Séoul qui, au cours des cinq dernières années, s'est transformée encore plus vite que Tokyo et s'apprête à recevoir, en 1988, les Jeux olympiques : un événement qui, comme ce *fut le cas pour le* Japon en 1964, devrait être la consécration internationale de la réussite économique coréenne.

En un quart de siècle, la Corée du Sud est passée de la situation d'un pays pauvre, essentiellement agricole et de surcroît ravagé par la guerre (1950-1953) à celle d'un pays *nouvellement* industrialisé. Ceux-là même qui, il y a trente ans, réparaient les camions de l'armée américaine sont désormais à la tête de groupes qui exportent de l'acier, des voitures. A première vue, il y a là une manière de forcer les portes de la réussite économique qui rappelle le Japon.

Le rejet des Coréens de toute assimilation à leur puissant voisin ne tient pas au sursaut d'un nationalisme sourcilleux, propre à un peuple à la civilisation cinq fois millénaire, mais qui fut souvent humilié (par la Chine, puis par le colonialisme nippon). Dans le contexte de la levée de boucliers que suscitent dans le monde industrialisé les exportations en provenance de l'Asie du Nord-Est, c'est sans doute, pour les Coréens, une manière de se démarquer et de se protéger.

Historiquement, le Japon a commencé à s'industrialiser il y a un siècle et demi, bénéficiant dès le départ d'une civilisation, celle des Tokugawa *(1600-1868)*, qui, malgré la fermeture de l'archipel pendant trois siècles, l'avait préparé intellectuellement, économiquement avec le capitalisme marchand, et même, dans une certaine mesure, scientifiquement, à la modernité. Ce ne fut pas le cas de la Corée du Sud, avec la dynastie des Lee, qui régna jusqu'à la colonisation japonaise (1910). A partir des années 1960, avec le régime de Park Chung Hee, la Corée du Sud s'est lancée dans la seule voie de développement possible : l'endettement extérieur, les exportations à outrance – car contrairement au Japon, le pays n'a jamais bénéficié d'un marché intérieur important.

Pendant vingt ans, des taux de croissance records, de l'ordre de 8 %, et une constante augmentation des exportations grâce à des coûts de main-d'œuvre compétitifs, ont assuré à la Corée une progression remarquable. Entre 1973 et 1983, la productivité a augmenté de 11 % et les salaires moyens de 8 %.

La période d'incertitude consécutive à l'assassinat de Park Chunh Hee (1979) et à la prise de pouvoir par le général Chun Doo Hwan, actuellement président de la République, marquée par la sanglante répression des émeutes de Kwangju, a été suivie par une reprise laissant présager un nouveau décollage : en 1983, le taux de croissance a atteint 9,5 %, et 7,6 % en 1984.

Le poids de la conjoncture internationale

Mais aujourd'hui la Corée du Sud est à nouveau au creux de la vague. Pour la première fois, l'objectif d'exportation ne sera pas atteint et la croissance pour l'année écoulée ne dépassera pas les 5 %, ce qui, pour d'autres pays, est certes honorable mais place la Corée du Sud à la lisière de la crise.

Le système économique coréen doit traditionnellement faire face à trois contraintes : la dette extérieure (45 milliards de dollars, la quatrième par l'importance dans le monde) ; l'expansion des exportations, qui représentent un tiers du PNB, et enfin une croissance qui ne doit pas être inférieure à 6 % afin de permettre de créer les 400 000 emplois par an nécessaires à l'équilibre social.

Assurément des facteurs conjoncturels comme le rétrécissement du marché américain, qui absorbe un tiers des exportations sud-coréennes, ont contribué à la détérioration de ces équilibres. Mais ce qui préoccupe surtout les dirigeants sud-coréens, et engendre un malaise diffus dans la population, c'est la prise de conscience du caractère structurel du problème. On ne peut certes plus parler à propos de la Corée du Sud de la précarité de son économie. Mais celle-ci reste très vulnérable à l'environnement international et les recettes traditionnelles de son succès semblent avoir atteint leur limite : la Corée du Sud affronte sa première véritable crise de croissance.

Il s'agit non seulement d'entreprendre des mutations dans l'appareil productif, mais aussi de répondre à des aspirations plus profondes qu'autrefois à une libéralisation du régime.

La période de transition qui s'ouvre pour la Corée du Sud est caractérisée par plusieurs facteurs. Tout d'abord par une plus grande instabilité sociale rendue inévitable par le ralentissement de l'expansion. Le gouvernement a sans doute donné un caractère plus ouvert à la vie parlementaire et il a autorisé, sous la pression américaine, la plus célèbre figure de l'opposition, M. Kim Dae Jung, à revenir peu avant les élections de *février* dernier. Les villes dans leur majorité ont voté pour l'opposition. Mais celle-ci apparaît trop divisée et trop victime des rivalités personnelles *pour être crédible*.

Le mouvement étudiant est plus préoccupant. Les abords des universités dont les arbres sont brûlés par les gaz lacrymogènes témoignent d'une agitation pratiquement quotidienne. Une frange bien organisée tend à devenir de plus en plus violente tandis qu'une autre s'efforce de pénétrer le monde ouvrier.

Un phénomène nouveau, qui a contribué à intensifier certaines luttes ouvrières : ce fut le cas à Daewoo Motor et dans le secteur textile où des usines furent occupées. On a compté cent quarante-six grèves au cours des six premiers mois de l'année, dont certaines durent être brisées par la police. Trois cents syndicalistes et étudiants sont actuellement en prison.

Un mécontentement diffus

Il règne en outre dans la population un mécontentement diffus en raison d'inégalités sociales de plus en plus apparentes entre riches et pauvres : selon la Banque mondiale, 20 % de la population bénéficie de 45 % du revenu national et 20 % de 5,7 % de celui-ci. A cela s'ajoute, pour les classes moyennes, une irritation croissante à l'égard de l'autoritarisme, souvent maladroit, des autorités. Remédier à ces frustrations matérielles et psychologiques est *pour le* gouvernement un premier défi. Le second est d'ordre économique et exige non moins de doigté.

« *Nous devons apprendre à vivre avec une croissance moins forte* », estime M. Ko Bohn Young, conseiller du vice-premier ministre chargé de la planification. Mais la Corée du Sud se trouve sutout prise entre deux forces opposées. D'un côté elle est poussée vers le haut par des pays, comme l'Indonésie ou la Chine, qui lui ravissent les marchés de produits de bas de gamme nécessitant beaucoup de main-d'œuvre. De l'autre, elle est repoussée vers le bas par les nations industrialisées qui ont acquis une avance technologique considérable comme le Japon. Pour se dégager de cet étau, la Corée ne peut qu'essayer de brûler les étapes en cherchant à se faire une place sur les marchés de haut de gamme. « *Nous n'avons pas d'autre choix si nous voulons parvenir au stade de pays industrialisé à la fin de ce siècle,* affirme M. Ko.

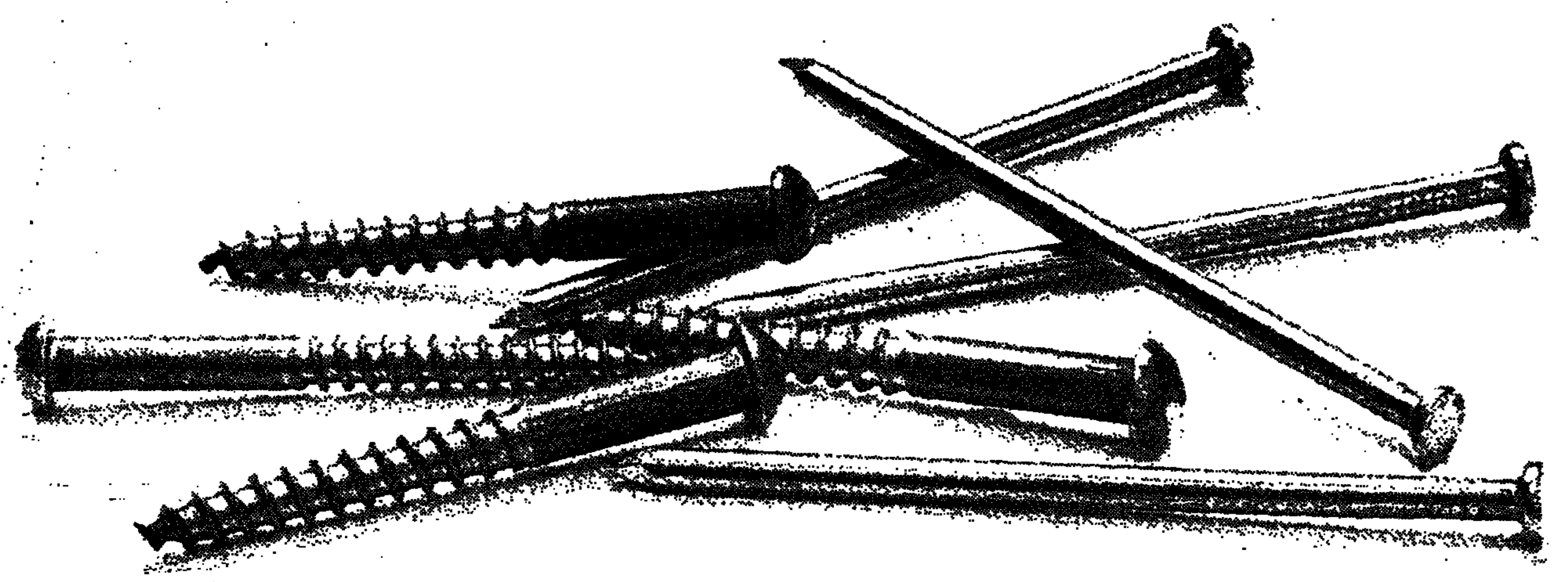
Or il lui faut être particulièrement sélective dans le choix de ses « créneaux » tout en développant son propre secteur de recherche. Mais elle ne doit pas non plus mésestimer les dangers d'une compétition directe avec des géants comme le Japon ou les Etats-Unis, qui ne semblent guère disposés à lui faire une place.

PHILIPPE PONS.

N° 4 d'une Série.

Des clous, des vis... et un mystérieux désir

Chercheurs, agriculteurs, industriels des amylacés ont fortement contribué au développement des bio-industries. Pourquoi cette réussite devrait-elle être pénalisée ? De nouveaux débouchés sont possibles. Pourquoi faudrait-il les réserver à certains ? Faut-il lâcher la proie pour l'ombre ?



Connaissez-vous cette fable ?

Le clou et la vis font à peu près le même travail, chacun à sa façon, avec ses avantages et ses inconvénients.

Ce qui est sûr, c'est que tous deux sont en compétition sur le même marché, pour le même travail et disposent d'un prix de matières premières comparable.

Formés d'un métal semblable, l'un est d'un usage simple et rapide, l'autre s'adapte à tous les bois. Tous deux remplissent correctement leur mission : assembler et fixer les pièces de bois.

Avec l'évolution des techniques, de nouveaux marchés s'ouvrent et les fabricants de vis vont de l'avant, contribuant ainsi activement à ces développements.

Un jour, poussés par quelque mystérieux désir, les fabricants de clous s'avisèrent que, décidément, les faiseurs de vis se montraient fort actifs. Ah mais ! Il en fallait rabattre et on allait un peu prendre de leurs marchés.

Bien.

L'ennui, c'est qu'il s'avérait difficile de s'appuyer sur des performances ou des caractéristiques supérieures pour mener l'opération.

Que pensez-vous qu'il arriva ? Au gouverneur de la ville, les fabricants de clous demandèrent aussitôt audience. "Modifiez", lui dirent-ils, "la charte qui est nôtre, abaissez le prix du métal qui entre dans nos clous, afin qu'il descende à moitié de celui pratiqué pour les vis". Et d'arguer de leur dureté à la tâche, des injustes privations attachées à leur statut... Il fallait que l'autorité étendît sa juste et puissante protection sur les malheureux clous si utiles à tant d'égards. "Les vis," ajoutaient-ils," on peut bien s'en passer."

Les charpentiers et les menuisiers se joignirent à la supplique, escomptant en secret, pour les fabricants de vis, qu'ils voulaient se garder, le bénéfice d'une telle mesure.

Revenons à la réalité : cette histoire surprenante traduit précisément la situation où se trouvent aujourd'hui le sucre extrait de la betterave et le sucre extrait des céréales.

Les charpentiers et menuisiers figurent les industries chimiques.

Mais, nous direz-vous, ceci est-il bien important ?

Eh oui ! C'est un sujet vital, car au cœur du futur des industries chimiques françaises et européennes, le sucre est la matière première de la bio-industrie.

Roquette est un des leaders mondiaux de l'industrie des amylacés : celle des dérivés de l'amidon, du sucre de céréales qui est la vis de notre fable.

Et le clou ? Le sucre de betterave.

L'industrie des amylacés et avec elle, une communauté agricole, ont bâti leur développement sur la parité des matières premières (les métaux si vous préférez) à partir desquelles le sucre est extrait.

Le gouverneur proposant, à juste titre, d'améliorer la compétitivité des charpentiers et menuisiers de la ville face à leurs concurrents étrangers, le clou a cru trouver l'occasion de chasser la vis du marché.

Le sucre de betterave demande ainsi, tout simplement, que la correction de son prix pour l'industrie chimique soit plus avantageuse que celle du prix du sucre extrait des céréales ou de la pomme de terre.

Et voilà.

Alors ? Finie la concurrence du sucre de céréales ou de pomme de terre ? Perdues les sommes investies dans la recherche ? Perdus les moyens de production ? Perdus les débouchés d'avenir des richesses de notre sol ? Gâchés le travail et le génie des hommes et des femmes de chez nous ? Perdus les espoirs de ceux qui auraient eu le tort de miser sur l'avenir et d'y croire ?

Faut-il se reporter sur le marché des clous et se reconvertir au sucre de betterave ?

Oui mais, la charte... vous vous souvenez ? Les rôles sont distribués, il n'y a pas de place pour un nouveau venu dans la corporation et Roquette n'a pas le droit d'extraire le sucre de la betterave.

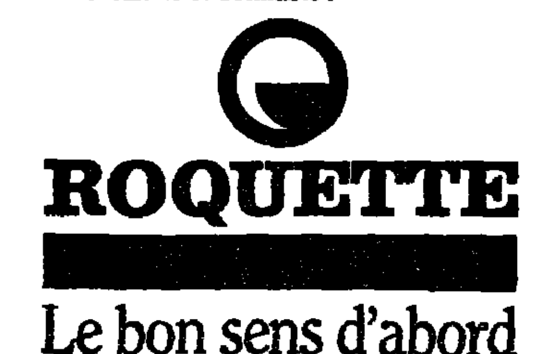
N'y a-t-il donc vraiment aucune solution ?

Si, bien sûr, cette solution existe, car la vis ne demande rien d'autre que le maintien de l'égalité des chances dans le cadre de la politique agricole commune.

Aussi longtemps que le sucre, qu'il provienne de la betterave, du blé, du maïs ou de la pomme de terre, ouvre droit, pour l'industrie chimique, à la restitution d'un même montant, les mêmes chances sont données à chacun.

Mais si cette parité était supprimée, un mauvais coup serait porté à la bio-industrie française, l'une des industries de pointe sur lesquelles le gouvernement considère que repose l'avenir économique de la nation.

Serait-ce raisonnable ?



Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez écrire à Roquette Frères, 4 rue Patou, 59022 Lille Cedex.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

ENTREPRISES

Dow Chemical va supprimer 2 500 emplois

Le groupe Dow Chemical, numéro deux de la chimie américaine (95 milliards de francs de chiffre d'affaires), va de nouveau réduire ses effectifs de façon drastique et licencier 2 500 personnes (1 500 aux Etats-Unis, 1 000 à l'étranger), sur les 49 800 qu'il emploie encore. Cette opération portera à 9 000 les suppressions d'emplois auxquelles Dow Chemical a procédé au cours des quatre dernières années. Cette nouvelle cure d'amaigrissement entre dans le cadre d'un vaste programme de restructuration entrepris dès 1981 et visant à réorienter le groupe, très axé jusque-là sur la chimie lourde, vers des activités de diversification plus rentables, la pharmacie notamment, et à réduire son endettement. Elle obligera le groupe à débourser quelque 475 millions de dollars (3,8 milliards de francs). Conséquence directe : pour la première fois depuis un demi-siècle, les comptes de Dow Chemical pour 1985 seront déficitaires de quelque 100 millions de dollars (800 millions de francs).

Du Pont de Nemours investit près de 1 milliard de francs au Luxembourg

Le groupe américain Du Pont de Nemours, numéro trois de la chimie mondiale (130 milliards de francs de chiffre d'affaires), a décidé d'investir 120 millions de dollars (960 millions de francs) dans la construction d'une fabrique d'articles non tissés (marque Tyvek). L'unité sera opérationnelle en 1988 et emploiera 180 personnes. Jusqu'ici Du Pont approvisionnait sa clientèle européenne à partir de ses usines américaines. Cette décision est fondée sur la volonté manifestée par le groupe de se rapprocher du marché européen où la consommation de ce type de produit (+ 8 % l'an) est plus forte qu'aux Etats-Unis (+ 6 %). Les non-tissés sont principalement utilisés dans l'industrie de la santé (articles d'hygiène jetables), dans le bâtiment et dans l'industrie automobile.

Allied-Signal se réorganise

Le conglomérat industriel américain, Allied-Signal, né en *mai dernier de la fusion des* groupes américains Allied et Signal, a décidé de se recentrer sur trois secteurs de haute technologie : électronique-aérospatial, équipements automobiles, nouveaux matériaux-chimie.

La trentaine d'activités qui ne font pas partie de ces priorités seront regroupées dans une nouvelle société, dont 30 % du capital seulement sera conservé par Allied-Signal et 70 % distribué aux actionnaires du conglomérat. Les activités ainsi transférées, dont certaines sont très largement bénéficiaires, représentent quelque 3,2 milliards de dollars d'actifs. Cette réorganisation s'accompagnera de la suppression de 3 000 emplois sur un effectif de 165 000 personnes et entraînera 250 millions de dollars d'économies annuelles. A l'issue de la réorganisation, Allied-Signal aura un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars et la nouvelle société 3 milliards.

LA « SWATCH » PART A LA CONQUÊTE DU JAPON

La Suisse rend la monnaie de sa pièce au Japon. Très secouée ces dernières années par la très vive concurrence des montres nippones et d'Extrême-Orient en général, son industrie horlogère vient de réagir en lançant au pays du Soleil Levant sa fameuse Swatch, cette montre-bracelet bon marché aux habillements multiples, *« la seule »*, assurent les mauvaises langues, *« à fonctionner avec un moteur diesel »*, mais dont le succès est incontestable.

En deux ans et demi d'existence, la Swatch s'est vendue à plus de 10 millions d'exemplaires dans le monde, dont 6 millions cette année. Le groupe ASUAG-SSIH, qui fabrique ces montres, a l'ambition de prendre une revanche et de vendre pour la première année de ce lancement 500 000 Swatch au Japon.

« Contrairement aux Japonais, nous sommes très lents à réfléchir. Il nous a fallu dix ans pour nous rendre compte de la perte de ce marché. Mais nous sommes très bons élèves », a déclaré M. Ernst Thomke, vice-président du groupe. Pour être sûr de réussir dans son entreprise, ASUAG-SSIH a décidé de dépenser plusieurs centaines de millions de yens en publicité et de créer à Tokyo une nouvelle société, la Swatch Japan, chargée de distribuer les vingt-deux modèles de cette montre.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● **Les réserves de change de la France ont augmenté en octobre.** – Les avoirs officiels de change de la France ont augmenté de 936 millions de francs en octobre, atteignant 461,27 milliards de francs. Par rapport à octobre 1984, l'augmentation des réserves est de 12,5 milliards de francs. En octobre, *les avoirs en* ECU *ont diminué* de 3,89 milliards de francs alors que les avoirs en devises augmentaient de 4,6 milliards de francs.

Social

● **NORMED-Dunkerque : 500 grévistes bloquent un pont.** – Environ 500 des 2 400 salariés des chantiers navals de Dunkerque (Nord) paralysés par une grève, le 20 novembre, ont bloqué ce même jour un pont reliant Dunkerque à Malo-les-Bains à l'aide de ferrailles. Les salariés de la NORMED (CGT, CFDT, FO et CGC) protestaient contre les suppressions d'emplois envisagées au chantier de Dunkerque. Une réunion tripartite doit avoir lieu ce jeudi 21 novembre.

Transports

● **Matra l'emporte sur Westinghouse.** – Un tribunal américain de première instance a débouté, le 20 novembre, la société Westinghouse, *qui attaquait le contrat* de 100 millions de dollars attribués par la ville de Chicago à la firme française Matra pour la construction du métro desservant son aéroport international (O'Hare). C'est le deuxième échec judiciaire subi par Westinghouse dans sa tentative pour empêcher Matra de prendre pied aux Etats-Unis.

SOCIAL

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

La modulation des horaires dépendra des accords de branche

A la suite de l'adoption du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, les partenaires sociaux sont restés sur leurs positions. M. Bergeron a jugé cette initiative *« inopportune »* et a demandé audience à M. Gattaz. M. Kaspar, pour la CFDT, voit dans cette décision le moyen *« d'éviter la glaciation sociale dans laquelle FO, la CGT et le CNPF voudraient figer les rapports sociaux d'ici à mars 1986 »*. Pour la CFTC, *« dirigisme gouvernemental et maximalisme patronal débouchent sur l'impasse »*. Pour M. Marchelli (CGC), les bonnes idées du texte *« resteront lettre morte »* à cause des *« maladresses »* du gouvernement. Le bureau confédéral de la CGT a appelé à une *« grande journée nationale d'action »* pour le 26 novembre.

L'exposé des motifs du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail adopté par le conseil des ministres du 21 novembre précise d'emblée l'objectif. Ce texte *« réserve aux seuls accords conclus par les partenaires sociaux dans les branches la possibilité d'adapter la réglementation, dans des limites précises, dans le but de favoriser un meilleur ajustement des horaires de travail aux variations d'activité des entreprises »*. Ainsi, comme l'a souligné M. Delebarre, *« la loi n'aura d'effet que si des négociations s'ouvrent »* (1). Mais quels effets ?

Les accords de branche pourront introduire une modulation des horaires : les semaines de travail pourront varier dans la limite de 41 heures si la durée hebdomadaire ne dépasse pas en moyenne sur l'année 38 heures, dans la limites de 44 heures si cette même durée est ramenée en moyenne à moins de 37 h 30. Afin de stabiliser la rémunération moyenne des salariés – en restreignant le recours au chômage partiel, qui en moyenne a touché en 1984 270 000 salariés par mois, – l'accord pourra prévoir que le salaire mensuel sera indépendant de l'horaire réel – pour éviter des hauts et des bas dans l'année – et être calculé *« sur la base de la durée annuelle »*.

Les modifications seront plus sensibles sur le paiement des heures supplémentaires et le repos compensateur, même si sur ce point tout n'est pas encore clair. Dans le cadre d'accords de modulation, les majorations pour heures supplémentaires ne joueront que pour les heures effectuées au-delà des limites de 41 heures ou de 44 heures, mais, par dérogation, ce paiement pourra être remplacé par *« un repos compensateur de 125 % pour les huit premières heures et de 150 % pour les heures suivantes »*. Quant au régime du repos compensateur, il ne met pas en cause le système actuel (toute heure au-delà de la 42e heure ouvre droit à un repos compensateur de 20 %), mais il prévoit aussi d'autres dispositions. Ainsi, les heures effectuées au-delà du contingent annuel de 80 heures supplémentaires et celles réalisées en plus de la durée annuelle conventionnelle donneront droit à un repos compensateur de 50 %.

M. Delebarre a vu dans ce texte une possibilité contractuelle d'aller *« vers une réduction de la durée du travail »*, pour contrebalancer les assouplissements d'horaires, ce qui alimente les craintes du patronat. Mais les objectifs de 38 heures ou de moins de 37 h 30 en durée hebdomadaire moyenne de travail sur l'année pourraient se traduire par un simple *statu quo* dans la plupart des branches professionnelles.

Le texte gouvernemental introduit la notion, nouvelle pour le Code du travail, de *« durée annuelle »*. Actuellement, *stricto sensu*, on peut calculer la durée du travail sur l'année en multipliant la durée hebdomadaire légale (39 heures) par le nombre de semaines travaillées (47 en raison des 5 semaines de congés payés), ce qui donne 1 833 heures. La loi de 1947 ne retient que le 1er mai comme jour férié chômé, mais l'usage conventionnel a étendu à huit le nombre de jours fériés non travaillés ne donnant pas lieu à récupération. Cela ramène la durée effective annuelle à 1 769 heures, soit une durée hebdomadaire moyenne sur 47 semaines de 37,6 heures (et moins encore là où on a réduit en dessous de 39 heures). Il ne serait donc guère nécessaire, dans la plupart des branches, pour moduler les horaires, de descendre en dessous des temps effectivement pratiqués.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le projet de loi ne porte pas atteinte aux accords conclus en fonction des dispositions antérieures sur la modulation. L'accord des travaux publics, jusqu'alors illégal, pourra être étendu, à l'exception de son article sur les équipes de suppléance de fin de semaine.

M. BARRE SE FÉLICITE DE L'ÉVOLUTION DES RELATIONS SOCIALES

Dans le dernier numéro de *Faits et arguments*, M. Raymond Barre se félicite de l'évolution des relations sociales. Relevant l'échec de la grève de la CGT du 24 octobre dernier, le *« plaidoyer »* de M. Maire pour une action syndicale ne se limitant pas à la grève, l'accord sur l'assurance-chômage et *« une absence de réaction violente à l'extension des lois Auroux aux petites entreprises »*, l'ancien premier ministre souligne : *« Qui pourrait ne pas se réjouir de tous ces signes d'une évolution qui s'accomplit certes sous la pression de faits rigoureux et se paie d'un prix douloureux en termes de chômage, mais qui traduit une indispensable transformation des mentalités chez les principaux acteurs de la vie économique et sociale ? »*

M. Barre se félicite de la place centrale retrouvée par l'entreprise et affirme à l'intention des employeurs : *« Si, comme je le souhaite, ils retrouvent demain cette liberté de gestion en même temps que la liberté des prix, puissent-ils se convaincre que, selon les comportements qu'ils adopteront, ils justifieront ce retour à la liberté ou au contraire susciteront le jugement le plus sévère sur leur faible degré de responsabilité. »*

Refusant toute désagrégation des relations sociales *« dans une sorte de parcellisation ou d'atomisation »*, M. Barre plaide pour des *« syndicats forts et représentatifs »* et pour le maintien de négociations interprofessionnelles et de branches, mais il ajoute : *« Il faut également accepter que des dérogations au droit général puissent intervenir au niveau de l'entreprise, par accord passé entre le chef d'entreprise et les représentants des salariés ou même par consultation directe de ceux-ci. »*

هكذا من الأصل

SOCIAL

La médecine du travail est à la recherche d'une nouvelle crédibilité

L'organisation et le fonctionnement de la médecine du travail vont-ils être transformés avant la fin de la législature ? C'est en tout cas le souhait du ministère du travail, qui, le 3 octobre dernier, réunissait la commission permanente du Conseil supérieur de prévention des risques professionnels pour l'informer de son désir de modifier profondément le décret du 20 mars 1979. Au cours de la réunion, les représentants de diverses organisations syndicales ont opposé un « non » de principe aux propositions gouvernementales. Néanmoins, dans l'entourage de M. Delebarre, on ne désespère pas d'arriver à un accord.

« Médecins des patrons », « ce ne sont même pas des médecins puisqu'ils ne prescrivent pas... ». Que n'a-t-on dit à propos de cette discipline ! La médecine du travail française, qui va bientôt célébrer ses quarante ans d'existence – elle a été créée en 1946, – est mal connue. Sait-on seulement que la France est le seul pays à l'avoir étendue à tous les salariés, les autres pays se contentant d'effectuer une surveillance des salariés à risque ? *« Sait-on également*, indique le professeur D. Furon (institut de médecine du travail de la région Nord), *que si l'on ne réforme pas l'organisation de cette discipline ce n'est pas son jubilé que nous pourrions célébrer dans une dizaine d'années, mais sa commémoration. »*

« Prévenir et dépister les altérations de la santé des travailleurs du fait de leur travail » : tel est, en bref, l'objet de cette discipline. En filigrane apparaît le rôle du médecin du travail, un hygiéniste d'entreprise doublé d'un technicien en promotion de la santé. Les ambiguïtés commencent dès lors que l'on s'intéresse de plus près au fonctionnement de ce système.

A la fois conseiller du chef d'entreprise, des représentants du personnel et de chaque salarié, le médecin du travail devrait, en théorie du moins, agir de manière à améliorer les conditions de vie et de travail dans l'entreprise. Qu'en est-il en réalité ?

L'aspect économique est fondamental : puisque la charge du coût de la médecine du travail revient au patronat, ce dernier a souvent tendance à réduire au minimum les dépenses. En conséquence, les médecins du travail, dans des services inter-entreprises, suivent un nombre trop élevé de salariés : 3 200 en moyenne. De plus, les cotisations des entreprises sont calculées sur les visites médicales effectuées. Ce qui incite les médecins du travail à en faire le plus possible, au détriment de leur autre activité d'analyse des conditions de travail. Cette « impasse » n'est pas pour déplaire à certains patrons, heureux de voir certains *« empêcheurs de tourner en rond »* ne pas pénétrer à l'intérieur de leur entreprise. Pourtant, depuis 1979, les médecins du travail sont légalement tenus d'avoir une activité, appelée « tiers-temps », consacrée à l'étude sur les lieux mêmes du travail des répercussions des conditions de travail sur la santé des salariés. *« En pratique*, nous ont dit plusieurs médecins, *ce tiers-temps est souvent réduit à une peau de chagrin. »*

Autre aspect souvent négligé, l'épidémiologie. En effet, tous ces entretiens médicaux représentent une formidable source d'informations qui pourraient être utilisées dans le cadre d'études analysant la répercussion de l'environnement sur la collectivité. Or, malheureusement, très peu d'études de ce type sont faites en France.

Autre carence très importante de l'organisation de la médecine du travail : les chômeurs et les retraités en étant exclus, il est difficile d'étudier certaines maladies, comme le cancer, qui surviennent de nombreuses années après la fin de l'exposition professionnelle.

> *Une réforme à l'étude vise à rendre les « médecins des patrons » plus indépendants et à les associer davantage au fonctionnement des entreprises*

Cette situation pourrait pourtant évoluer. Car, si le patronat finance et gère la médecine du travail, les salariés, par l'intermédiaire des comités d'entreprise ou des commissions de contrôle des services inter-entreprises, pourraient théoriquement exercer une certaine influence sur ses buts, son fonctionnement et les moyens qui lui sont dévolus. En pratique, cette intervention n'est pratiquement jamais faite. A tel point que Dominique Huez, Catherine Spitzer et Annie Touranchet, auteurs d'un remarquable ouvrage intitulé *les Risques du travail – Pour ne pas perdre sa vie à la gagner* (1), en sont même arrivés à se demander si, en définitive, *« chaque entreprise n'a pas le médecin du travail qu'elle mérite ».*

Levée de boucliers

Ces trois médecins du travail regrettent que, trop souvent, leurs confrères s'auto-censurent, préférant réserver leurs constatations au seul employeur. *« La crédibilité du médecin du travail*, ajoute le professeur Furon, *n'est obtenue que si son indépendance est respectée. »*

C'est dans un tel contexte que le ministère du travail a proposé le 3 octobre dernier un projet de réforme du décret du 20 mars 1979. Il souhaite, entre autres, que le changement de secteur d'un médecin du travail soit soumis à l'accord de la commission de contrôle, qui ne comprendrait plus que des représentants des salariés. Ainsi, les organisations syndicales pourraient contrôler plus étroitement des *« mutations »*, qui, dans bien des cas, apparaissent comme des licenciements déguisés. En outre, le médecin devra, toujours en accord avec la commission de contrôle, planifier ce qu'il compte faire de son tiers-temps. Ce plan d'étude et d'intervention devra, dans tous les cas, prévoir la visite une fois par an des entreprises et établissements industriels et une fois tous les cinq ans des autres entreprises du secteur tertiaire.

Autre réforme importante, l'article 241-49, qui stipulait que *« tout salarié doit obligatoirement bénéficier d'un examen médical au moins une fois par an »*, serait profondément remanié puisque la référence à la périodicité de la visite médicale ne figure plus dans le nouveau texte. C'est dorénavant au cours de l'examen d'embauche que sera déterminée, par le salarié et le médecin du travail, la fréquence des examens ultérieurs, compte tenu de l'état de santé et des conditions de travail de l'intéressé. Mais, en tout état de cause, un examen médical sera fait au moins tous les trois ans.

Cette mesure, à laquelle le secrétariat d'Etat à la santé n'est pas favorable, a suscité une véritable levée de boucliers, le Syndicat national des médecins du travail UGICT-CGT allant même jusqu'à dire que *« si elle était adoptée c'en serait fini du rôle préventif de la médecine du travail ».* D'ailleurs, d'une manière générale, le texte du ministère du travail a suscité une opposition de principe de la part des partenaires sociaux, seule la CFDT semblant y être favorable.

Un nouveau texte est donc actuellement à l'étude au ministère, où l'on espère cette fois arriver, dans quelques semaines, à une espèce de consensus tripartite salariés-patronat-médecins.

Il serait dommage qu'une réforme allant dans le sens d'une meilleure indépendance du médecin du travail et d'une association plus étroite des partenaires sociaux au fonctionnement des services ne voie pas le jour. Il ne faudrait pas, comme l'indiquent les auteurs du livre *les Risques du travail*, que *« la nécessité accrue en période de crise, pour les travailleurs, de garder un emploi puisse être contraire à la préservation de leur santé ».*

FRANCK NOUCHI.

(1) Editions de la Découverte.

GRANDES ENTREPRISES ET CRÉATIONS D'EMPLOIS

La courte échelle

(Suite de la première page.)

Les grandes firmes utilisent de plus en plus leur puissance pour créer autour d'elles des emplois périphériques. Les méthodes varient beaucoup. Les grandes entreprises peuvent apporter des capitaux de mise en route pour de nouveaux employeurs indépendants, former des gestionnaires qui iront « chercher fortune » ailleurs et pratiquer l'« essaimage », etc.

Des exemples ? Control Data, aux Etats-Unis, participe à une organisation mixte (publique et privée) chargée de faciliter la création de nouveaux emplois dans le Minnesota qui intéresse aussi bien l'industrie que l'agriculture. En France, une filiale de Saint-Gobain-Pont à Mousson, la société Saint-Gobain Développement, utilise avec succès la méthode des prêts à des conditions de faveur (6,5 %) pour des petites et moyennes entreprises. Deux mille deux cents emplois nouveaux sont ainsi créés chaque année et cent quinze entreprises ont bénéficié jusqu'à présent de ces prêts dont les remboursements s'échelonnent sur dix ans avec un délai de grâce de cinq ans.

Pas d'illusions

Toujours en France, Elf-Aquitaine met surtout l'accent sur l'aide à la reconversion dans un bassin d'emploi, celui de Lacq, dont le gisement s'épuise. L'aide se manifeste sous forme d'assistance technique spécialisée pour les entreprises qui se créent, de soutien pour l'exportation grâce à la possibilité offerte d'utiliser des réseaux à l'étranger qu'elles ne pourraient financer, d'accords avec les autorités régionales pour favoriser la naissance d'un nouveau tissu industriel.

Dans le même ordre d'idées, la Montedison a aidé considérablement à la revitalisation de Brindisi, dans le sud de l'Italie. Des sociétés qui travaillaient dans les domaines voisins ont été techniquement assistées, des négociations avec les banques et les autorités délivrant des permis de construire ont été facilitées, etc. Une centaine d'entreprises installées dans le Sud fournissent maintenant le groupe.

Il ne s'agit pas de *sauver* des emplois car la première responsabilité des grandes entreprises – comme des autres – est de rester performante, *mais* d'en créer de nouveaux, à l'intérieur de l'entreprise ou ailleurs.

Si des expériences comme celles que nous venons de citer sont favorables, d'autres, en revanche, donnent *moins de satisfaction parce qu'il est* difficile de destiner un programme de réduction du chômage à un groupe particulier de personnes. Ainsi la BSC Industry, filiale de la British Steel Corporation, chargée d'atténuer les effets des fermetures d'usines sidérurgiques, a bien réussi dans une ville comme Corby (Northamptonshire), mais beaucoup moins bien à Scunthorpe, dans le nord-est de l'Angleterre. Des emplois sont nés, mais n'ont pas été occupés par des sidérurgistes licenciés.

Le principal inconvénient de tous les programmes de création d'emplois, qu'ils émanent de grandes sociétés, d'initiatives locales ou de coopératives ouvrières, tient au défaut d'information. Il manque de bases de données qui fourniraient des renseignements sur les méthodes de financement, les rapports entre les qualifications offertes et la demande, les relais d'entreprises, le coût par emplois créés, les fermetures imminentes d'usines qui risquent d'engendrer les poches de chômage, etc.

Pas d'illusions donc sur les initiatives des grandes entreprises pour atténuer le chômage. Les expériences les mieux réussies, nécessaires certes, n'apporteront qu'une faible réduction du chiffre *global* des chômeurs. Pourquoi ? M. Raymond Soubie, au château de la Muette, en donnait deux raisons essentielles :

1) Beaucoup d'industries européennes sont encore en état de sureffectifs ;

2) Le problème pour ces entreprises, c'est leur survie et non l'emploi dans les autres firmes. Au reste, et Alfred Sauvy le répète à qui veut l'entendre : le but de l'entreprise n'est pas de créer des emplois mais des richesses.

Alors, on tourne en rond ? Pas forcément. Kaspar Cassani, bien placé, à la tête d'IBM Europe, pour dire que notre continent *« n'est pas destiné à devenir le musée du monde »*, ajoute : *« 50 % des postes de travail de l'an 2 000 n'existent pas aujourd'hui. »* Ce qui laisse rêveur, mais pas cauchemardeux.

PIERRE DROUIN.

MARCHÉ
PARIS
AUTOUR DE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 novembre

L'avance se poursuit

Le mot baisse est, semble-t-il, rayé du vocabulaire boursier. De nouvelles et abondantes ventes bénéficiaires se sont encore produites mercredi en prévision de la liquidation générale du lendemain. Derechef, elles ont été bien absorbées et de nombreuses valeurs, dont plusieurs poids lourds de la cote, se sont même offert le luxe de progresser encore. Ce fut le cas notamment de Total (+ 1,8 %), Peugeot et Michelin, tous trois à leurs plus hauts niveaux de l'année, de Schneider, Roussel-Uclaf, Nord-Est, Lafarge, Presses de la Cité, Elf, Club Méditerranée et bien d'autres encore. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance, de 0,6 % environ. Le marché a maintenant abordé la dernière ligne droite. La fin du mois boursier sonnera dans vingt-quatre heures et, quoi qu'il arrive, la liquidation de novembre comptera parmi les plus fantastiques du Palais Brongniart (plus de 14 % actuellement). Au pis, le record établi en janvier 1984 (+ 12,26%) sera égalé. Que dire de la réponse des primes, qui avait lieu ce jour ? La plupart d'entre elles ont été levées.

Mais qu'elles aient été conservées ou ramassées, les actions ont disparu. De toute façon, ce type de transaction tombe peu à peu en désuétude.

D'une façon générale, les professionnels couraient après le « papier » en le voyant s'envoler. Rarement l'expression « la hausse appelle la hausse » n'a eu autant de sens.

Sur le marché obligataire, les différents courants d'affaires ont été assez étoffés. Les emprunts d'Etat ont été recherchés de même que les valeurs fiscalisées.

Le prix de l'or à Londres a été soutenu : 325,05 dollars l'once contre 324,35 dollars.

A Paris, le lingot et le napoléon ont reproduit leurs précédents cours, respectivement de 83 450 F et de 515 F. La devise-titre s'est traitée entre 7,9225 F et 7,9450 F (contre 7,94 F - 7,96 F).

NEW-YORK

Indécision

Le marché de New-York est resté indécis mercredi 20 novembre, dans l'attente d'une réaction à la baisse, après la forte hausse des quinze derniers jours. Après avoir gagné plus de cinq points à l'ouverture de la séance, l'indice Dow Jones restait pratiquement inchangé en clôture à 1 439,22 (+ 0,23 %), à moins d'un point du record établi en début de semaine.

Les baisses, toutefois, l'ont emporté sur les hausses, à l'inverse de la séance précédente, mais les investisseurs n'osent pas concrétiser massivement leurs gains antérieurs. La vigueur du marché des obligations, toujours soutenu par l'espoir d'une détente des taux, s'étend au marché des actions. Dans les compartiments, on a noté la fermeté des valeurs de sidérurgie, en nette reprise, et, surtout, celle des valeurs japonaises, notamment dans le secteur de l'électronique. Avance également d'Eastman Kodak, tandis qu'IBM poursuit sa lente montée, au plus haut de l'année.

VALEURS	Cours du 19 nov.	Cours du 20 nov.
Alcoa	33 5/8	34
A.T.T.	22 5/8	23 1/8
Boeing	47 1/8	47 1/4
Chase Manhattan Bank	60 5/8	62
Du Pont de Nemours	62	63 1/4
Eastman Kodak	46 3/8	47 1/8
Exxon	53 1/4	53
Ford	54 1/4	53 7/8
General Electric	66 1/2	65 1/8
General Foods	non coté	non coté
General Motors	71 1/2	70 7/8
Goodyear	27 1/8	27
I.B.M.	138 5/8	138 7/8
I.T.T.	33 7/8	33 1/4
Mobil Oil	30 7/8	31 1/8
Pfizer	50 1/4	50 3/8
Schlumberger	34 1/8	33 3/4
Texaco	39 1/4	34 7/8
U.A.L. Inc.	49 1/8	49 3/4
Union Carbide	59 3/8	59 3/4
U.S. Steel	28 1/2	28 1/8
Westinghouse	44 1/2	44 1/4
Xerox Corp.	56 5/8	56 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HOECHST : NOUVELLE PROGRESSION DES RÉSULTATS. – Les résultats du groupe chimique allemand, un des plus grands du monde dans sa spécialité, continuent de s'améliorer. Pour les neuf premiers mois, son bénéfice consolidé avant impôts atteint 2,35 milliards de deutschemarks (+ 11,2 %) pour un chiffre d'affaires (32,49 milliards de deutschemarks) accru seulement de 5,4 %. La rentabilité progresse donc. Le phénomène est encore plus manifeste pour la société mère, dont le résultat (toujours avant impôts) augmente de 25,4 % à 1,21 milliard de deutschemarks et se compare ainsi avantageusement à l'augmentation de 9,4 % des ventes.

Mais si la performance du groupe a été moins bonne que celle accomplie par Hoechst AG, le phénomène est largement imputable à la médiocrité de la conjoncture aux Etats-Unis, où la filiale American Hoechst a enregistré une baisse de ses profits. N'importe, tous les secteurs d'activité couverts par le groupe sont désormais bénéficiaires. *« Si nous pouvions prendre la décision maintenant, nous relèverions probablement le dividende »*, a indiqué M. Wolfgang Hilger, le nouveau président du directoire de Hoechst. Pour 1984, *Hoechst avait versé 9 DM par action.*

PAS D'IMPASSE DANS LA CESSION DE COFAZ A NORSK-HYDRO. – Selon la direction de Total, actionnaire majoritaire de ce fabricant français d'engrais, dont le contrôle avait été cédé en mai dernier au groupe norvégien Norsk-Hydro, sous réserve de l'approbation des pouvoirs publics toujours attendue à ce jour, *« il est inexact de dire que l'affaire est dans l'impasse »* et que ce groupe norvégien *« est dégoûté par ce projet »*. L'opération se fera, mais sa réalisation est subordonnée à la construction en France par ce groupe d'une unité d'ammoniac et à sa décision de prendre des mesures d'accompagnement social. Total reconnaît toutefois n'être pas pressé de vendre. Cofaz va mieux.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	19 nov.	20 nov.
Valeurs françaises	125,4	126
Valeurs étrangères	95,7	96,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 nov.	20 nov.
Indice général	235,2	236,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 novembre .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 nov.	21 nov.
1 dollar (en yens)	202,95	202,50

BOURSE DE PARIS Comptant 20 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 20/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1594	4,5 % 1973	1548	1545	1545	– 0 18
4038	C.N.E. 3%	4106	4106	4108	+ 0 04
177	Elf-Aquitaine	204	207	208	+ 1 9[illegible]
174	– (certific.)	192	195	195	+ 1 5[illegible]
[illegible]					
205	Ericsson	195 50	195 90	195 90	+ 0 20
430	Exxon Corp.	425 80	420	419	– 1 59
390	Ford Motors	432 80	437 40	437 40	+ 1 06
166	Free State	177	....	....	....
70	Gencor	68 80	72 90	72 80	+ 5 95
485	Gén. Electr.	518	514	513	– 0 96
325	Gén. Belgique	351	351	350 50	– 0 14
540	Gen. Motors	573	565	570	– 0 52
51	Goldfields	56 55	56 25	56 80	+ 0 44
40	Gd Metropolitain	42 70	43 90	44 10	+ 3 27
74	Harmony	74 80	75	75 50	+ 0 93
26	Hitachi	26 60	27 50	27 50	+ 3 38
765	Hoechst Akt.	761	768	765	+ 0 52
2020	Siemens A.G.	2045	2044	2045	....
137	Sony	146 50	149 30	150 10	+ 2 45
146	T.D.K.	151	156	159	+ 5 29
14	Toshiba Corp.	13 65	14 40	14 40	+ 5 49
900	Unilever	991	1000	999	+ 0 80
320	Unit. Techn.	328	328	329	+ 0 30
465	Vaal Reefs	492	507	508	+ 3 25
225	Volvo	264	266 50	266	+ 0 75
230	West Deep	237 90	247 50	247	+ 3 82
191	West Hold.	209	....	....	....
390	Xerox Corp.	447 80	445	445	– 0 62
1 35	Zambia Corp.	1 40	1 38	1 38	– 1 42

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 947	7 911	7 620	8 620
ECU	6 729	6 730	....	....
Allemagne (100 DM)	304 720	304 780	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 090	15 090	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271	270 870	262	277
Danemark (100 krd)	84 390	84 360	79	87
Norvège (100 k)	101 380	101 380	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 359	11 378	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	5 180	5 179	3 800	5 300
Italie (1 000 lires)	4 507	4 513	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 760	372 220	3 605	3 775
Suède (100 krs)	101 460	101 420	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 340	43 380	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 956	4 948	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 883	4 863	4 300	5 200
Canada ($ can. 1)	5 770	5 749	5 550	5 950
Japon (100 yens)	3 914	3 900	3 710	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/11
Or fin (kilo en barre)	83250	83350
Or fin (en lingot)	83450	83450
Pièce française (20 fr)	515	515
Pièce française (10 fr)	428	.....
Pièce suisse (20 fr)	517	514
Pièce latine (20 fr)	492	490
Souverain	614	610
Pièce de 20 dollars	3410	3405
Pièce de 10 dollars	1810	1760
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3100
Pièce de 10 florins	525	523
Or Londres	324 10	325 05
Or Zurich	324 50	324 50
Or Hongkong	324 10	324 20
Argent Londres	6 09	6 17

هكذا من الأصل

Le Monde

LA DÉCLARATION SOVIÉTO-AMÉRICAINE AU TERME DU SOMMET DE GENÈVE

« Les rencontres ont été franches et utiles »

Après avoir mentionné tous les participants au sommet de Genève, dont les dates officielles sont désormais 19-21 novembre (et non plus 19-20 novembre), la déclaration commune soviéto-américaine publiée ce jeudi 21 novembre affirme notamment :

« Ces discussions en profondeur ont couvert des questions fondamentales des relations américano-soviétiques et la situation internationale actuelle. Les rencontres ont été franches et utiles. De sérieuses divergences demeurent à propos d'un certain nombre de problèmes critiques. Tout en reconnaissant les différences dans leur système social et leur approche des problèmes internationaux, une plus grande compréhension des vues de l'autre partie a été réalisée par les deux dirigeants. Ils sont tombés d'accord sur la nécessité d'améliorer les relations américano-soviétiques et la situation internationale en général.

» Dans ce but, les deux parties ont confirmé l'importance du dialogue en cours, faisant état de leur fort désir de rechercher un terrain d'entente sur les problèmes existants. Ils sont tombés d'accord pour se rencontrer de nouveau dans le futur le plus proche. Le secrétaire général a accepté une invitation du président de se rendre aux Etats-Unis et le président a accepté une invitation du secrétaire général de se rendre en Union soviétique. La modalité et la date de ces visites seront fixées par les canaux diplomatiques. »

La déclaration passe ensuite en revue plusieurs questions :

– SÉCURITÉ. – Les deux parties *« sont convenues qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée »*. Reconnaissant que tout conflit entre l'Union soviétique et les Etats-Unis pourrait avoir des conséquences catastrophiques, elles insistent sur l'importance de prévenir toute guerre entre elles, nucléaire ou classique. *« Elles ne chercheront pas à s'assurer de la supériorité militaire. »*

– DISCUSSION SUR LES ARMES NUCLÉAIRES ET SPATIALES. – Les deux parties *« sont tombées d'accord pour accélérer les négociations en cours »*. Mention est faite de l'accord américano-soviétique du 8 janvier dernier, conclu par MM. Schultz et Gromyko, et qui faisait état de la nécessité *« de prévenir la course aux armements dans l'espace, de la terminer sur terre, de limiter et de réduire les armes nucléaires et de renforcer la stabilité stratégique »*.

Les deux parties souhaitent des progrès rapides *« à propos des armes stratégiques »*, et mentionnent le principe d'une réduction de 50 % des arsenaux. La nécessité de tomber d'accord sur des mesures de vérifications efficaces est également mentionnée.

NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE. – Le secrétaire général et le président *« ont réaffirmé les engagements de leurs pays de respecter le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires »*. Ils sont d'accord pour améliorer l'efficacité du traité en élargissant les rangs de ceux qui l'ont signé. Ils veulent aussi renforcer l'Agence internationale de l'énergie atomique.

ARMES CHIMIQUES. – Les deux parties sont *« en faveur de l'interdiction générale et complète des armes chimiques et de la destruction des stocks existants »*. Elles sont tombées d'accord pour accélérer leurs efforts pour conclure une convention internationale efficace et vérifiable sur cette question. Les deux parties vont entamer un dialogue pour prévenir la prolifération de ces armes.

La déclaration mentionne encore l'*« importance »* des négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale (MBFR) et celle de la conférence de Stockholm. A ce dernier sujet, les deux parties *« réaffirment la nécessité de s'entendre sur des mesures de confiance mutuellement acceptables »* et de *« donner une signification concrète et effective du principe de non-recours à la force »*.

Avant de citer les accords bilatéraux acquis, la déclaration développe l'accord des deux parties pour intensifier le dialogue américano-soviétique à des niveaux différents et à un rythme régulier. C'est ainsi que sont envisagées des réunions entre les ministres des affaires étrangères ainsi qu'entre les chefs des autres ministères ou agences. Les échanges de vues sur les problèmes régionaux seront également maintenus. La seule mention faite du problème des droits de l'homme est celle-ci : *« Les deux parties sont tombées d'accord sur l'importance qu'il y a à résoudre les cas humanitaires dans un esprit de coopération. Elles pensent qu'il devrait exister une plus grande compréhension entre nos peuples et à cette fin elles encourageront de plus grands contacts entre leurs deux peuples. »*

« Accélérer » les négociations

(Suite de la première page)

M. Gorbatchev, se voulant réaliste, a reconnu que *« la solution à la course aux armements n'a pas pu être trouvée »* et que *« des divergences de principe subsistent »*. Sans le préciser explicitement, il a laissé entendre que de nouvelles consignes allaient être données aux négociateurs américains et soviétiques qui devraient reprendre les discussions sur la limitation des armements le 16 janvier prochain à Genève.

Parlant des crises régionales, M. Gorbatchev a fait état de *« position tout à fait différente »*. Insistant sur la nécessité d'*« actes concrets et pratiques »* qui doivent s'inspirer de la déclaration commune publiée ce jeudi matin, M. Gorbatchev a affirmé que *« l'URSS, pour sa part, fera tout ce qui dépend d'elle pour obtenir une solution pratique aux problèmes de la course aux armements, à la réduction des arsenaux et pour assurer la paix sur terre et dans l'espace »*.

De son côté, M. Reagan a affirmé que la rencontre avait permis *« des résultats intermédiaires utiles »* et que les Etats-Unis et l'URSS étaient *« dans la bonne direction »* pour *« entamer un nouveau départ »* dans leurs relations. Après avoir annoncé qu'un nouveau sommet aurait lieu *« l'an prochain »*, il a, lui aussi, rappelé que *« l'établissement d'une réelle confiance dépend des actes et pas seulement des mots (...). Les vrais résultats de Genève ne seront connus que dans des mois et des années*, a-t-il ajouté, avant d'affirmer qu'*« il faut réduire le danger provenant des armes nucléaires offensives, les tensions découlant des conflits régionaux en Amérique centrale et ailleurs »*.

Faisant allusion aux accusations portées par les Etats-Unis à l'égard de l'URSS à propos du traité Salt-2, M. Reagan a ajouté : *« Il faut aussi respecter les traités signés dans le passé et ceux qui le seront dans l'avenir. »* Il a conclu en affirmant qu'il œuvrait pour *« l'avènement d'un monde de paix et de liberté. M. Gorbatchev a reconnu que l'URSS doit s'associer à nous pour réaliser cette tâche en commun. Je suis sûr que ce sera fait »*.

Après les interventions des deux dirigeants, les chef des diplomaties américaine et soviétique, MM. Shultz et Chevardnadze, sont montés sur la scène du grand amphithéâtre pour signer un certain nombre d'accords bilatéraux. Ces accords concernent l'ouverture de consulats à Kiev et à New-York, des mesures de sécurité pour éviter la répétition de l'affaire du Boeing sud-coréen, les échanges culturels, le développement de la coopération dans la recherche sur la fusion magnétique, le rétablissement des communications aériennes civiles, l'ouverture de consultations sur la protection de l'environnement.

J. A.

A B C D E F G

● *Le premier ministre de Papouasie - Nouvelle-Guinée*, M. Michael Somaré, a été démis de ses fonctions, ce jeudi 21 novembre, après le vote par le Parlement d'une motion de censure. Les députés ont choisi M. Paias, ancien vice-premier ministre, passé à l'opposition en mars dernier, comme successeur.

M. Somaré avait dirigé la Papouasie - Nouvelle-Guinée pendant huit des dix dernières années, après que le territoire eut obtenu son indépendance de l'Australie en 1975. – *(Reuter.)*

MALGRÉ UNE POUSSÉE AU TROISIÈME TRIMESTRE

La croissance américaine reste modeste

Le premier moment de surprise passé, après qu'ait été connu le taux de croissance américain au troisième trimestre, la plus grande prudence l'a emporté aux Etats-Unis comme en Europe. Le dollar a salué par une courte et passagère poussée l'annonce par le département du commerce d'une progression, en rythme annuel, de 4,3 % du produit national brut durant le troisième trimestre.

L'administration s'est félicitée de voir ses pronostics optimistes confortés par cette augmentation sensiblement supérieure aux premières estimations tablant sur 2,8 %. Mais si le président Reagan peut jouer des indices du troisième trimestre pour tenter de persuader l'opinion publique que le temps de la croissance est loin d'être révolu, tous les analystes s'entendent pour estimer que l'expansion s'est durablement ralentie par rapport à 1984.

Les zones d'ombre l'emportent en effet de plus en plus nettement sur les zones de lumière. Le déclin des exportations est appelé à durer encore quelques mois avant que n'apparaissent les effets de la baisse du dollar.

La production industrielle ne sera pas éternellement dopée par les commandes militaires. Quant à la guerre des rabais à laquelle se sont livrés cet été les constructeurs automobiles, elle a introduit un élément de distorsion qui ne peut faire illusion. L'un des principaux facteurs de la forte croissance durant le troisième trimestre, l'engouement des consommateurs pour l'automobile, est vite retombé, expliquant largement la rechute spectaculaire de 3,3 % des ventes de détail en octobre. Phénomène tout aussi préoccupant, les Américains ont tiré sur leur épargne, qui est revenue à un taux inconnu de 1,9 % en septembre et laisse peu d'espoir d'assister à une reprise de la consommation d'ici à la fin de l'année.

La reconstitution de stocks dans l'industrie suffira-t-elle à compenser la faiblesse de l'activité qui se précise depuis l'automne ? Les économistes n'y croient guère, contrairement à l'administration, et prévoient pour le dernier trimestre une croissance limitée à quelque 2 % ou 2,5 % du produit national brut. On est loin du spectre d'une nouvelle récession agité par certains au début de l'année. Mais si les spécialistes ont lissé leurs estimations au fil des mois, ils excluent aujourd'hui la possibilité de terminer l'année sur un rythme de croissance de 3 %. Cet objectif de la Maison Blanche exigerait en effet un rebond de 5,7 % de l'activité économique durant le dernier trimestre, compte tenu des résultats décevants des six premiers mois de l'année – 1,1 % en moyenne annuelle.

Une vision morose de l'économie américaine qui ne doit pas pousser à un pessimisme excessif. Les bénéfices après impôts des sociétés ont repris une courbe ascendante. Leur hausse, 5,3 % durant le troisième trimestre, est même la plus sensible depuis le premier trimestre 1984. Sur le front de l'inflation, la situation reste également satisfaisante. De 3,1 % en rythme annuel entre juillet et septembre contre 3,9 % durant les trois mois précédents la progression de l'indice des prix reflète, il est vrai, une conjonction de facteurs favorables : faible cours du pétrole et des matières premières, modération de la hausse des salaires retombées positives et de la poussée des importations.

F. Cr.

En Australie

DES JUMELLES NAISSENT A SEIZE MOIS D'INTERVALLE

Une équipe médicale australienne dirigée par le professeur Carl Wood (Queen Victoria Hospital, Melbourne) a, pour la première fois, provoqué la naissance différée dans le temps de deux enfants jumeaux. Cette réussite a été obtenue grâce à la technique aujourd'hui bien connue de la fécondation *in-vitro*. L'un des embryons avait été immédiatement implanté dans l'utérus maternel. L'autre avait été conservé par congélation, puis implanté après la naissance – naturelle – du premier. Les deux « jumelles génétiques » – Emma et Rebecca – ont ainsi, vis-à-vis de l'état-civil, des âges différents de seize mois.

Cette nouvelle manipulation sur des embryons humains en réponse à une forme de stérilité féminine est annoncée par le mensuel *Parents* dans son numéro de décembre. Elle pourrait à l'avenir constituer un nouveau modèle d'étude des rapports entre l'inné et l'acquis.

A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

M. Bérégovoy : *Notre programme est simple : continuer*

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, invité de « L'heure de vérité », mercredi 20 novembre, a indiqué qu'il assignait au Parti socialiste d'obtenir 30 % des voix aux élections législatives, ce qui lui accordera *« la première place au sein de l'Assemblée »*. *« La vie politique française pourra s'organiser autour de lui. »* Il a ajouté : *« Si le président appelle un représentant du premier parti de l'Assemblée, ce premier ministre présente un programme et chacun se détermine par rapport à lui. Notre programme est simple : continuer dans la voie que nous avons empruntée, aller plus loin et sans doute plus vite. Si nous n'avons pas la majorité, nous sommes dans l'opposition, une opposition vigilante qui jugera aux actes ceux qui nous auront succédé. »*

M. Bérégovoy n'envisage pas que le PS participe à un gouvernement de coalition dans lequel il ne serait pas majoritaire.

A propos des immigrés, M. Bérégovoy a déclaré : *« Je n'accepte pas que l'on fasse de cette question le point central de la vie politique française. Les Français n'acceptent pas que l'on fasse des séparations artificielles entre ceux qui sont musulmans, catholiques, protestants, libres penseurs, entre les Noirs, les Blancs, les Jaunes, les Maghrébins. »*

M. Bérégovoy a souhaité que *« l'impôt sur les grandes fortunes soit maintenu »*. Le ministre a ajouté : *« Je souhaite aussi que la tranche à 65 % sur les hauts revenus soit maintenue. J'ai constaté que le programme du RPR visait à les supprimer (...) Or cela intéresse 200 000 Français environ (...) qui gagnent en moyenne 500 000 francs par an. »* M. Bérégovoy a indiqué qu'une telle suppression ferait perdre 13 à 14 milliards de francs à l'Etat.

La conférence de la FAO

DOUZE PAYS INDUSTRIALISÉS SE SONT ABSTENUS SUR LE BUDGET

Le budget de la FAO pour les années 1986 et 1987 a été adopté par la conférence plénière, le mercredi 20 novembre à Rome. Il n'y a pas eu de vote défavorable mais un nombre d'abstentions plus élevé que prévu. Celle des Etats-Unis était attendue (*le Monde* du 14 novembre), celle d'autres pays occidentaux tels que le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon était prévisible. Au sein de la CEE, on pensait que la RFA et la Grande-Bretagne s'abstiendraient également ; en fait, à l'exception de la France et de l'Italie, tous les membres actuels de la Communauté ainsi que l'Espagne et la Suisse ont montré leur désapprobation.

Dans les explications de vote, leurs représentants, celui des Etats-Unis en tête, ont pris soin de préciser qu'il ne s'agissait pas d'un manque de confiance envers la FAO, mais d'un refus de voir les dépenses administratives augmenter.

Le budget adopté, qui est exécutoire, s'élève à 448,3 millions de dollars, en augmentation de 1,1 % en monnaie constante. Dans ce budget, seuls les chapitres concernant les programmes technique et économique progressent (passant de 58,4 % à 59,3 % du total du budget) alors que les lignes consacrées aux dépenses administratives diminuent, ce qui ne va guère dans le sens des arguments des abstentionnistes.

J. G.

Le numéro du « Monde » daté 21 novembre 1985 a été tiré à 487 056 exemplaires

LA CHINE ET LE JAPON CONSTRUIRONT UN AVION CONCURRENT DE L'ATR-42 FRANCO-ITALIEN

La Chine et le Japon construiront ensemble six cents bimoteurs équipés de turbo-propulseurs d'une capacité de trente à quarante passagers. Selon le ministère japonais de l'industrie et du commerce international, un accord de principe a été signé à ce sujet par les deux pays. Il prévoit que cet appareil de conception japonaise entrera en service vers 1990.

Sur le vif

Misère

Comment il est votre bonhomme ? Large ou près de ses sous ? Et d'abord qui c'est qui paye quoi chez vous ? Parce que ça, on ne le sait pas, on ne le dit pas, les femmes la bouclent, elles n'osent pas se plaindre, mais il y a de ces rapiats ! Tenez, un cas. Je l'ai trouvé l'autre jour dans *Prima*, qui consacre un long papier à ce sujet tabou. Elle est instit, lui toubib. Il règle les impôts, le loyer, les charges, le téléphone. Pour le reste, zéro. Résultat, ils ne vont au cinéma que si elle casque. Et la seule fois où il l'a déposée à son travail il lui a réclamé le prix de l'essence. Vous me direz : pourquoi elle reste avec ? Elle n'a qu'à se tirer. Pour aller où, avec qui ? Trop tard. Elle est coincée.

Des radins, il y en a des tas. Et dans tous les milieux. Au boulot, bon, c'est pas trop grave. On les débine, on les taquine, et... on met la main à sa poche. Un café noir, un petit blanc... Ça ne va jamais chercher bien loin. A la maison, en revanche, c'est invivable. Et maintenant qu'on est libérées, c'est le comble, on se laisse piéger plus souvent que dans le temps. Vous commencez à sortir avec un mec. Sortir, façon de parler. Lui préfère de beaucoup passer la soirée au lit, le vôtre, pour ne pas user ses draps. Vous le croyez passionné, il est pingre. Et quand, poussée par la faim, vous arrivez à le tirer au restaurant, vous trouvez normal de partager ou même de payer pour lui.

Résultat, vous voilà avec deux mômes sur les bras, obligée de lâcher votre job et de quémander l'argent des courses, le tout assorti d'interrogatoires du style : et les 10 francs que je t'ai donnés hier, à quoi tu les a dépensés ? Tu vas finir par me le dire, oui ? La radio, la télé, terminé. La note d'électricité, tu y penses ? Eteins ce transistor, ça use les piles.

Comment s'en sortir ? Vendre ce qu'on a : ses meubles, ses hardes, son corps s'il est encore en bon état. Et voler. Un très bon truc, ça. Vous vous faites prendre exprès en train de piquer des objets de première nécessité dans un grand magasin. Après quoi vous pleurez misère dans les bras du commissaire et vous lui demandez de prévenir votre mari, là, tout de suite, à son bureau, alors que vous savez qu'il a rendez-vous dehors. Et vous précisez : si jamais il était pas là, vous expliquerez la situation à son collègue ou à son chef. Là, croyez-moi, le berlingot de Mir et le savon de Marseille, ils les lui feront payer les copains. Au centuple.

CLAUDE SARRAUTE.

Au tribunal de Montpellier

L'ANCIEN PSYCHIATRE DE L'ESPÉLIDOU EST RELAXÉ

De notre correspondant

Montpellier. – Il y a neuf ans, la petite Isabelle Le Menach était morte étranglée dans un blouson de contention à l'Espélidou, établissement pour débiles profonds près de Montpellier. Poursuivi sur plainte des parents de la jeune handicapée pour *« abstention délictueuse »*, M. André Savelli, actuellement médecin-colonel au Val-de-Grâce, qui était, à l'époque, le psychiatre de l'Espélidou, a été relaxé par le tribunal correctionnel de Montpellier, où son procès a eu lieu le 11 septembre (*le Monde* du 13 septembre).

Pour le tribunal, le professeur Savelli ignorait que le Père Fabre, directeur de l'établissement, utilisait une sorte de camisole de force, comme il ignorait les curieuses méthodes employées par cet ancien aumônier militaire condamné, le 24 mai 1981, à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Hérault. C'est ce qu'avait soutenu le psychiatre lors de son procès.

ROGER BÉCRIAUX.

GRÈVE A L'AFP CONTRE LES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

A la suite d'un vote organisé par l'intersyndicale de l'Agence France-Presse (CFDT, SNJ-CGT, FO et SNJ), les services de l'agence destinés aux abonnés français ont cessé le travail le mercredi 20 novembre à partir de 15 heures pour une durée indéterminée.

La rédaction entend ainsi protester contre le projet de budget 1986 adopté par le conseil d'administration de l'AFP dans la matinée du 20 novembre. Ce budget prévoit notamment un programme d'économie de 15 millions de francs, dont 11 millions pris sur la masse salariale.